

## Notre sécurité est menacée en Amérique centrale (Reagan)

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a affirmé hier soir que « la sécurité nationale de l'ensemble du continent américain » et les « intérêts vitaux » des États-Unis étaient menacés par « l'aventurisme » soviéto-cubain en Amérique centrale.

Dans un discours solennel devant les deux Chambres du Congrès, exceptionnellement réunies à cette occasion, et retransmis en direct par les télévisions américaines, le président Reagan a ajouté que si les États-Unis « ne pouvaient se défendre en Amérique centrale, ils ne peuvent espérer l'emporter ailleurs ». « Notre crédibilité s'effondrerait, nos alliances s'effriteraient et la sé-

curité de notre patrie serait menacée », a-t-il ajouté.

Le président Reagan n'a annoncé aucune mesure spécifique pour « empêcher une victoire communiste » en Amérique centrale. Il a cependant affirmé qu'il comptait nommer incessamment un ambassadeur itinérant comme émissaire spécial en Amérique centrale.

« Nous n'envisageons pas d'envoyer en Amérique centrale des troupes de combat. Ce n'est d'ailleurs pas nécessaire. Tout ce que nous demandons maintenant est de leur fournir des armes et de les aider à entraîner leurs troupes afin d'assurer leur propre protection »,

a-t-il ajouté.

Demandant au Congrès d'approuver l'octroi d'une assistance militaire supplémentaire de 110 millions de dollars au Salvador, M. Reagan a souligné : « Si les États-Unis ne peuvent pas faire face à une menace près de leurs propres frontières, comment les Européens ou les Asiatiques pourraient-ils croire que nous sommes sérieusement préoccupés par des menaces contre eux? »

Le président Reagan a accusé avec force Moscou et La Havane de visées en Amérique centrale et dans les Caraïbes : « Devons-nous rester passifs alors que des pays indépendants dans cette hémisphère sont absorbés par l'empire

le plus agressif que le monde moderne ait jamais connu? »

Soulignant la présence au Nicaragua de milliers de conseillers cubains, soviétiques, est-allemands, libyens et de l'OLP, M. Reagan s'est étonné que son gouvernement soit critiqué pour avoir envoyé 55 « entraîneurs militaires » au Salvador.

Tout en se défendant de chercher « à renverser la dictature » sandiniste de Managua, le président a ajouté que les États-Unis « ne protégeront pas le gouvernement nicaraguayen de la colère de son propre peuple ». « La violence, a-t-il dit, a été la principale exportation du Nicaragua ».

Le président s'est efforcé, tout au long de son discours, de répondre aux accusations, notamment de membres du Congrès, selon lesquelles la CIA était impliquée dans une tentative de déstabilisation du gouvernement nicaraguayen.

« Notre but, qui est conforme aux lois américaines et au droit international, est d'empêcher l'afflux d'armes vers le Salvador, le Honduras, le Guatemala et Costa Rica », a-t-il souligné.

Le président Ronald Reagan a ainsi défini les quatre principaux objectifs de son gouvernement en Amérique centrale:

Voir page 14: Reagan

## Les essais des missiles « Cruise » en Alberta ne sont plus nécessaires, affirme le Pentagone

par Michel Vastel

WASHINGTON — Les États-Unis affirment ne pas avoir absolument besoin d'essayer le missile Cruise au Canada.

LE DEVOIR a appris de source autorisée, proche de l'équipe de négociation à Genève, que « les essais sont pratiquement terminés et l'essai au Canada, ou non, n'y changera rien ».

Hier au Pentagone, LE DEVOIR a fait confirmer de source autorisée que les essais en Alberta ne visent qu'à affiner un peu plus le système. « Ça nous permettra d'ajuster le système de guidage avec un peu plus de précision, a-t-on déclaré, dans des conditions climatiques semblables à celles qui prévalent en Union soviétique ». Mais les sources autorisées du Pentagone ont précisé que des essais, en particulier sur un sol recouvert de neige, ont déjà eu lieu dans l'Utah et au Nevada. De plus, les experts américains précisent avec un sourire que « beaucoup de chose peuvent se faire avec des ordinateurs ».

Toutefois, la version essayée en Alberta sera lancée d'un avion et de lanceurs mobiles au sol installés dans cinq pays européens. Les Forces armées américaines auront elle-mêmes 3,000 missiles embarqués sur leurs avions, et la Marine américaine en recevra 4,000. Les types de missiles essayés en Alberta seront tous porteurs d'ogives nucléaires.

464 missiles Cruise doivent être installés dans plusieurs pays européens à partir de décembre prochain. Le missile se guide au sol en « lisant » littéralement le relief et en le comparant aux données cartographiques enregistrées dans l'ordinateur de l'appareil.

Les États-Unis ont toujours montré beaucoup d'insistance pour que le Canada accepte des essais en Alberta, dans la région de Cold Lake, bien qu'ils n'aient pas encore fait de demande officielle. L'insistance que les négociateurs américains, dirigés par l'ambassadeur Paul Nitze, mettent à étouffer l'importance des essais au Canada a surpris les membres de la délégation qui accompagnent le premier ministre,

Voir page 14: Cruise

## Le feu ravage le Palais du livre

par Guy Deshaies

Même si le feu a complètement ruiné le Palais du livre et les quatre millions d'ouvrages que contenaient ses rayons, au 408, rue McGill, près de la rue St-Jacques à Montréal, dans la nuit de mardi à hier, le singulier propriétaire de la maison, M. Pierre-Roger Nadeau, qui s'était distingué au cours de l'hiver en faisant commerce de fruits et légumes dans sa librairie aux fins de contrer les lois de fermeture des commerces de livres, ne se retire aucunement des affaires.

Casquette de velours sur le sommet du crâne, debout les bras au ciel parmi les curieux devant les ruines fumantes de son établissement, sollicité par les inspecteurs d'incendie anxieux de connaître la cause du sinistre, le palatin du livre, âgé de 60 ans, a proclamé haut et fort, hier, rue McGill: « Je ne suis pas mort! Je

Voir page 14: Feu



Le propriétaire du Palais du livre, M. Pierre-Roger Nadeau, discute avec les sapeurs devant les ruines de sa célèbre librairie de la rue McGill, complètement détruite par le feu, malgré les gicleurs automatiques. M. Nadeau se donne un moment de réflexion avant de décider s'il repartira à neuf. (Photo Jacques Grenier)

## La loi 62: Québec a raison, dit le juge qui déboute l'Alliance des professeurs

par Bernard Morrier

Le gouvernement du Québec a raison quant à l'usage systématique dans ses lois de clauses dérogatoires comme le lui permet d'ailleurs l'article 33 de la constitution canadienne, a déclaré le juge en chef Jules Deschênes, de la Cour supérieure, dans un jugement rendu hier et par lequel il déboute l'Alliance des professeurs de Montréal (APM), qui, par jugement déclaratoire, demandait au tribunal de déclarer inopérants les effets de la loi 62, autorisant le Québec à déroger à la Charte fédérale, de même que l'article de dérogation contenu dans au moins 49 lois adoptées depuis par l'Assemblée nationale.

En rendant sa décision, qui déboute également le procureur général du Ca-

nada qui était intervenu dans le débat, le juge Deschênes souligne que ce n'est pas aux tribunaux mais bien à l'Assemblée nationale et, en dernier ressort à l'électorat, de juger de la pratique gouvernementale, attendu que c'est un fait notoire que l'article 33 de la Charte canadienne est le fruit d'un compromis politique. « Mais il constitue maintenant la loi du pays et la Cour ne s'engagera pas plus avant dans la considération des circonstances de sa conception », a-t-il précisé.

D'autre part, le juge en chef de la Cour supérieure ajoute que si l'article 1 de la Charte donne aux tribunaux le pouvoir d'apprécier la rationalité des lois ainsi que leur justification et, selon les circonstances, de les annuler, l'article 33 (le droit à la dérogation) ne

laisse aux tribunaux aucune prise sur le fond de la législation.

Selon lui, si les conditions imposées aux législatures provinciales sont remplies, celles-ci retrouvent leur pouvoir souverain dans le champ de leur compétence et la substance de leur loi dérogatoire échappera aux tribunaux.

Et ici, le juge Deschênes fait ressortir que le procureur général du Canada a d'ailleurs reconnu loyalement que l'article 33 ne contient aucune restriction quantitative ou mathématique, et que rien n'empêche juridiquement une province de recourir à cet article dix fois ou cinq cent fois.

À l'APM qui voulait lire dans l'article 33 une condition d'usage exceptionnel, le juge rappelle qu'on ne le trouve pas et que la Cour n'est pas disposée à l'insé-

rer. « S'il y a abus dans ce domaine, ce serait un abus de la souveraineté parlementaire; ce n'est pas aux tribunaux mais à l'électorat qu'il appartiendrait de le dénoncer », a dit le juge.

Puis, en réponse à l'APM, qui avait plaidé que la loi 62 était une législation déguisée et une motivation inavouée, le juge Deschênes rétorque que le gouvernement du Québec n'a pas fait mystère de ses intentions puisqu'il exprime clairement son intention d'exclure l'application de la Charte canadienne des droits et libertés.

Passant ensuite en revue quatre des conditions de dérogation exigées par l'article 33, le magistrat estime que celles-ci ont été respectées par l'Assemblée

Voir page 14: Loi 62

## Gallup: libéraux à 27 %, PC à 52 %

OTTAWA (PC) — En tombant à 27 % la cote de popularité du Parti libéral n'a jamais été aussi basse, tandis que les Tories qui se trouvent sans chef poursuivent leur avance, a déclaré l'Institut Gallup hier.

Lors d'un sondage d'opinion effectué du 24 au 26 mars, l'appui aux Conservateurs atteignait 52 % parmi les personnes décédées qui ont répondu, contre 50 % au cours d'une enquête menée trois semaines auparavant.

Dans le même temps, l'appui au Nouveau parti démocratique est passé de 17 à 19 %.

Selon Gallup, l'appui aux Libéraux a perdu trois points pour tomber à son plus bas niveau depuis le début des sondages entrepris au Canada par cette compagnie en 1942.

L'appui aux Conservateurs est cependant toujours inférieur au record de 60 % établi lors d'un sondage réalisé en juin 1958, trois mois après que John Diefenbaker eut enlevé 208 des 265 sièges que comptait la Chambre des Communes à l'époque.

La popularité des Libéraux dans ce sondage était de 29 %.

L'enquête du 24 au 26 mars a porté sur 1,041 personnes habilitées à voter et s'est effectuée par entrevue à domicile. Selon Gallup, un échantillon de cette taille est précis à quatre pour cent près dans 19 cas sur 20.

A ceux qui ont répondu, on leur avait demandé quel candidat politique ils favoriseraient si une élection était tenue immédiatement. Dans la catégorie des indécis le taux était de 28 %, comparativement à 26 % plus tôt en mars.

Gallup précise que les Conservateurs sont en tête dans toutes les régions du pays sauf au Québec, où même si les Libéraux ne dominent que par un faible écart.

## La GRC enquête sur un présumé « marché entre amis » à Air Canada

par Denis Lessard

OTTAWA (PC) — La Gendarmerie royale du Canada enquête sur un présumé « marché entre amis » de \$ 3,6 millions impliquant le président du conseil de la société Air Canada, M. René Amyot, et trois autres personnes qui auraient tenté d'obtenir un accès à l'aéroport de Toronto pour la compagnie aérienne portugaise TAP.

C'est du moins ce qu'a soutenu hier à la Chambre des communes le député de l'opposition conservatrice, M. Pat Nowlan.

Le critique conservateur en matière de transports a vainement tenté d'obtenir des ministres des Transports, M. Jean-Luc Pepin, et de la Justice, M. Mark MacGuigan, des détails quant à l'enquête de la GRC.

Pour M. Pepin, les affirmations de M. Nowlan sont « irresponsables et sans fondements ». Selon lui, M. Amyot ne devrait pas quitter son

poste à Air Canada pendant que l'enquête est en cours.

« Le fait qu'il reste est en accord avec mes principes », a soutenu M. Pepin.

Toutefois, selon M. Nowlan, l'enquête de la GRC à Air Canada émane d'une possibilité de fraude de \$ 3,6 millions survenue entre juillet et novembre 1982, au sujet d'un « marché entre amis » entre M. Amyot et trois autres personnes.

Ces trois individus auraient pu voyager gratuitement entre Montréal et Lisbonne, avec des billets donnés par la compagnie aérienne portugaise TAP, en retour de leur appui à un droit d'atterrissage de TAP à Toronto, a soutenu M. Nowlan.

« Depuis, j'ai été informé que le ministère des Affaires extérieures entendrait des négociations en juin ou juillet sur les droits d'atterrissage », a lancé M. Nowlan.

Toutefois, le député a refusé de ré-

péter ses accusations hors de la Chambre des communes, où il n'aurait pas été protégé des poursuites en libelle par l'immunité parlementaire.

À sa sortie des Communes, M. Nowlan a cependant soutenu que l'une des trois personnes impliquées était « un homme d'affaires réputé de Montréal, bien connu du premier ministre, M. Pierre Trudeau, et de M. Amyot ».

« Il se cache présentement à Miami », a ajouté M. Nowlan. Il a précisé qu'il entendait dévoiler le nom du mystérieux individu au début de la semaine prochaine.

« Dans quel autre pays tente-t-on d'embrouiller autant les pistes lorsqu'une enquête est menée sur un haut fonctionnaire », a lancé M. Nowlan.

Admettant qu'un procès était en cours, M. Nowlan a toutefois rappelé que M. Amyot « est un homme public

Voir page 14: Air Canada



M. René Amyot

### au sommaire



#### Le roi des retraits

Le lanceur Nolan Ryan des Astros de Houston est entré hier dans la légende du baseball en réalisant son 3,509e retrait sur des prises, améliorant ainsi la marque de Walter Johnson, établi il y a 55 ans. Les Astros ont défait les Expos 4 à 2 hier au Stade olympique.

Page 11

#### Une reprise bien engagée

La reprise économique est bien engagée au pays, constate le Conference Board dans ses dernières prévisions. L'organisme entrevoit en effet une amélioration constante des perspectives au cours des prochains mois. Le dernier budget Lalonde ne sera qu'un stimulant modeste, croit le Conference Board.

Page 9

#### L'affaire de la Baie-James

L'enquête de la commission parlementaire sur le règlement du saccage de la Baie-James a connu hier deux rebondissements: un témoin, avocat devenu juge, n'étant toujours pas délié de son secret professionnel, a demandé la permission de ne pas témoigner; à l'Assemblée nationale, le leader parlementaire de l'opposition parle de « cover-up » du premier ministre.

Page 3

#### St-Laurent demandait trop

La Raffinerie de sucre du Québec justifie sa décision de faire transformer chez Redpath Sugar, à Toronto, plutôt que chez Sucre Saint-Laurent, à Montréal, le sucre « Marie Perle », qui a été officiellement lancé hier. Le débat a aussi eu des échos à l'Assemblée nationale où le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a pris la défense de la Raffinerie de sucre.

Page 9

#### Le traitement de l'épilepsie

L'Institut neurologique de Montréal, qui vient de recevoir une subvention de \$ 1,6 million du gouvernement fédéral pour sa modernisation, a acquis une réputation mondiale en pratiquant une chirurgie cervicale dans le traitement de l'épilepsie.

Page 3

Restaurant  
**Butch Bouchard**  
Festival de  
**filet mignon**  
5 choix différents  
repas complet \$13.50  
Du jeu. au dim. pianiste chanteur dès 19h.  
Table d'hôte tous les soirs  
881 est. de Maisonneuve. Tél.: 527-1221

Le procureur d'Expro témoigne au deuxième jour de l'enquête Beaudry

# Les incidents se seraient multipliés durant les négociations pour diminuer après la signature

par Maurice Girard  
de la Presse canadienne

VALLEYFIELD — Au cours de la dernière ronde de négociations, en décembre et janvier derniers, le nombre d'incidents survenus aux installations de l'usine Expro, de Saint-Timothé, a augmenté de « 300 pour cent ».

C'est ce qu'a soutenu hier Me Michel Décaré, l'avocat d'Expro, qui témoignait devant la commission d'enquête sur les conditions de santé et de sécurité des établissements des Produits chimiques Expro.

« Ces événements (échappements de vapeur) sont survenus alors que des négociations étaient en cours en vue du renouvellement de la convention collective... Il est remarquable que ces hausses ont été réduites de façon considérable depuis la signature de la dernière convention collective et, chose étonnante, depuis l'annonce de la création de la commission », a affirmé Me Décaré au cours de la deuxième journée d'audience.

L'enquête, présidée par le juge René Beaudry, doit porter sur les incidents survenus depuis 1977 et, en conclusion de son exposé, Me Décaré a critiqué le choix même du nom de la commission d'enquête.

« Expro est un nouveau venu depuis le 19 mars 1982 » et la compagnie ne peut être tenue responsable des incidents survenus avant cette date, alors que l'entreprise, qui gère quelque 220 bâtiments et emploie 600 employés, appartenait à la Corporation des produits chimiques de Valleyfield.

L'avocat de la compagnie a demandé à la commission de s'en tenir à l'étude des événements postérieurs à l'acquisition par Expro, même si le mandat de la commission porte sur l'examen des six dernières années.

Dans le mémoire de 25 pages lu devant le juge Beaudry et les commissaires Paul-André Courtois et Louis Drouin, l'avocat d'Expro a tenté de démontrer la bonne foi de la di-

rection qui a investi \$1.7 million dans le domaine de la sécurité et de la santé.

D'ici 1987, Expro entend investir \$15 millions dans le même domaine, a précisé Me Décaré qui a nié les informations voulant qu'Expro refuse de remettre des documents à la commission.

Par après, il a porté quelques sévères charges contre le syndicat, dont « certains dirigeants » sont « nettement à gauche de leurs membres » et qui invitent les travailleurs à « boycotter » des enquêtes internes et à réclamer des conditions de travail en contradiction avec la Loi de la santé et de la sécurité au travail.

# Chefferie: Johnson décidera d'ici le milieu de mai

par Bernard Descôteaux



M. Daniel Johnson

QUEBEC — Le député de Vaudreuil-Soulanges à l'Assemblée nationale, M. Daniel Johnson, ne fera connaître que vers la mi-mai ses intentions précises quant à sa candidature à la succession de M. Claude Ryan à la direction du Parti libéral du Québec.

« Je ne dis pas non à une candidature en ce moment », a déclaré hier le jeune député au DEVOIR à l'occasion d'une conversation téléphonique. M. Johnson s'est dit incapable de prendre une décision en ce moment, étant trop occupé, à titre de critique financier, à la préparation de la réplique de son parti au budget du ministre des Finances le 10 mai.

« Beaucoup de gens m'exhortent à aller », a également dit M. Johnson, qui a avoué que ce n'était pas une décision simple à prendre. Il ne veut pas se fixer de délais pour donner une réponse, mais a laissé entendre que les choses pourraient être plus claires après le Conseil général du PLQ qui se tient à Québec à la mi-mai. On doit décider à ce moment-là de la date et du lieu du congrès qui aura lieu à la mi-octobre.

Le député de Vaudreuil-Soulanges est considéré comme un candidat potentiel à la direction de son parti depuis la démission de M. Ryan. On le voit généralement comme un représentant de l'aile nationaliste de son parti qui pourrait compter sur l'appui des

militants qui furent favorables à M. Ryan. Issu du milieu des affaires, il a été secrétaire de Power Corporation, il aurait probablement à faire face à M. Raymond Garneau, l'ancien ministre des Finances du gouvernement Bourassa qui doit annoncer sous peu s'il sera ou non candidat. Doit être aussi candidat, Robert Bourassa, et possiblement le chef par interim du parti, M. Gérard-Lévesque qui n'écartera toujours pas sa candidature.

Sans tomber dans les « excès » du Parti progressiste-conservateur, M. Johnson dit souhaiter qu'il y ait le plus grand nombre possible de candidats à la succession de Claude Ryan. À son avis, le parti ne s'en porterait que mieux, allusion aux prétentions de M. Robert Bourassa qui a déjà présenté un pacte le liant à MM. Gérard-Lévesque et Raymond Garneau, pour qu'un seul des trois se présente, soit celui qui serait le mieux placé.

Message à l'occasion du 1er mai

# Les évêques appuient la Marche pour l'emploi

par Jean-Pierre Proulx

Les évêques du Québec donnent leur appui à la Grande marche pour l'emploi du 28 mai prochain, annoncent leur intention de marcher eux-mêmes avec les chômeurs et invitent les communautés chrétiennes à en faire autant.

Le Comité des affaires sociales de l'Assemblée des évêques du Québec, que pré-

sident Mgr Adolphe Proulx, l'évêque de Gatineau-Hull, écrit à l'occasion du premier mai: « Notre appui à la Grande marche s'enracine dans ce vécu que nous partageons avec des personnes de toutes les régions du Québec. En d'autres circonstances, nous nous sommes fait l'écho de ceux et celles qui vivent des difficultés économiques. Au-

jourd'hui nous appuyons une démarche collective de prise en charge de ces personnes. Nous avons parlé avec eux et maintenant nous voulons marcher à leur côté. Nous nous sentons pressés de le faire par solidarité humaine sans doute, mais surtout au nom de notre sollicitude pastorale stimulée par celle du Christ envers les chômeurs de son temps ».

Le comité rappelle les objectifs de la Grande marche: susciter la réflexion sur les problèmes économiques régionaux, mettre en commun des éléments de solutions, rallier l'ensemble de la population autour du problème de l'emploi enfin de briser l'isolement des sans-emploi, enfin éveiller une solidarité concrète et durable.

Revenant sur leur fameuse lettre de janvier dernier, les évêques rappellent d'autre part leur position sur le chômage. « La contagion prend des proportions telles qu'on ne peut éviter d'en faire la priorité dans les temps qui viennent ».

La société risque de se transformer en « deux étages »: une minorité avec « des emplois stables et créateurs, à côté d'une majorité devant se contenter d'emplois précaires peu rémunérateurs et peu intéressants ».

Les évêques disent en outre refuser de faire de la révolution électronique « un critère absolu du progrès social ». Il faut, disent-ils, tenir compte des effets de ces changements sur les personnes et leurs chances d'emploi.

Le comité revient aussi sur la question des relations entre le travail et le capital: « La vision matérialiste et industrielle du travail réduit le travailleur au rôle de mar-

chandise. Pour nous, c'est la personne qui donne de la valeur au travail et le travail est pour la personne. (...) Néanmoins, ce capital ne reste qu'un ensemble de biens qui doivent servir au travail. Comme personne, l'être humain est seul sujet du travail et c'est en ce sens que nous affirmons que le travail a priorité sur le capital ».

« Le monde, disent-ils enfin, ne constitue pas d'abord un marché, mais une communauté de peuples. (...) Nous contestons radicalement cette vision basée sur la compétition des peuples et des personnes. La militarisation au niveau mondial et l'aggravation des conflits font d'ailleurs partie de cette perspective basée sur la loi du plus fort ». Ils disent plutôt croire en la « transnationalisation » de l'économie et des communications, « non pas dans un contexte appelant la compétition et la lutte éternelle, mais la coopération et l'entraide ».

# Contravention en français: la Cour suprême prend la cause de McDonald en délibéré

OTTAWA (PC) — La Cour suprême du Canada a pris en délibéré, hier, la demande d'un Montréalais désireux de faire déclarer une sommation inconstitutionnelle parce que rédigée uniquement en français.

Mais la Cour n'a entendu qu'assez peu d'arguments sur le fond de la requête, se concentrant surtout sur la procédure assez inhabituelle à laquelle M. Duncan McDonald lui demandait de consentir.

Par la voix de son avocat, Me Walter Rouston, il a demandé au plus haut tribunal du pays d'entendre non pas l'appel d'un jugement de la Cour d'appel du Québec, mais l'appel de sa décision de ne pas entendre la cause.

La Cour suprême avait déjà statué dans une cause semblable en 1979 (l'arrêt Ernewein), a rappelé le juge en chef Bora Laskin: le tribunal avait soutenu qu'il n'avait pas juridiction dans une cause refusée par une cour

d'appel. « Si l'arrêt Ernewein s'applique, c'est la fin de votre cause », a souligné le juge Laskin, qui a interrompu Me Rouston à plusieurs reprises tout au long de son plaidoyer.

Me Rouston a soutenu que l'article 133 de la constitution faisait obligation au gouvernement d'émettre des sommations dans la langue du citoyen visé.

« Ce droit crée une obligation à l'Etat d'émettre des sommations en français uniquement », a soutenu Me Rouston.

Le juge Laskin lui a répliqué que si tel était le cas, les accusés auraient toujours le loisir de refuser toute sommation en demandant qu'elle soit rédigée dans l'autre langue.

Selon Me Patrick Long, représentant la Ville de Montréal, la Cour suprême a déjà

indiqué lors de deux jugements sur la validité de la loi 101, que les sommations, jugements et autres documents venant des tribunaux pouvaient être publiés dans l'une ou l'autre des langues officielles et que l'Etat avait le choix de la langue dans laquelle ces documents allaient être rédigés.

De plus, la Cour a indiqué que les municipalités et commissions scolaires n'étaient pas, de toute façon, soumises aux mêmes exigences de bilinguisme que les gouvernements.

M. McDonald avait été arrêté en 1981 pour excès de vitesse et avait reçu sa sommation de la Ville de Montréal en français seulement. Il est membre du mouvement Alliance-Québec et du Freedom of Choice Committee et ses frais juridiques ont été assumés en partie par ces deux organismes, dont au moins un est soutenu financièrement par le gouvernement fédéral.

# Les optométristes mettent les jeunes enfants en garde contre les jeux vidéo

par Gilles Provost

« Les enfants de cinq à huit ans ne devraient pas utiliser des jeux vidéo pendant plus de trente minutes d'affilée, parce que leurs habiletés visuelles, récemment acquises, sont plus fragiles que celles d'un adulte », a affirmé hier à Montréal le docteur Carole Mélançon, responsable du symposium sur la vision et les écrans cathodiques que l'Association des optométristes du Québec organise à Québec le 6 mai prochain.

« Ces images riches en couleurs et en mouvements demandent une grande concentration visuelle et imposent de grandes contraintes au système oculaire des enfants, dit-elle. Il est important d'entreprendre les sessions de jeu avec une dizaine de minutes d'activités très différentes ». Pour des enfants très jeunes (moins de cinq ans), la période maximale de jeu continu devrait même être ramenée à un quart d'heure, dit-elle.

La recommandation s'inspire d'études plus générales faites sur les effets de la télévision, compte tenu de la stimulation visuelle beaucoup plus forte inhérente aux jeux vidéo.

Pour sa part, le président de l'Association des optométristes, le docteur Jean-Marie Rodrigue, a soutenu que les écrans cathodiques, en milieu de travail, provoquent de nombreux troubles de la fonction visuelle (fatigue, irritation, maux de tête, myopie, etc). Cependant, aucune étude n'a encore identifié de réelle « maladie » oculaire at-

tribuable aux écrans ou à leurs radiations.

Les écrans provoquent de nombreux maux faciles à identifier sur le coup, a-t-il ajouté, mais on ne sait s'ils subsistent des effets permanents, à long terme. Voilà ce que l'Association veut tirer au clair grâce à une vaste recherche entreprise en collaboration avec l'École d'optométrie de l'université de Montréal.

Cette étude, dont les résultats ne seront disponibles que dans trois ans, tiendra compte d'une multitude de variables comme l'âge et le sexe de l'utilisateur, les caractéristiques de la tâche, l'intensité de l'usage, etc.

L'Association a diffusé un feuillet d'information sur les exigences auxquelles devraient satisfaire le matériel de bureau et l'aménagement du milieu de travail. Le docteur Rodrigue a d'ailleurs exploré que les entreprises soient si insouciantes à ce sujet et qu'il faille des protections, des plaintes et des pressions de leur personnel pour qu'elles s'éveillent au problème.

# Avortement: deux groupes montréalais suivent de près les dossiers canadiens

Conscientes de l'impact que peuvent avoir certains événements qui se déroulent présentement au Canada quant à la question de l'avortement, le Centre de santé des femmes du quartier et la Fédération du Québec pour le planning des naissances

ont décidé d'appuyer publiquement les luttes des coalitions de Winnipeg et de Toronto, tout en réaffirmant leur position en faveur de l'avortement libre et gratuit.

La cause Borowski qui sera entendue dans l'ouest le 9 mai prochain, l'ouverture d'une clinique privée d'avortement à Winnipeg et la manifestation, à Toronto, samedi, en faveur d'une clinique d'avortement sont autant d'événements pancanadiens qui, à cause de la tournure que cela pourra prendre, pourraient avoir des répercussions ici, ont souligné, hier, au cours d'une conférence de presse, Mmes Fernande Maynard, de la Fédération du Québec pour le planning des naissances, Louise Bouchard, du Centre de santé des femmes du quartier, et Andrée Côté, une personne ressource.

La cause Borowski, ont-elles fait valoir, remet en question le droit des femmes au libre choix face à la maternité. « Déjà, soulignent-elles, la loi canadienne est très restrictive puisque le code criminel rend l'avortement illégal sauf dans certains cas bien précis. Un gain de M. Joseph Borowski interdirait aux Canadiennes tout accès aux services d'avortement

sur tout le territoire canadien, compromettant ainsi le droit fondamental des femmes à l'intégrité de leur personne ».

Sur la scène québécoise, les porte-parole du Centre et de la Fédération ont dénoncé les recommandations formulées par la Chambre des notaires, l'Assemblée des évêques et la Commission des droits de la personne lors de la commission parlementaire sur la réforme du code civil, à l'effet que soit accordé au foetus un statut juridique, dès la conception.

« Nous sommes désagréablement surprises, ont-elles dit, en particulier par l'attitude adoptée par la Commission des droits de la personne, qui propose que l'article 1 du projet de loi 106 soit amendé afin de ne pas « diminuer les droits existants de l'enfant conçu et non encore né » en attendant qu'un régime juridique applicable au foetus ne soit adopté ».

# Hydro cherche encore la cause de la panne

(PC) — Les causes de la célèbre panne d'électricité du 14 décembre dernier, à travers le Québec, ne sont toujours pas connues, même après une enquête exhaustive, a admis Hydro-Québec hier.

La panne avait été provoquée par l'éclatement d'un transformateur de courant au poste de Lévis, avait-on annoncé alors. Une panne de tout le réseau québécois avait suivi, durant près de cinq heures en plusieurs centres.

Le rapport soumis par les experts et dont on fait état dans un communiqué de presse, explique que les essais effectués sur un échantillon d'huile recueillie sur le transformateur en question ont confirmé que l'appareil électrique n'avait pas donné signe de défaillance. Au cours d'inspections précédentes, aucune défectuosité n'a été relevée.

La société d'Etat juge donc que c'est l'avènement de deux défauts simultanés qui a provoqué la panne de l'hiver dernier, soit l'éclatement du transformateur — pour raison inconnue — suivi d'un autre défaut sur des équipements adjacents ».

# \$1,500 pour de faux emplois outre-mer

par Bernard Morrier

Robert N. Lord, un individu qui faisait miroiter la possibilité d'emplois à l'étranger sous de fausses représentations, a été condamné hier à \$1,500 d'amende, par le juge Lise Collin, de la Cour des sessions de la paix.

Lord, qui faisait affaire sous la raison sociale Exportation Trans Arab Trading, a

reconnu sa culpabilité aux cinq accusations portées contre lui sur la dénonciation de l'Office de protection des consommateurs.

Les cinq accusations avaient trait à de petites annonces publiées dans différents quotidiens montréalais, entre les 18 septembre et 17 novembre 1982 et selon lesquelles des emplois étaient immédiatement disponibles outre-mer, alors que ce n'était nullement le cas.

Ces annonces avaient notamment paru dans La Presse, The Gazette et le Journal de Montréal.

**guérin**  
l'éditeur  
qui  
édite

Pour une pensée écologique

Viel-Darveau

□ élève - ISBN-2-7601-0949-6 - 320 p. 12,95\$  
□ maître (à paraître printemps 1983)

pour une pensée écologique

En vente dans toutes les librairies

De conception québécoise, cet ouvrage n'est donc pas une traduction, ni une imitation, ni une adaptation.

La méthodologie utilisée dans le manuel permet à l'élève d'acquiescer l'esprit scientifique grâce à une démarche progressive commençant par la simple observation, en passant par la formulation d'hypothèses, l'expérimentation et l'interprétation des résultats pour finir avec la confirmation d'hypothèses et la prédiction à long terme (voir page suivante).

Nouvelle approche pédagogique permettant à l'élève d'effectuer un travail autonome libérant le professeur presque entièrement des cours magistraux.

L'élève apprend à son propre rythme.

Le manuel favorise une évaluation formative et un enseignement correctif pratiques, facilement applicables dans la classe.

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis  
Montréal, Québec  
Tél.: (514) 849-1112

Station Métro-Longueuil  
Longueuil, Québec  
Tél.: (514) 877-8525

168 est, rue Sainte-Catherine  
Montréal, Québec  
Tél.: (514) 861-5647

4440 rue Saint-Denis  
Montréal, Québec  
Tél.: (514) 843-6241

TRAVAUX DE PHOTOCOPIE ET D'IMPRESSION URGENTS?  
**SCRIBEC - 45, rue Jarry est - 387-2486**

**SUCO**  
éducation  
à la solidarité

guérin éditeur limiteur  
4501 Boul. Pie IX  
Montréal H2T 2C2  
Tél.: (514) 842-3481

**COMMENT SURVIVRE à la GUERRE NUCLÉAIRE**  
Séminaire d'études intensives  
Sous la direction de Yvon Rocher  
Auteur — « Le Livre de Survie »  
à Sherbrooke  
24-25-26 juin 1983  
Les réservations doivent être faites avant le 1er mai  
819/564-1814 — C.P. 2334, Sherbrooke J1J 3Y3

**La Vieille Europe**  
BOUCHERIE FRANÇAISE  
C'EST L'ENDROIT RUE LAURIER, OUEST  
POUR LA QUALITÉ ET LES SPÉCIALITÉS.  
LE BOEUF • L'AGNEAU FRAIS • LE VEAU BLANC  
• LES VOLAILLES • LES CHARCUTERIES  
• LES FROMAGES FINS

Spéciaux chaque semaine  
dans nos départements de  
boucherie — apicerie — fruits et légumes  
— produits d'importation  
Livraison gratuite avec tout achat de 35\$ fait au magasin

Votre maître-boucher, André Roussel, vous invite à venir visiter notre département des viandes et vous annonce un de nos spéciaux:

Cette semaine...  
**Rôti de porc**

HEURES DU MAGASIN: Lun. - marc. 9h - 6h, Jeu. - vend. 9h - 5h, Samedi 9h - 5h. Livraison à domicile: Vin et Bière, Pain Français de la Maison Cousin, Café en Grains A.L. Van Houtrre. Paiement de fruits pour toute occasion. Commandes 379 RUE LAURIER OUEST, téléphoniques Tél.: 277-2141 - 277-2142.

**Base de Plein Air St-Jovite**  
**camp d'été**  
GARÇONS ET FILLES  
DE 6 À 12 ANS  
ET DE 13 À 16 ANS  
SKI NAUTIQUE  
VOILE  
CANOT  
DESCENTE DE RIVIÈRE  
NATATION  
ÉQUITATION  
ESCALADE  
TIR À L'ARC  
CYCLO-TOURISME  
CAMPING  
TENNIS  
ARTISANAT  
THÉÂTRE  
LES FRAIS \$170.00 par semaine par enfant  
— literie fournie  
— lavage du linge chaque semaine  
— Transport aller-retour Montréal/St-Jovite  
INFORMATIONS: Dépliants sur demande  
Appel sans frais: 1-800-567-6728  
S.V.P. Téléphonez de préférence, entre 9h et 17h.  
St-Jovite: (819) 425-2461 425-3556 (Daniel Cordier) C.P. 515 St-Jovite J0T 2H0  
Les séjours se déroulent dans la sécurité, la gaieté, et la bonne humeur, avec un encadrement de 1 responsable pour 5 enfants.  
Logement en chambre de 4 - repas équilibrés et copieux.  
Votre enfant vous reviendra en forme et enrichi de nouvelles expériences.  
ACCREDITÉ PAR L'ASSOCIATION DES CAMPS DU QUÉBEC

## en bref...

### Les Québécois indésirés

CAMPBELLTON, N.-B. (PC) Pour une troisième journée consécutive, un groupe de manifestants a protesté, hier matin, à Campbellton, contre l'embauche de travailleurs québécois au Nouveau-Brunswick. La manifestation regroupait environ 350 personnes qui se sont dispersés dans la ville après avoir déambulé dans les rues depuis le pont reliant les deux provinces. Cette dernière manifestation était toutefois pacifique contrairement à celle de la veille où quatre manifestants avaient été arrêtés.

### En congé de réflexion

QUEBEC (PC) La direction des stations radiophoniques CHRC et CHOI FM de Québec a donné congé à ses 44 employés syndiqués jusqu'à demain. Les employés seront toutefois payés, a-t-on annoncé hier. Le directeur-général des deux stations, M. Roger Hébert, a indiqué que cette décision avait été prise pour permettre aux employés de réfléchir sur les conséquences d'une éventuelle grève. Le syndicat s'est déjà prononcé en faveur de la grève.

### Deux femmes-médecins

Deux femmes-médecins montréalaises se verront remettre des bourses en recherche médicale par le ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social. Le Dr. Nicole Lalonde, de l'Université de Montréal, recevra \$27,410 pour poursuivre ses recherches pendant encore un an. Elle s'est fait connaître pour son travail sur la santé de l'ouïe des enfants dont les mères sont exposées au bruit industriel. Le Dr. Janice L. Johnston recevra une bourse post-doctorale de \$47,910 pour son travail à l'université du Michigan. Elle a été honorée pour son initiative dans la recherche sur le métabolisme de l'énergie et de l'influence de ce facteur sur l'obésité.

### La Ronde en retard

L'ouverture de La Ronde sera reportée d'une semaine à cause de la mauvaise température qu'a connue la province, et plus particulièrement Montréal, depuis le début du mois d'avril. La direction de l'AMARC, l'Association montréalaise d'actions récréative et culturelle, a fait savoir, hier, que l'ouverture officielle des manèges, jeux et boutiques se fera le samedi 7 mai à midi, sur le site de l'île Ste-Hélène.

### Centraide pose ses conditions

Le Conseil d'administration de Centraide (Montréal) à sa réunion du 25 avril 1983, a maintenu sa décision de ne pas poursuivre le financement des groupes ou associations de locataires, à moins qu'ils acceptent de collaborer avec Centraide et ses conseillers juridiques pour l'obtention auprès de Revenu Canada d'un numéro d'enregistrement à titre d'organismes de charité.

### L'indignation refroidit

OTTAWA (PC) — L'indignation suscitée au sein de l'Opposition par la fuite concernant le budget de la semaine dernière a diminué, mais les conservateurs refusent de laisser tomber l'affaire. Ils ont échoué à trois reprises dans leurs tentatives pour obtenir la tenue d'une enquête ou d'un débat sur l'incident qui a provoqué du tumulte sur la colline parlementaire pendant toute une journée, mais ils ont eu recours à une autre tactique de procédure lors d'une quatrième tentative. Le leader conservateur de la Chambre, Doug Lewis, a annoncé, hier, que le PPC a présenté une motion à la Chambre demandant la formation d'un comité spécial pour faire enquête sur la fuite.

## Une subvention de \$1.6 million pour sa modernisation

# Le traitement de l'épilepsie par chirurgie vaut une réputation mondiale à l'Institut neurologique

par Gilles Provost

L'Institut neurologique de Montréal, « La Mecque » du traitement de l'épilepsie par chirurgie cervicale, est à ce point spécialisé dans ce genre de traitement qu'il en effectue à lui seul davantage que tous les autres hôpitaux du monde, a appris hier LE DEVOIR à l'occasion de l'attribution d'une subvention fédérale de \$1.6 million destinée à rénover les vétustes installations de cet établissement affilié à l'université McGill.

Tirée d'un programme fédéral de création d'emplois, cette subvention fournira du travail à une cinquantaine de travailleurs de la construc-

tion, a révélé M. Donald Johnston, ministre fédéral des Sciences... et député fédéral du comté de Saint-Henri-Westmount où est situé l'Institut. Elle s'ajoute toutefois à la contribution d'une fondation privée, si bien que le coût des travaux frôlera les \$4 millions.

Toujours à la même occasion, les journalistes ont appris que l'Institut a obtenu l'accord du ministre des Affaires sociales du Québec pour faire l'acquisition d'un formidable appareil de diagnostic des fonctions cérébrales, le scanner à résonance magnétique nucléaire (RMN), un instrument évalué à environ \$1.5 million dont

il n'existe qu'un autre exemplaire canadien, en Colombie-Britannique.

Ce nouvel appareil, qu'on dit parfaitement inoffensif, permet d'examiner l'intérieur des organes avec une clarté inégalée. Toutefois, il exige un champ magnétique si intense et si stable que l'Institut devra le loger dans un édifice spécial, dans le stade McGill où jouaient autrefois les Alouettes. Cette nouvelle installation coûtera environ \$4 millions au total.

Le scanner RMN agit en modifiant l'orientation spatiale des atomes dont la charge électrique n'est pas complètement symétrique, l'hydrogène notamment. Lorsque les atomes repré-

sentent leur orientation initiale, ils génèrent un champ magnétique infinitésimal que l'appareil détecte pour construire une image. C'est, paraît-il, le *nec plus ultra* des nouveaux systèmes d'examen.

Les journalistes et M. Johnston ont toutefois pu constater hier que l'Institut est déjà un des mieux équipés au monde en matière de haute technologie. Premier hôpital montréalais à faire l'acquisition d'un appareil de tomographie axiale par rayons X, en 1973, il en possède maintenant les versions les plus modernes.

Il possède aussi un des deux seuls « bébé-cyclotrons » au monde qui ont été

conçus spécialement pour une utilisation en milieu hospitalier. Cet appareil permet de fabriquer sur place les isotopes radioactifs de très courte vie dont on a besoin pour les examens médicaux. Auparavant, ces isotopes étaient fabriqués dans le vieil accélérateur du département de physique nucléaire et transportés au pas de course à l'Institut, dans un facon plombé.

Présentement, ces isotopes sont utilisés en conjonction avec le *thérascanner*, un autre appareil révolutionnaire capable de suivre ces éléments radioactifs dans le cerveau et de mesurer du même coup son activité bio-

logique interne. Après avoir réalisé un premier appareil de ce type, il y a deux ans, le personnel de l'Institut vient d'en terminer une deuxième version beaucoup plus sophistiquée.

Lors de leur visite des lieux, les journalistes ont même pu assister brièvement à l'extraction d'une tumeur du cerveau d'un patient. Pendant que les caméras de télévision tournaient, les médecins cautérisaient des vaisseaux et perforaient des trous dans la calotte crânienne avant de la remettre en place. Ces petits orifices servent à fixer les sutures qui la retiendront à l'issue de l'intervention.

## Lalonde parle d'un « cover up » du premier ministre

# Assujetti à son secret professionnel, le juge Michel Jasmin demande de ne pas témoigner en commission parlementaire

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Deux rebondissement spectaculaires, hier, dans l'affaire du règlement hors cour du saccage de la Baie James qui fait l'objet d'une commission parlementaire à Québec:

■ Le Barreau du Québec demande que le juge Michel Jasmin, qui était en 78-79 avocat de quatre des cinq syndicats de la FTQ-Construction poursuivis pour \$31 millions par la SEBJ, soit exempté de témoigner devant les députés, un seul de ses anciens clients acceptant de le libérer de son secret professionnel;

■ Le leader parlementaire de l'opposition se demande si le premier ministre ne fait pas du « cover-up », en refusant d'assigner M. Maurice Pouliot, qui était à l'époque directeur du Conseil provincial des métiers de la construction (FTQ), lequel a déposé M. Jasmin de son obligation au secret.

La présidence de l'Assemblée nationale a pris au délibéré la demande d'exemption formulée par Me Jean-Marie Larivière, au nom du Barreau, auquel M. Jasmin avait demandé des directives. Nommé juge au Tribunal de la jeunesse en 81, M. Jasmin n'a plus aucun lien avec ses anciens clients et

ses fonctions rendent délicates des tractations entre lui et les syndicats qu'il représentait. L'avocat du Barreau a communiqué avec ces clients, dont deux ont refusé de le libérer du secret: l'Union internationale des opérateurs de machinerie lourde (local 791) et M. René Mantha. M. Maurice Dupuis n'a pu être joint à ce jour.

Le Barreau fait valoir le droit fondamental au respect du secret professionnel, reconnu par la charte des droits et libertés du Québec depuis 75 et par la loi sur le Barreau; le secret étant indivisible — les quatre mandats ont été exécutés en même temps — et concernant tout ce qui a trait à la poursuite, pas seulement les communications directes entre avocat et client, il faudrait que les quatre clients libèrent M. Jasmin pour que ce dernier puisse témoigner, sur quelque aspect que ce soit de l'affaire à l'étude en commission.

Le ministre Duhaime fait état d'un « joyeux problème » et déplore que M. Jasmin ne puisse apporter sa « contribution essentielle » les agissements du premier ministre et du personnel de son bureau dans le règlement à l'amiable, intervenu en mars 79. Au cours des deux mois précédents, selon la « preuve »

présentée aux députés, M. Jasmin aurait rencontré plusieurs fois MM. Boivin et Gauthier, au bureau de M. Lévesque à Montréal. Il ne le faisait pas alors à titre personnel, mais en vertu de mandat général qu'il détenait de ses clients incriminés.

L'avocat du Barreau affirme qu'il est « tout à fait normal » qu'une personne refuse de déguerpir son avocat du secret. « Elle exerce un droit comme n'importe quel autre droit », et l'Assemblée nationale devrait respecter ce droit qu'elle a elle-même reconnu en adoptant la charte. C'est la première fois que le problème se pose, la plupart des invités ayant témoigné seuls à ce jour et les avocats de la Société d'énergie de la Baie James (SEBJ) ayant été libérés de leur obligation au secret.

Le représentant du Barreau ne pense pas que l'Assemblée ait le pouvoir de trancher l'interprétation de ses propres lois autrement que par un amendement législatif; et si M. Jasmin n'est pas libéré globalement, il se posera « un problème pratique important » à propos duquel il veut faire des représentations supplémentaires.

M. Jasmin s'est contenté de dire, quant à lui, qu'il partageait l'opinion émise par le Barreau en son nom.

La demande étant prise en délibéré par la présidence, la commission entend aujourd'hui Me Rosaire Beaulé, qui représentait un autre syndicat « international » affilié à la FTQ. Le ministre Duhaime présume que l'avocat a été libéré du secret puisque, vendredi dernier, il a fait des commentaires virulents sur les propos du député libéral Michel Gratton.

À l'Assemblée même, par ailleurs, le leader parlementaire de l'opposition a demandé pourquoi le gouvernement refuse de faire témoigner M. Maurice Pouliot, ancien dirigeant de la FTQ-Construction. Il s'est fait répondre par M. Duhaime, puis par le premier ministre, que la commission n'était pas le lieu pour « régler des comptes » avec tout un chacun et que le témoignage de M. Pouliot ne paraissait pas pertinent pour l'heure.

M. Lévesque en a profité pour répéter que le mandat de la commission était suffisamment large pour faire rapidement toute la lumière « sur cette abracadabrante invention de La Presse », mais l'opposition étire les témoignages sans fin. « Il y a

une limite qu'il ne faut pas dépasser. J'ai hâte quand même que ce soit mon tour... Je commence à croire qu'on fait, ce qu'on ne veut pas, c'est arriver au bout ».

« Est-ce que nous ne sommes pas justifiés de penser que le premier ministre veut faire du « cover-up » avec cette commission? » demande alors M. Fernand Lalonde. « Je vois très bien — c'est cousu de fil blanc — que les jupons dépassent de partout », rétorque le premier ministre. M. Duhaime s'insurge aussi et veut inviter le député libéral à répéter ses propos hors de l'Assemblée, sans immunité parlementaire. Mais le président met une fin abrupte à l'échange: « Ce n'est pas une accusation, mais une interrogation qui était soulevée, aussi brutale soit-elle ».



Le leader parlementaire de l'opposition, M. Fernand Lalonde, se demande si le premier ministre, M. René Lévesque, ne se livre pas à du « cover up » dans l'affaire du règlement à l'amiable du saccage de la Baie James.

**Un charme pour l'oeil!**

Les nouvelles lentilles souples, ultra-minces de **BAUSCH & LOMB** vous assurent une vision claire et précise. Venez les essayer!

**Verres de contact souples**

- Plus faciles à manier
- Rendement supérieur
- Confort meilleur
- Longue durabilité
- Garantie de trois mois
- Livraison immédiate

**Moins cher que vos lunettes**

**Jacques Tellier o.o.d.**  
Opticien d'ordonnances  
8415 Saint-Denis (métro Jarry)

**381-5311 387-1575**

**VOICI LES HEUREUX GAGNANTS QUI SE RENDRONT À COGNAC, FRANCE.**

**CONCOURS HENNESSY/FRANCE**

Ces gagnants se méritent un voyage pour deux, d'une semaine, sur les ailes d'**AIR FRANCE**. Ils auront le plaisir de visiter les grandes réserves et les vignobles de la Maison Hennessy à Cognac et de séjourner à Paris, à l'hôtel **MERIDIEN**... et recevront **1000\$ CAN** pour leurs dépenses personnelles, gracieuseté de Jas. Hennessy & Co. Nous leur souhaitons le plus agréable des séjours.

<p>Harry Trihey Longueuil</p>	<p>Jean-Denis Lemay Sherbrooke</p>	<p>Louis Gagnon Québec</p>	<p>Mary Brick Montréal</p>
<p>Jocelyn Ouellette Trois-Rivières Ouest</p>			

Gouvernement du Québec  
Ministère des Communications

**Le Québec et les communications**

**un Futur simple ?**

**Les communications aujourd'hui et demain**

État de la situation en 1983: presse écrite, radio, télévision, câblodistribution, télécommunication, informatique, nouveaux services et nouvelles technologies

Recherche et développement, formation, marché

Dans la foulée du virage technologique.  
149 pages  
EOQ 19586-7  
**5,95 \$**

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec:  
Montréal  
Complexe Desjardins  
Tel.: 873-6101

ou par commande postale à:  
Ministère des Communications  
Case postale 1005  
Québec (Québec) G1K 7B5  
 Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

**Québec**

# Shultz lance à Israël un vibrant appel au compromis

JÉRUSALEM (d'après AFP et Reuter) — Le secrétaire d'État George Shultz, a prononcé hier un vibrant appel au compromis et à la paix entre Israël et le Liban au terme de la première journée de sa visite à Jérusalem.

« La Bible nous apprend qu'il y a un temps pour discuter et un temps pour décider. Voici venu le temps de la décision. Comme dans toutes les négociations, il faut un compromis », a affirmé M. Shultz dans un toast porté lors du dîner offert en son honneur par son homologue israélien, M. Yitzhak Shamir.

Évoquant avec émotion

les souffrances éprouvées tant par Israël que par le Liban au cours de l'actuel conflit, M. Shultz s'est exclamé: « Le processus de paix doit continuer. Il doit avancer ».

À propos de ce qu'il a appelé les « désaccords » israélo-américains dans les négociations actuelles, le secrétaire d'État a estimé qu'ils devaient être appréciés en regard d'une génération d'amitié entre les deux pays ». « Nous pouvons réduire et éliminer ces désaccords », a-t-il ajouté.

La question de la présence syrienne au Liban et des opérations de Palestiniens pro-

venant de la zone sous contrôle syrien a été particulièrement évoquée hier au cours de la première réunion de travail entre le premier ministre Menahem Begin et le secrétaire d'État américain, selon une source officielle israélienne.

Plusieurs officiers supérieurs israéliens, dont le chef des services de renseignement militaires, le général Ehoud Barak, ainsi que le ministre de la Défense, M. Moshe Arens, ont participé activement aux entretiens qui ont duré une heure et demie. Ils ont présenté un rapport détaillé sur la situation

stratégique au Liban et ont répondu aux nombreuses questions de M. Shultz et de ses conseillers, a indiqué le porte-parole du premier ministre, M. Ouri Porath.

Interrogé sur une possible présence soviétique au Liban, M. Porath s'est refusé à donner une estimation officielle sur cette question, mais a précisé que l'activité des troupes syriennes « avec le soutien soviétique » avait été étudiée au cours de la réunion.

M. Begin a « particulièrement insisté sur les impératifs de sécurité à la frontière nord d'Israël », a-t-il in-

diqué, ajoutant que la réunion s'est déroulée dans une atmosphère « très amicale ».

Par ailleurs, la radio israélienne a indiqué que le chef des services de renseignement militaires israéliens a mis l'accent au cours de la réunion sur l'aide « massive » fournie par les Soviétiques à l'armée syrienne, capable selon lui de mobiliser 400 000 soldats. Il a, selon la radio, communiqué à ses interlo-

cuteurs américains des informations selon lesquelles des pilotes soviétiques pilotaient des hélicoptères spécialisés dans la lutte électronique et serviraient dans deux bases de fusées sol-air en Syrie.

On note à ce propos que les forces syriennes ont ouvert le feu hier pour la deuxième journée consécutive contre trois véhicules israéliens qui tentaient de progresser dans

le « no man's land » dans le secteur oriental de la vallée de la Bekaa.

Selon un porte-parole militaire syrien, les tirs ont été dirigés contre un bulldozer et deux transports de troupes israéliens qui avaient avancé de quelque 400 mètres en direction des lignes syriennes à proximité de l'avant-poste d'Al-Saouk où un incident semblait avoir été signalé mardi de source syrienne.

Tout comme la veille, le porte-parole a précisé que les Israéliens s'apprêtaient à construire de nouvelles fortifications. Il a dit voir dans l'incident une « tentative de provocation » de la part d'Israël.

Un porte-parole militaire israélien avait mardi qualifié les tirs syriens de « non-incident », précisant que les forces israéliennes n'avaient pas répliqué.

## L'authenticité du « journal intime » d'Hitler

# Rudolph Hess serait le seul à pouvoir trancher la controverse

BONN (AFP) — Rudolf Hess, l'ex-dauphin d'Hitler, qui a fêté mardi son 89ème anniversaire à la prison de Spandau, paraît actuellement seul capable de trancher la controverse sur l'authenticité du « journal intime » d'Adolf Hitler, estiment les observateurs à Bonn.

Face aux doutes et aux critiques croissants des historiens internationaux, le magazine Stern, qui commence le 5 mai la publication du texte, compte, en effet, sur Rudolf Hess pour trancher le débat.

« Le 5 mai, a affirmé mardi soir à la télévision le rédacteur en chef du Stern, M. Peter Koch, vous aurez la preuve que Hitler avait donné son accord au voyage de Hess à Londres pour y négocier une paix séparée avec les Occidentaux ».

« Ses fils, Wolf Ruediger Hess, a ajouté M. Koch, m'a assuré qu'il fera tout pour que son père rompe le silence sur ce qui s'est vraiment passé en 1941 ». Wolf Ruediger, lui-même, a précisé mardi soir qu'il avait exigé que son père soit informé de l'existence du journal. « Seul mon père, a-t-il dit, pourra dire clairement si Hitler était au courant de son voyage à Londres ».

dans l'autre — à la mise en lumière de la vérité? Les quatre puissances, responsables du prisonnier de Spandau, l'autoriseront-elles d'ailleurs à parler? En tous cas, Stern a été pris à partie mardi soir par les experts lors du débat à la télévision allemande (auquel le reporter-vedette du magazine de Hambourg, Gerd Heidemann, n'a pas jugé nécessaire de participer). Il a été accusé d'« irresponsabilité » devant l'histoire pour avoir commencé la publication sans avoir de preuve irrefutable. « Il est inadmissible, a déclaré le professeur Andreas Hillgruber de l'université de Cologne, que l'on veuille présenter le dictateur comme un personnage inoffensif ».

L'historien britannique Hugh Trevor-Roper, auteur des *Derniers jours d'Hitler*, a accusé Stern de l'avoir trompé. « Pour moi, a-t-il dit, ce journal doit être considéré comme faux jusqu'à preuve infaillible de son authenticité ».

Prié de dire pourquoi il n'avait pas permis à des experts d'étudier tous les carnets, M. Koch a répondu que Stern avait engagé une commission d'historiens internationaux qui vérifient actuellement leur authenticité.

« Nous aurons bientôt leur rapport », a-t-il dit, refusant de citer les noms des experts « pour leur éviter d'être harcelés de coups de téléphone ».

Le journal *Bild Zeitung* a versé hier au dossier des té-

moignages de familiers d'Adolf Hitler qui démentent également l'existence d'un « journal intime ». « Je restais souvent très tard dans la nuit avec Hitler, affirme l'ancien aide de camp du Fuehrer, M. Richard Schulz-Kosens, 68 ans, parfois il s'endormait dans son fauteuil. Comment aurait-il pu écrire son journal après cela? C'est impossible ».

« Adolf Hitler, déclare l'ancien ordonnance de Martin Bormann, M. Heinrich Heim, 82 ans, n'aurait eu ni le temps ni la force d'écrire son journal ». Quand à Mme Herta Ostermayr, 70 ans, amie intime d'Éva Braun, elle est tout aussi catégorique: « Eva ne m'a jamais parlé du journal ».

## Après cinq ans

# Rien ne laisse présager un retrait rapide des troupes soviétiques de l'Afghanistan

MOSCOU (AFP) — Cinq ans après le coup d'État du 27 avril 1978 à Kaboul, rien ne laisse présager un retrait rapide des troupes soviétiques engagées dans le borbier afghan depuis exactement quarante mois, estiment les analystes occidentaux à Moscou.

Marquant l'anniversaire de la révolution d'avril, *Krasnaya Zvezda* (L'Étoile rouge, organe de l'Armée soviétique) publiait hier une interview du ministre afghan de la Défense, le général Abdul Kader, affirmant que « la contre-révolution connaît un fiasco » et que « le jour de la victoire finale du peuple afghan n'est pas loin ».

Der Spiegel, le numéro soviétique, M. Youri Andropov, a toutefois reconnu que le problème de l'Afghanistan empoisonnait le climat international, tout en précisant que la position soviétique demeurait inchangée. « Nous pensons, a-t-il déclaré, que dès que l'ingérence extérieure dans les affaires de l'Afghanistan aura cessé, nous retirerons nos troupes ».

Rappelant que l'URSS a une longue frontière commune avec l'Afghanistan, M. Andropov a exprimé la préoccupation majeure de son pays: « Tout en aidant nos amis, nous pensons à la garantie des intérêts de notre sécurité ».

Les difficultés de la 40e armée soviétique en Afghanistan ne sont évoquées qu'épisodiquement et en termes voilés par la presse soviétique, qui insiste en revanche sur les « succès » des opérations d'aneantissement des « bandes contre-révolutionnaires » et le « caractère irréversible des mutations révolutionnaires » qui s'opèrent, selon elle, en Afghanistan.

Dans sa récente interview au magazine ouest-allemand

solant du tiers-monde. En outre, elle doit non seulement entretenir une armée de plus de 100 000 hommes engagée sur le théâtre afghan, mais aussi s'exposer au « front » de pays occidentaux et à l'hostilité de la Chine avec laquelle elle s'efforce de normaliser ses relations.

Alors que, selon des sources occidentales, 40 mois d'occupation de l'Afghanistan ont coûté à l'URSS plus de 12 000 morts et blessés, un récent rapport du Pentagone affirmait que les Soviétiques étaient engagés dans une campagne anti-insurrectionnelle qu'ils ne pourraient gagner avec les effectifs actuels.

## Après cinq ans

« Seul mon père, a-t-il dit, pourra dire clairement si Hitler était au courant de son voyage à Londres ».

« Seul mon père, a-t-il dit, pourra dire clairement si Hitler était au courant de son voyage à Londres ».

« Seul mon père, a-t-il dit, pourra dire clairement si Hitler était au courant de son voyage à Londres ».

**Roots**

lun. au mer. de 10h à 18h. jeu. ven. de 10h à 21h. sam. de 9h30 à 17h.

1392 ouest, Ste-Catherine, Mtl. 866-0519

## CLINIQUE DE JEÛNE

de la Mauricie

### CURE DE 10 JOURS:

- Jeûne intégral de 7 jours.
- Période d'alimentation de 3 jours.
- Examen physique complet à l'entrée.
- Conférence à tous les jours sur aspects physique, intellectuel et spirituel du jeûne.
- Surveillance quotidienne.
- Sauna.
- Repas physiologique.
- Amaigrissement, désintoxication.
- Amélioration de la santé
- Cours de cuisine végétarienne.

Pour plus d'informations, écrire ou téléphoner à:

**CLINIQUE DE JEÛNE DE LA MAURICIE**

École de Santé (819) 538-3733  
 2600, 6e AVENUE, GRAND-MÈRE Q9T 2L4

## UN AUTOMOBILISTE SE VOIT DÉCERNER LA MÉDAILLE DE LONG USAGE

M. E.N. Joliveau a accepté le prix au nom de sa vénérable automobile. Quand les représentants de la presse locale lui ont demandé son secret sur la longue vie d'un moteur, M. E.N. Joliveau a déclaré qu'il attribuait cette longévité du moteur à l'addition du Traitement d'huile de Wynn's à chaque vidange d'huile.

Un porte-parole de Wynn's a déclaré que, chaque jour, de plus en plus d'automobilistes adoptent le Traitement d'huile de Wynn's pour prolonger la vie du moteur de leur voiture et pour combattre le coût élevé de l'automobile.

**Wynn's**

En vente chez  
**Les Quincailleries Ro-Na**  
**Le Renouveleur Ro-Na**  
**HANDY ANDY**

## CARTES D'AFFAIRES

**BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS**

Comptables agréés  
 ALAIN BELZILE, C.A.  
 ROBERT ST-JEAN, C.A.  
 GILLES SPERANO, C.A.  
 JACQUES BRANCHAUD, C.A.  
 PIERRE BARBEAU, C.A.

2345 est, Bélanger  
 Montréal 729-5226

**ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES**

Fondée en 1892  
 Brevets d'invention  
 Marques de commerce  
 Dessins industriels • Droits d'auteur

1514, Docteur Penfield  
 Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272  
 Telex 05-288656 Cable MARION  
 Teletypewriter international Xerox 400

**Samson Bélair**  
 Comptables agréés

Québec Toronto Montréal Ottawa  
 Vancouver Calgary Edmonton  
 Sherbrooke Rimouski Trois-Rivières  
 Kitchener Saint-Hyacinthe Gatineau  
 Gaspé Sept-Îles Matane  
 Hinton Coaticook Amos

## Annonces classées 286-1200

### Ameublements

OUTREMONT, vente d'appartement Jacobin 3 pièces, cuisine, 2 chambres, bureau, cristal, porcelaine, argenterie, etc. 25 Vincent d'Indy, #209, 2-5-83

MEUBLES, anciennes portes en pin, appareils ménagers, vaisselle, vêtements, antiquités, etc. Samedi 30 avril, dimanche 1er mai, 10 à 19h, 3025, Sherbrooke ouest #111, coin Atwater 30-4-83

### Bateaux à vendre

GULFSTAR 43 ketch 1976. Équipement haute mer. Deux traversées. Atlantique en solo. Excellente condition. Diesel neuf. Lac Champlain. Pour vente rapide ou échange rendez-vous, centre-ville de Montréal, (514) 337-0368 29-4-83

### Propriétés à vendre

WESTMOUNT, nord de Sherbrooke, rue calme, "town house" moderne, faisant dos au parc. Chambre principale avec suite 25'. Très grande cuisine céramique. 2 grands puits de lumière. Garage + stationnement 2 voitures. A 2 minutes des magasins et transports en commun. Taxes \$2800. Prix \$169 000. 484-7088. 2-5-83

N.D.G., cottage, 4 c.c., boiseries chêne doré, 2 foyers, sous-sol, garage, immeubles PAL courtier, 489-1260. 29-4-83

N.D.G., duplex, 3 c.c., magnifique jardin, en excellente condition. Occupation immobilière, Immeubles PAL courtier, 489-1260. 29-4-83

HAMPSTEAD, bungalow 3 c.c., 2 foyers, s/s fini, garage, air climatisé central, système d'alarme, magnifique jardin et patio. Immeubles PAL courtier, 489-1260. 29-4-83

LONGUEUIL, cottage canadien 19 pièces, très luxueux. Secteur face hôpital, bien paysagé. Demande \$129 500. Pas cher, une visite vous convaincra. Fernand Bonin 651-1000. Montréal Trust courtier, 29-4-83

### Maisons à louer

OUTREMONT "EN HAUT", luxueuses maisons de ville de 3 étages. Prix \$1200/mois, comprenant chauffage, taxes d'eau, déneigement, entretien des gazons et garage intérieur. 940-9646. 1-5-83

### Bijoux

OPALE Mineur d'Australie vendrait opales taillées ou non à bas prix, 288-7489. 14-5-83

### Antiquités

**ANTIQUITÉS À VENDRE**  
 Table (secrétaire) en pin mesurant 4'4" x 2'4" x 2'7" de hauteur, avec 2 tiroirs. Fauteuil assorti. Demander Bertrand; jour: 844-3361 poste 243, soir: 525-5676. 02-05-83

ANTIQUITÉS à vendre, pièces rares. Bon prix, raison déraisonnement. Bureau et fauteuil de juge. Table de court, commodes Chandeliers en cuivre. Tapis Marocain du moyen Âge (certificat d'authenticité). Téléphonez à 365-7201. 29-4-83

PARTICULIER VEND: antiquités québécoises authentiques, table réfectoire, petite table à traverses, armoire à panneaux soulevés, coffre, moule à sucre. 482-0755. 2-5-83

MEUBLES, antiquités, objets d'art, portes anciennes en pin, etc. samedi 30 avril, dimanche 1er mai, 10 à 19h, 3025, Sherbrooke ouest, #111, coin Atwater. 30-4-83

EXPOSITION ET VENTE D'ANTIQUITÉS de Westmount les 29-30 avril - 1er mai. 4675 Ste-Catherine ouest, arena de Westmount. 486-8153. 29-4-83

### Bureaux à louer

**FLEURY / CHRISTOPHE-COLOMB**  
 Bureaux modernisés à louer, prêts pour occupation immédiate.  
 S'adresser à M. Sauvé: 389-1301 5-5-83

EDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1700 p.c., idéal pour médecins, avocats, comptables, etc. Situé au 580 rue St-Georges 5-8 à St-Jérôme. Libre 1er juin, informations (418) 527-2638. 2-5-83

BOULEVARD ST-JOSEPH près métro, bureau pour psychologue, psychologue, etc. Propre, système électrique contrôlée individuelle tapis mur-à-mur, stationnement compris, prix raisonnable. 323-8398. 2-5-83

COIN SHERBROOKE St-Hubert, tout revêtu, de 200 à 2000 p.c. près métro, 825 est Sherbrooke, stationnement 667-4336, 276-5203. 25-04-83

ST-HUBERT sud Ontario près Université du Québec, 800 p.c., rénové, idéal bureau professionnel. 277-3870. 02-05-83

### Chalets à louer

LAURENTIDES, région Sun-Valley, maison québécoise, neuve, très éclairée, luxueuse, 2 s.b., tranquille, lac protégé, mai - oct. 688-0902, 1-819-332-5871. 2-5-83

### Commerces à vendre

QUINCAILLERIE: Cantons de l'Est, 20 milles des frontières américaines. Bâtisse 40 X 100 plus marchandises. Raison: retraite. Tél.: (819) 657-4744. 2-5-83

### Appartements/Logements

C.D.N. près université et hôpital, bas duplex détaché, ensolleilé, 7 1/2, terrain et garage, libre 01-07, pour occupation possible. références. Après 17h: 731-9909. 30-4-83

VAN HORNE PRES WILDERTON, 4 1/2 chauffé, eau chaude fourmes, appareils ensolleilé, très propre. 1er juillet \$365. 389-2090, 526-2123. 5-5-83

ÉDOUARD-MONTPÉTIOT - Woodbury, 5 1/2 chauffé, appareils spacieux, boiseries, 1er juillet, \$525. 389-2125, 735-8743. 5-5-83

OUTREMONT, (adjacent), 4 1/2 près U de M., impeccable, balcon, très éclairé, chauffé, s. lavage. 1er juin - 1er juillet \$425, aussi 4 1/2 s.b. \$315. 733-6801. 2-5-83

ÉDOUARD-MONTPÉTIOT près Decelles, 3 1/2 chauffé, tout équipé, \$300, taxe d'eau incluse. 744-1731 saut samedi. 2-5-83

C.D.N. 3445 Ridgewood, 2 1/2, chauffé, cuisinière, réfrigérateur, 1er mai, 737-6241. 2-5-83

OUTREMONT, 5 1/2 - 7 1/2, tout moderne, chauffé, eau chaude, garage et stationnement inclus. \$650/mois. 271-1186. 2-5-83

ST-HUBERT près Sherbrooke, 7 1/2, haut triple, très ensolleilé, stationnement, petit jardin, balcon avant-arrière. 1er juillet, \$625, références. 844-7153 (soir - W.E.) 2-5-83

PAPINEAU ET RACHEL, 3 1/2, équipé, \$350, références. 522-6678. J.N.O.

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1 1/2-3 1/2-4 1/2, Concierge 935-5321. 1-5-83

OUTREMONT, rue Stuart, haut de duplex, luxueux, 9 1/2, chauffé, 4 chambres à coucher, 1 1/2 s.b., boiseries naturelles, 2 balcons, garage \$910. Références, 271-6529 ou 274-6900. 2-5-83

LOGEMENT CHAUFFÉ à louer, 4 1/2, \$375, 1er mai, 1er juillet. 282-0855. 29-4-83

V.M.R., bas duplex, 5 1/2, 2 chambres, chauffé, garage, 342-3655. 2-5-83

OUTREMONT (ADJACENT): 7 1/2, 3 c.c., r-dech, stationnement s/soi, \$480, libre 1er juillet, visites samedi - dimanche. 524-1758. 2-5-83

LOGEMENT PRINCIPAL, 5 1/2, cuisine en chêne, sous-sol fini, 2 foyers, bar, garage, \$600/mois, non chauffé. Tél.: 325-8584. 30-4-83

ÉDOUARD-MONTPÉTIOT près Decelles, 1 1/2 et 3 1/2, chauffés, tout équipé, \$300, taxe d'eau incluse. 744-1731 saut samedi. 2-5-83

OUTREMONT, boul. St-Joseph, 5 1/2, chauffé, équipé, moquette, libre 1er juillet, \$600, références. 270-4992. 2-5-83

1 1/2 sous-sol, 3580 Lorne, \$240, occupation 1er mai, excellente condition. 288-0308, 735-7061. 2-5-83

EARNSCLIFFE près Isabella, 5 1/2, cuisine, s. bains, rénovation, garage, laveuse-sécheuse, chauffage électrique, \$550, non chauffé, 381-4248, 270-4171 de 9 à 5 h lundi à vendredi. 6-5-83

N.D.G., métro Villa Maria, duplex, r-dech seulement, 6 1/2, c.c., foyer, balcon, équipé, tous services sauf téléphone, \$640, 482-5025 après 4h. 29-4-83

TERRASSES OUTREMONT, sous-location, bail renouvelable, 3 1/2, piscine, garage, \$415, soir-w.e. 733-0409, 620-1258. 2-5-83

ST-ANDRÉ, 1654, beau 6 1/2, tranquille \$560, 1er juillet, 522-3023. 2-5-83

NOUVEAU ROSEMONT, Carignan et Gérard Morisset, construction 82, bas de triples 8 1/2, non chauffé, foyer, cour, garage, face au parc, pas d'animaux, \$775/mois. 384-0383. 2-5-83

SANGUINET - Ontario, 6 pièces, libre mai, \$390. 842-7405. 2-5-83

C.D.N. près université et hôpital, bas duplex détaché, ensolleilé, 7 1/2, terrasse et garage, libre 01-07, pour occupation possible, références. Après 17h: 731-9909. 30-4-83

N.D.G., métro duplex, 7, près métro Villa Maria - Loyola, \$600, références. De 10 à 13h, 484-0189 de 17 à 21h. 844-5721. 5-5-83

PLATEAU MONT-ROYAL, rue Fabre, 3 1/2, chauffage électrique, \$200, 271-6715. 29-4-83

### Oeuvres objets d'art

**ATTENTION COLLECTIONNEURS**  
 A vendre, collection chevaux incluant une très belle série de 8 petits chevaux chinois en ivoire représentant les 7 vies du cheval et prototype. Très belle valeur, certificat d'évaluation, prix à discuter. Appeler Bertrand, jour: 844-3361, poste 243, soir: 525-5676. 2-5-83

## HUILES RIOPELLE

Petits formats 845-8633 02-05-83

HUILES de Piché et Basque, sérigraphies de Gosgrove et Soukias, prix à discuter. 342-6990. 2-5-83

JEU D'ÉCHEC de conception unique. Échiquier de verre avec pièces en aluminium anodisé. Demande \$400. 738-2446, 1-418-651-5033. 2-5-83

A DUMOUCHEL, huile 111/2X141/2, 1944-45, 1ère œuvre abstraite, pièce de collection, \$2200, 655-3685. 2-5-83

JACK BEDER, huile 1939, 22X18, prix à discuter. 270-5275. 2-5-83

### Offres d'emploi

CHERCHONS chef de cuisine Arménienne (à temps plein), spécialiste en Pastirma, Sadjik, Mantli. (5 ans d'expérience) 845-6377. 29-4-83

### Professionnels

**LE DOYEN TRADUCTIONS SPÉCIALISÉES**  
 Français, anglais, allemand, espagnol, rédacteurs, correcteurs, interprètes, service d'imprimerie. Ramassage et livraison à domicile. 7 jours par semaine à toute heure. 255-9064. 2-5-83

### Propriétés à vendre

BOUCHERVILLE, cottage pour professionnel, situé dans un grand terrain, 6 chambres, 4 s.b., garage double. Ginnette Fleming. 481-2377. 653-2496. Montréal Trust Courtier. 29-4-83

**Un mot noir échappe... le petit Robert le rattrape.**

## LES MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

### Horizontalement

- 1—Fausse apparence. — Bismuth.
- 2—Serpent à sonnette. — Empereur de Russie.
- 3—Tout ce qui sert à orner.
- 4—Unité de mesure de volume. — Lieu où l'on enferme les taureaux avant le combat.
- 5—Astate. — Fille de Cadmus. — Devenir rose.
- 6—Introduire de nouveau.
- 7—Qui n'est pas réel. — Matière fécale.
- 8—Familièrement. — Arrondissement. — Nouvelle-Calédonie.
- 9—Greffe. — A nous. — Roi de Juda.
- 10—Fosse où l'on dépose les grains. — Viscère pair.
- 11—De la Sardaigne. — Partie profonde de la peau de certains animaux.
- 12—Pronom indéfini. — Qui ne prend pas parti entre deux puissances belligérantes. — Hélium.

### Verticalement

- 1—Durée des études. — Note de la gamme.
- 2—Métrons en colère.
- 3—Montagne. — Inflammation de l'iris.

### Solution d'hier

1—ORTHOGRAFIE  
 2—MIEU  
 3—LIVRAIE  
 4—BISET  
 5—CMIER  
 6—RAS  
 7—A  
 8—REEL  
 9—GUE  
 10—ERG  
 11—OR  
 12—LION  
 13—GRUE  
 14—NECESSITE  
 15—SR  
 16—SOUSTRAIRE  
 17—A  
 18—DRUE  
 19—ONUR  
 20—BRAS  
 21—RENDRAI  
 22—BOG  
 23—COL  
 24—RAID  
 25—ETE  
 26—FLANELLE

INFORMATIONS INTERNATIONALES



Des échauffourées se sont produites hier entre étudiants et policiers à proximité de l'Assemblée nationale à Paris. Les forces de l'ordre ont dû recourir au gaz lacrymogène et au canon à eau pour disperser quelque 4.500 étudiants de l'enseignement supérieur qui s'opposent aux réformes du ministre de l'Éducation. La plupart font médecine, droit, architecture et pharmacie. (Photolaser AP)

# La junte ordonne la fermeture de la bibliothèque US à Varsovie

VARSOVIE (AFP) — Le ministre polonais des Affaires étrangères a ordonné la fermeture immédiate de la bibliothèque américaine se trouvant dans les locaux de l'ambassade des États-Unis à Varsovie, a annoncé le porte parole du gouvernement, M. Jerzy Urban, dans une déclaration publiée par la presse nationale ce matin.

Selon M. Urban, la bibliothèque américaine « mène des activités qui dépassent le cadre des lois et des pratiques internationales », en présentant notamment des films et des programmes de télévision « diffamatoires à l'égard de la république populaire de Pologne ».

M. Urban ajoute que « ce genre d'activités constitue un abus de la bonne volonté de la partie polonaise qui a toléré l'existence de cette bibliothèque en dépit du fait qu'elle ne jouit pas du statut d'un centre d'information reconnu ».

L'annonce de la fermeture au public polonais de la bibliothèque américaine fait suite à la remise hier au chargé d'affaires américain à Varsovie, M. Herbert Wil-

gis, d'une « ferme note de protestation » contre les programmes en langue polonaise de Radio Europe Libre et de La Voix de l'Amérique.

Elle s'inscrit dans le cadre d'une détérioration constante des rapports entre la Pologne et les États-Unis, qui s'est traduite notamment par la suppression de la clause de la nation la plus favorisée dont jouissaient les exportations polonaises sur le territoire américain, ainsi que par la rupture, par la Pologne, de pratiquement tous ses programmes de coopération culturelle avec les États-Unis.

Par ailleurs, après de nombreux délais et rebondissements, Lech Walesa a enfin repris du service hier aux chantiers navals Lénine de Gdansk à quatre jours de la Fête du travail que Solidarité entend marquer par des contre-manifestations.

Aux premières heures de la matinée, le dirigeant ouvrier a signé un nouveau contrat de travail, comme il le souhaitait, avec effet rétroactif au 15 août 1980, date à laquelle il avait été réémancipé aux chantiers sous la pression des grévistes.

M. Walesa a été affecté à l'atelier My qui s'occupe de la réparation des véhicules de l'entreprise et doit travailler de six à 14 heures.

Sa réintégration aux chantiers intervient, font remarquer les observateurs, alors que le pouvoir militaire-communiste du général Wojciech Jaruzelski et les clandestins de Solidarité se trouvent, une fois de plus, face à face à propos de la Fête du travail.

La direction clandestine (TKK) du syndicat hors-la-loi a en effet invité la population et les travailleurs à descendre dans la rue le 1er mai pour marquer leur opposition au régime et réclamer le pluralisme syndical.

De source syndicale on apprend que les préparatifs en ce domaine vont bon train notamment dans les plus grandes entreprises du pays: chantiers navals (Gdansk), usine de tracteurs Ursus (Varsovie), Pafawag (usine de matériel ferroviaire, à Wrocław, dans le sud-ouest).

De son côté, le pouvoir entend fermement s'opposer à toute contre-manifestation de l'opposition et laisse en-

tendre en évitant volontairement de préciser quels moyens il entend mettre en oeuvre, qu'il saura faire « face à la situation ».

Le commandant-en-chef de la milice (police) en Pologne, le général Jozef Beim, parlant devant la commission des affaires intérieures et de la justice de la Diète (Parlement), a déclaré: « Les organes de l'État sauront dans chaque situation remplir leurs obligations ».

Dans cette situation tendue, l'Église pour sa part joue les bons offices et se pose en arbitre.

Le cardinal primat de Pologne, Mgr Jozef Glemp, sans condamner les contre-manifestations prévues, a cependant mis les ouvriers en

garde contre « les dangers » qu'elles comportent. « Là où il y a des manifestations, a-t-il dit, il peut se produire des événements que les organisateurs n'ont pas voulus ».

Mais en même temps, les évêques polonais ont refusé d'obtempérer aux injonctions du pouvoir qui leur demandait d'annuler les messes matinales en Pologne dès le 1er mai pour saint Joseph, patron des travailleurs.

Ce refus, fait-on remarquer, est significatif dans la mesure où dans divers endroits du pays les clandestins ont demandé aux Polonais de participer aux offices religieux le matin puis à manifester dans la rue, en dehors des défilés organisés par le pouvoir.

## Rome et Bonn pour le déploiement des euromissiles

ROME (AFP) — L'Italie et la RFA sont d'accord que « les euromissiles devront être déployés à la fin de l'année si les négociations de Genève se soldaient par un échec », a déclaré hier soir le chancelier fédéral Helmut Kohl.

M. Kohl a fait cette déclaration lors d'une conférence de presse conjointe avec le président du conseil italien, M. Amintore Fanfani, avec lequel il avait eu trois heures d'entretiens lors de la première journée de sa visite officielle de 48 heures en Italie.

« Nos deux pays, a-t-il ajouté, constatent avec satisfaction que les États-Unis négocient (sur la question des armements stratégiques) avec intensité et nous informent bien. Nous voulons les encourager à faire tout ce qui est humainement possible ».

M. Kohl a toutefois estimé que des progrès devaient intervenir dans la négociation qui reprendra sous peu à Genève « dans les délais impartis » (NDLR: c'est-à-dire avant la fin de l'année).

Évoquant le projet d'acte européen, que l'Italie et la RFA soumettront ensemble au conseil de Stuttgart (RFA, 7 et 8 juin), M. Kohl a réaffirmé la volonté des deux pays de faire progresser l'intégration politique au sein de la CEE.

Au sujet du sommet des pays industrialisés qui se tiendra à Williamsburg (États-Unis) en mai, « de ce sommet doit partir un message d'espoir », a déclaré M. Kohl, en évoquant les thèmes qui y seront traités: la revitalisation des économies occidentales, la lutte contre le chômage, l'endettement de nombreux pays du tiers-monde et les problèmes Nord-Sud.

M. Kohl a relevé que des opinions divergentes surgiraient « nécessairement » notamment sur les rapports entre l'Europe et les États-Unis, et les relations avec le Japon: « Elles existent déjà, elles sont en évolution », a-t-il ajouté.

# La Norvège chasse à son tour le sous-marin

STAVANGER, Norvège (AFP) — La marine norvégienne a entrepris de rechercher un sous-marin étranger qui pourrait s'être introduit dans les eaux territoriales du pays, ont annoncé hier après-midi les responsables norvégiens de la Défense.

Le centre opérationnel de la marine, à Stavanger, a été informé hier matin qu'un objet non identifié, semblable à un kiosque de sous-marin, avait été remarqué alors qu'il se déplaçait vers le sud, dans le Husnesfjord, entre Stavanger et Bergen, sur la côte ouest de la Norvège.

Selon le communiqué de la défense, aucun sous-marin norvégien ne se trouve actuellement dans cette zone. Des bateaux et des avions ont été dépêchés sur les lieux pour entamer des recherches.

Entre temps, à Moscou, l'agence Tass a affirmé hier que les accusations suédoises sur les sous-marins espions soviétiques constituaient une propagande sans fondement de militaristes et d'anti-soviétiques.

L'ambassadeur soviétique en Suède a également apporté un démenti au rapport suédois publié mardi selon lequel des navires soviétiques ont violé les eaux suédoises.

« Tout en reconnaissant l'absence de preuves directes », le rapport suédois a « trop vite tiré la conclusion que les sous-marins étaient

soviétiques », accuse TASS. L'agence ajoute « une partie de la presse n'a même pas hésité à parler de crise dans les relations entre Moscou et Stockholm ».

« Il est nécessaire de souligner catégoriquement et complètement le manque de fondement absolu de ces affirmations », dit encore TASS qui rappelle que « déjà à l'automne dernier, l'Union soviétique avait publiquement nié avoir envoyé des sous-marins dans la région de Stockholm ».

Selon l'agence, il est évident que « cette campagne anti-soviétique autour des violations imaginaires est

destinée à semer le trouble entre les deux pays ».

D'autre part, les Suédois ont pris connaissance avec crainte et stupeur que six sous-marins « soviétiques » avaient pu s'aventurer en octobre dernier dans leurs eaux, à un jet de pierre de trois bâtiments de la marine américaine qui faisaient relâche dans l'archipel de Stockholm.

Le rapport parlementaire présenté mardi sur ces incidents précisait en outre que les violations des eaux suédoises se sont poursuivies. Les observateurs estimaient hier que la note de protestation remise par le premier

ministre, M. Olof Palme, à l'ambassadeur d'URSS, M. Boris Pankin, — qui demandait toujours une preuve formelle des conclusions du rapport — n'empêchera sans doute pas de nouvelles intrusions.

Il ne s'agissait pas en octobre d'un acte isolé et les gouvernements de la presqu'île scandinave ont exprimé mardi leur inquiétude.

Le ministre norvégien des Affaires étrangères, M. Sverre Stray, a sans doute le mieux exprimé les craintes ressenties à Copenhague, Oslo et Stockholm, en soulignant que les affirmations répétées de la neutralité suédoise n'empêchaient pas

l'URSS de violer ses eaux.

Les intrusions soviétiques menacent l'équilibre militaro-politique de la Scandinavie et Oslo ne fait pas mystère que les Soviétiques s'intéressent aussi à leur littoral. À Copenhague, on déclare que la présence, à côté des sous-marins, de mini-submersibles, va poser de nouveaux problèmes.

Le ministre danois de la Défense, M. Hans Engell, a estimé que le « Danemark était désormais confronté à une nouvelle menace pour sa sécurité globale ». Le Danemark et la Norvège sont membres de l'Alliance atlantique et l'on sait de source informée à Stockholm que le

rapport parlementaire sur les incidents est étudié de très près au quartier général de l'OTAN.

La rallonge budgétaire décidée à Stockholm pour mieux lutter contre les activités de sous-marins étrangers est jugée totalement insuffisante par de nombreux officiers supérieurs de la marine. La Suède, qui sur le plan économique pourrait se payer le luxe de geler complètement ses relations avec l'URSS, aura sans doute à cœur, à terme, de réchauffer au nom de la coexistence pacifique les rapports avec Moscou.

Aux yeux de M. Palme, « personne ne doit pouvoir s'imaginer que la Suède pourrait prêter son territoire pour servir de point de départ à une agression ».

# Andropov demande aux USA de ne pas militariser l'espace

MOSCOU (d'après Reuter et AFP) — M. Youri Andropov a lancé hier un appel aux États-Unis pour qu'ils acceptent rapidement d'interdire les armes dans l'espace avant qu'il ne soit trop tard.

Dans une lettre adressée à un groupe de scientifiques américains, le secrétaire général du parti communiste soviétique déclare que Moscou est favorable à la mise au point d'un traité qui em-

pêcherait le déploiement de n'importe quel type d'armes sur orbite.

Parallèlement, il accuse les États-Unis d'avoir empêché tout progrès vers cet objectif en bloquant les négociations sur des propositions de traité avancées par les Soviétiques en 1981.

Dans leur réponse, les États-Unis ont accusé l'Union soviétique d'être le seul pays au monde à s'être doté d'un « satellite anti-satellite opérationnel ». Ils soulignent que « les activités militaires de l'URSS dans l'espace démentent les prétentions » du secrétaire général du PCUS à « se faire passer pour un défenseur de la paix dans l'espace cosmique ».

Les États-Unis, a ajouté le département d'État dans une déclaration écrite, ne se sont pas livrés à des activités « agressives » dans l'espace, mais sont cependant résolus à mettre au point un système anti-satellite « similaire à celui des Soviétiques ».

Les États-Unis « sont prêts à étudier de nouvelles mesures de contrôle d'armes spatiales qui soient vérifiables, équitables et dans l'intérêt de leur sécurité », a déclaré le département d'État.

L'utilisation de satellites anti-satellites n'est pas spécifiquement interdite par le « traité de l'espace », dont les États-Unis et l'URSS sont signataires et qui est entré en vigueur le 10 octobre 1967, rappelle-t-on.

Pour M. Andropov, les dirigeants américains semblent prévoir un rôle croissant à l'utilisation de l'espace dans leurs programmes militaires à long terme.

« Maintenant, nous arrivons vraiment à un moment crucial, indique-t-il dans sa

lettre, où les États intéressés s'assoient à la table de négociations sans tarder pour commencer à préparer un traité prohibant le déploiement de tous les types d'armes dans l'espace, ou la course aux armements gagnera aussi l'espace ».

La lettre du numéro un du Kremlin, dont le texte est publié par l'agence Tass, répondait à un appel lancé par un groupe de scientifiques américains aux deux super-puissances contre la militarisation de l'espace.

## Pinochet prêt à rester au pouvoir par la force

MADRID (AFP) — Le général Augusto Pinochet, 68 ans, a déclaré récemment lors d'une réunion de généraux chiliens à Santiago qu'il pensait rester au pouvoir « par la force » jusqu'en 1989 et briguer ensuite un nouveau mandat présidentiel, a-t-on affirmé hier de très bonne source chilienne à Madrid.

Selon cette source, qui a requis l'anonymat, ces informations proviennent directement de plusieurs généraux qui ont assisté à cette réunion. Ces derniers, précise-t-on de même source, ont affirmé qu'« il était impossible d'entreprendre quoi que ce soit contre Pinochet » et que, par ailleurs, aucun des officiers présents ne s'est opposé au projet du président chilien.

La constitution chilienne, rappelle-t-on, approuvée par référendum le 11 septembre 1980, prévoit que le général Pinochet reste au pouvoir jusqu'en 1989, date prévue pour de nouvelles élections.

**S.G.P.U.M.**  
Syndicat Général des Professeurs de l'Université de Montréal  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**  
DATE: Le jeudi 28 avril 1983  
LIEU: Salle G-2215, Pavillon Lionel-Groulx  
HEURE: 14 h 15

**TAPIS DE PERSE**  
VENTE  
Le Président de H.A.M. d'Iran, compagnie internationalement connue, a sélectionné pour lui-même quelques uns des plus beaux et uniques tapis persans, provenant d'une grande collection encore jamais vue dans cette dernière décennie. Il a préféré monter cette collection à ce temps-ci de l'année parce que le Gouvernement iranien lui a donné une courte période pour l'exportation des tapis de Perse. Ce sont des tapis de cette valeur qui furent reconnus INTERNATIONALEMENT et exposés dans les musées. Ils seront aussi en montre à notre  
**VENTE DE LIQUIDATION DE FIN D'HIVER**  
A part cette collection ci-haut mentionnée, nous avons reçu le mois dernier plus de 1000 nouvelles pièces de tapis persans et orientaux, portant le total de notre marchandise à 2000 pièces. Voici une liste partielle: Imperial Kasahan & Tabriz, Royal Kerman & Sarook, Bakhtiary, Joshagan, Bijar, Yalemah, Birjand, Beluch, Bokhara, grand choix de tapis de passage et chinois; Afghan, Kalins, carpettes: Kashmir, tapis et carpettes antiques. Dû aux circonstances, cette vente s'applique à toute la marchandise étalée, spécialement aux pièces de collectionneurs telles que: Hereke Silk Qum Silk, Naein et soie et tapis Isfahan... vendus avec un rabais de 35%, le  
**JEUDI ET VENDREDI, 28 et 29 avril, de 10h à 21h.**  
Notre excellente réputation qui est reconnue à travers le Canada depuis 1968 parle par elle-même. Nous offrons de la qualité à des prix excessivement bas, parce que 1) notre pouvoir d'achat est énorme 2) nous opérons à petits profits 3) immense volume de vente 4) pas d'intermédiaire 5) pas de frais d'entreposage. Nous sommes assurés qu'en offrant la collection du Président et le récent chargement, nous vous offrons la vente la plus considérable et la plus exclusive à des prix incroyablement bas.  
**HÔTEL MONT-ROYAL, SALLE DE BAL**  
1455 rue Peel, Montréal

**COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS**  
LA SESSION DÉBUTE LA SEMAINE DU 16 MAI  
JOUR - INTENSIF  
du lundi au jeudi 9h - 12h 260\$ (84 hres)  
ou 13h - 16h  
SOIR  
lundi et mercredi 18h - 21h 135\$ (42 hres)  
ou mardi et jeudi  
FIN DE SEMAINE  
samedi 9h - 15h 120\$ (35 hres)  
(de 9 à 15 participants par groupe)  
TEST DE CLASSEMENT: 9, 10, 11 & 12 mai de 16h30 à 19h30.  
pour plus de renseignements, téléphonez-nous au 849-8393 poste 719 - 713  
1450, RUE STANLEY - MONTRÉAL - QUE. H3A 2W6 ymca du Centre-ville fondé en 1851

**FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE**  
Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS  
Le FESTIVAL NATIONAL DU LIVRE, en collaboration avec la Librairie Hermès, invite le public à venir rencontrer les écrivains d'Outremont. Des rencontres sont prévues tous les jours de la semaine de 5 à 7, avec les écrivains suivants:  
**Aujourd'hui: Journée du THÉÂTRE et ESSAI: Pierre Dansereau, Robert Gurik et Michel Vais, Revue-jeu.**  
**Vendredi, 29 avril: Journée de la POÉSIE: Germaine Beaulieu, Paul Chamberland, Guy Gervais, Lorenzo Morin et Marcelle Roy**  
Rafraichissements offerts par: Anjou-Québec, Café Laurier, Gérard Van Houtte, La Lucarne, Marché Modèle, Pâtisserie Belge de la rue Laurier, La Spaghettata.  
1120 ouest, av. Laurier (entre Querbes et de l'Épée)  
Outremont, Montréal Tél.: 274-3669

la véritable boucherie charcuterie française  
**Anjou QUÉBEC**  
30 années vouées à la haute distinction en gastronomie  
Des prix... de la qualité!  
Spéciaux chaque semaine  
• Boeuf de l'Ouest "Qualité A1"  
• Agneau frais  
• Veau extra blanc  
• Poissons et crustacés  
• Légumes et fruits du marché  
• Fromages choisis  
• Pâtisseries fines  
• Pain frais  
• Fines importations de France  
Un personnel qualifié et compétent assure à chacun de vous un service attentionné  
Une seule adresse...  
**272-4065 1025 rue Laurier ouest 272-4086**  
(fermé le lundi)  
Pour tout achat de 20 \$... une demi heure de stationnement gratuit (garage angle Laurier et Hutchison)

ARTS ET SPECTACLES

La saison estivale de l'Orchestre symphonique

La saison estivale de l'Orchestre symphonique de Montréal (OSM) comportera cette année un festival Mozart Plus à l'église Notre-Dame, quelques concerts gratuits dans des parcs, une saison reprise à l'aréna Maurice-Richard...

Le violon solo termine sa première année Richard Roberts, un atout pour l'OSM

par Gilles Potvin

Orchestre symphonique de Montréal. Onzième de la série des Grands concerts sous la direction de Charles Dutoit. Soliste: Richard Roberts, violoniste. Programme: Concerto no 2, en do dièse mineur, op. 129 (Chostakovitch), Symphonie no 4, en mi bémol majeur (Bruckner)...

symphonique à son apogée au tournant du siècle. La Symphonie no 4 de Bruckner, la plus connue des neuf qu'il écrit, se prolonge aussi durant une bonne heure mais le compositeur s'est contenté d'un effectif normal sans instruments supplémentaires...

intime, confidentiel même. Sous la baguette ardente de Charles Dutoit, les musiciens de l'OSM ont donné une exécution véritablement resplendissante dans laquelle les cuivres ont particulièrement brillé...

bre et retenu dans les passages plus expressifs qui abondent dans cette œuvre. M. Roberts, qui vient d'avoir 37 ans, va bientôt compléter sa première année comme violon solo de l'OSM et l'on peut que souhaiter qu'il demeure à son poste pour longtemps encore.

TELEVISION

- 12.30 CBFT: Le Meigoual, ANO Bou Bou, Au jour le jour, Cinéma: Françaises à l'italienne...

- 18.00: Mario Costa, avec Chelo Alonso, Rik Battaglia et Liana Orta, Le 18 heures, Un monde en folie...

- 12.00: Mes mains ont la parole, Le tour du monde en 42 jours, 18.00: Atout cœur, Des chiffres et des lettres...

CINEMA

- ASTRE I: (327-5001) - "Les bronzés font du ski" 7 h 00 - "Le fou de la classe" 8 h 35 - "La chèvre" 10 h 10...

- CINEPLEX V: - "The verdict" 2 h 00, 4 h 30, 7 h 00, 9 h 30, CINEPLEX VI: - "Missing" 2 h 15, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 30...

- FAIRVIEW II: - "The black stallion returns" 7 h 10, 9 h 10, IMPERIAL: (288-7102) - "The Outsiders" 12 h 45, 2 h 30, 4 h 15, 7 h 45, 9 h 30...

SURSCENE

- Café Théâtre Quartier Latin: 4303 rue Saint-Denis (843-4384) - Jacques Marchand, à 22 h, CAFÉ MOLIERE: 1200 St-Hubert (844-7000) - "AREU-MC", 20 h 30 jusqu'à 1 h...

- tour René, Mon cher, 21 h 00, SALLE CLAUDE CHAMPAGNE: 220 Vincent d'Indy - Steve Reich, 28 avril, 20 h...

- DAUPHIN I: (721-6060) - "Les valseuses" 7 h 00, 9 h 20, DAUPHIN II: "Qu'est-ce qui fait courir David" 7 h 20, 9 h 20...

Vernissage aujourd'hui au MBA

Le Musée des beaux-arts (MBA) de Montréal invite le public au vernissage, ce soir à 19 h, de l'exposition Fragments et figures, centrée sur l'œuvre de cinq jeunes peintres français et illustrant une nouvelle tendance de l'art non figuratif.

sant, Serge Fauchier, fera de même le dimanche 15. Par ailleurs, M. Piffaretti amènera le samedi 30 avril de 11 h à 13 h un atelier pour en-

fants de 6 à 9 ans. M. Fauchier tiendra un atelier pour les 10 à 15 ans le samedi 14. Renseignements: 285-1600, poste 135.

Musica camerata montreal. Le samedi 30 avril 1983 à 17 heures. CATHÉDRALE CHRIST CHURCH. Concert de musique de chambre. SCHUBERT: Trio pour cordes (un mouvement)...

GAGNANTE DE L'OSCAR MEILLEURE ACTRICE DE L'ANNÉE Meryl Streep. LE CHOIX DE SOPHIE v.f. SOPHIE'S CHOICE. "Dès demain" au Berri: 12:50 - 3:40 - 6:30 - 9:20.

Maria Chapdelaine. LES FILMS ASTRAL LITÉE présente MARIA CHAPDELAINE. GILLES CARLE d'après le roman de LOUIS HÉMON. CAROLE LAURE NICK MANCUSO · CLAUDE RICH...

cinémasplus inc. Un film de Bertrand Blier. LES VALSEUSES. LE DAUPHIN 1. Lun. à ven.: 7:00 - 9:20. Sam. Dim.: 2:15 - 4:30 - 7:00 - 9:20.

SEMAINE: 6.10, 7.50, 9.30. ELYSÉE 1. ANNY DUPREY BERNARD GIRAudeau. meurtres à domicile. NINO MANFREDI · ELEONORA GIORGI. nu de femme. LE PARISIEN 5. 480 ST-CATHERINE O 866-3856.

Société de musique contemporaine du Québec. COMPLET. SERGE GARANT, Directeur artistique. STEVE REICH AND MUSICIANS. JEUDI 28 AVRIL 1983 20 HEURES SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE 220, Vincent-d'Indy.

Le dernier film de Rainer Werner Fassbinder et le plus controversé... Écrit par un homme qui réussit fort bien dans la controverse, en explorant un monde de passion et de sexualité. C'est Querelle. L'exposé final de Fassbinder. Querelle. Based upon the novel by Jean Genet. EN ALLEMAND AVEC SOUS-TITRES ANGLAIS.

OSM ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL CHARLES DUTOIT. FESTIVAL À NOTRE-DAME '83 MOZART PLUS. 28 juin MARK ELDER, 29 juin MARIO BEMARDI, 30 juin CHARLES DUTOIT, 1er juillet CHARLES DUTOIT, 2 juillet CHARLES DUTOIT, 3 juillet CHARLES DUTOIT, 4 juillet CHARLES DUTOIT, 5 juillet CHARLES DUTOIT, 6 juillet CHARLES DUTOIT, 7 juillet CHARLES DUTOIT, 8 juillet CHARLES DUTOIT, 9 juillet CHARLES DUTOIT, 10 juillet CHARLES DUTOIT, 11 juillet CHARLES DUTOIT, 12 juillet CHARLES DUTOIT, 13 juillet CHARLES DUTOIT, 14 juillet CHARLES DUTOIT, 15 juillet CHARLES DUTOIT, 16 juillet CHARLES DUTOIT, 17 juillet CHARLES DUTOIT, 18 juillet CHARLES DUTOIT, 19 juillet CHARLES DUTOIT, 20 juillet CHARLES DUTOIT, 21 juillet CHARLES DUTOIT, 22 juillet CHARLES DUTOIT, 23 juillet CHARLES DUTOIT, 24 juillet CHARLES DUTOIT, 25 juillet CHARLES DUTOIT, 26 juillet CHARLES DUTOIT, 27 juillet CHARLES DUTOIT, 28 juillet CHARLES DUTOIT, 29 juillet CHARLES DUTOIT, 30 juillet CHARLES DUTOIT.

## Communications

## Bertrand propose un virage vers l'économique

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Le ministère des Communications du Québec, canal privilégié depuis 1970 pour exprimer la souveraineté culturelle du Québec, doit devenir un ministère préoccupé d'abord de « l'économie des communications ».

M. Jean-François Bertrand, le titulaire de ce ministère a annoncé ce virage hier à l'occasion d'une conférence de presse où il a rendu public un document de réflexion qui sera le point de départ d'un sommet sur les communications au début d'octobre.

Ce document de réflexion fait le bilan de la courte histoire du ministère des Communications. Il fait ressortir clairement que le Québec a négligé jusqu'ici le développement des industries de communications au détriment des querelles fédérales-provinciales. Selon M. Bertrand, il n'est certes pas sain de disperser ses énergies dans le contentieux fédéral-provincial d'autant plus qu'on sait qu'il n'y a rien à espérer pour l'instant de ce côté. Puisque les ressources sont comptées, il vaut mieux concentrer les efforts, en collaboration avec les partenaires des industries des communications pour aller chercher la part qui revient au Québec dans ce secteur, croit-il.

Aux yeux du ministère des Communications, le virage que l'on s'apprête à prendre doit se faire dans le contexte des années 80. À cet égard, M. Bertrand parle abondamment de déréglementation et de virage technologique.

La déréglementation est, selon M. Bertrand, une donnée importante du problème posé par le rôle de l'État dans le secteur des communications. Après avoir beaucoup réglementé, les gouvernements ont commencé à déréglementer pour tenir compte de la concurrence. Cette déréglementation va se poursuivre et s'accroître si bien que le gouvernement doit trouver d'autres leviers pour faire pro-

fitier du développement de ce secteur à la société québécoise. Ces leviers sont la fiscalité, l'aide aux entreprises, la création de projets pilote, la politique d'achat du gouvernement et une série d'autres moyens qui sauront diriger de manière volontaire des investissements, des projets.

Au passage, M. Bertrand souligne que cette tendance à la déréglementation pourra effectivement amener des remises en cause du rôle et des moyens d'action du ministère, mais aussi de certains organismes qui en dépendent. La Régie des services publics, qui est le bras judiciaire par lequel le Québec impose un règlementation dans le secteur des communications, pourra voir son rôle et ses responsabilités remises en question. Celle-ci a d'ailleurs de moins en moins de responsabilités.

Le virage technologique est pour le secteur des Communications une voie de l'avenir que le ministère des Communications n'entend pas négliger. Le document publié hier voit le ministère comme le fer de lance du développement en technologie des communications et on le présente comme le détenteur de l'expertise de base qui permettra le passage à toutes les techniques d'avenir comme la télématique et la bureautique.

Cette vue du rôle du ministère des Communications est quelque peu contestée par le futur Secrétariat à la Science et à la Technologie que le ministre Gilbert Paquette est en train de mettre sur pied. Celui-ci a déjà eu le mandat de mettre sur pied une table de concertation sur l'informatique. Indirectement, M. Bertrand reconnaît qu'il existe une certaine rivalité à ce sujet en disant que les intervenants du secteur privé veulent, avant de faire leur lit en ce domaine, que le gouvernement commence par « border son propre lit ».

## Affaire Mackasey: la GRC pourrait porter des accusations d'ici 10 jours

■ La police fédérale tente d'établir s'il y a eu trafic d'influence

par Paule des Rivières

OTTAWA — La Gendarmerie royale du Canada (GRC) enquête présentement pour savoir s'il y a eu un trafic d'influence illégale en rapport avec la faillite des Ateliers d'usinage Hall. C'est ce qu'elle a déclaré hier devant le comité parlementaire sur l'affaire Mackasey.

Qui plus est, elle pourrait, en vertu du code criminel, recommander que des poursuites soient intentées. Elle remettra un rapport partiel de son enquête dans dix jours, faisant la lumière sur la partie de ses recherches qui touche directement le Comité des élections et privilèges sur l'affaire Mackasey.

Ce comité cherche à savoir si le député libéral Bryce Mackasey a été un lobbyiste payé et s'il a été pour ce faire propriétaire d'une compagnie à numéros 109609.

Le tout a débuté lorsque le quotidien *The Gazette* a rapporté que le député de Lincoln avait fait des représentations rétribuées auprès de son gouvernement, dans le but de décrocher des contrats pour la compagnie Les Ateliers d'usinage Hall, située dans son ancien comté de Verdun.

Les audiences du comité ont permis de confirmer que M. Mackasey avait empoché plus de \$200,000 en vendant à prix fort des actions qui va-

laient moins à la compagnie 109609. Le député a qualifié son profit de « légitime ».

Hier devant le comité le commissaire Robert Simmonds, de la GRC, a été peu loquace, mais en a dit suffisamment pour qu'il soit clair que l'enquête sur la faillite a conduit la GRC à des « intérêts parallèles » à ceux du Comité des privilèges et élections, formé de députés des trois partis.

L'article du code criminel qui interdit « l'exercice d'influence » est celui dont a parlé hier le commissaire Simmonds. Il rend possible d'amende quiconque qui, ayant de l'influence auprès du gouvernement, exige, accepte ou offre un avantage en considération d'une collaboration ou d'un exercice d'influence se rapportant à des affaires du gouvernement. Cela pourrait s'appliquer à des personnages à l'extérieur du gouvernement.

L'enquête de la GRC a commencé peu après que la Division des faillites de la Cour supérieure lui eût demandé d'assister aux audiences sur la faillite des Ateliers d'usinage Hall, comme elle l'a fait pour 661 des 31,000 audiences de 1982 sur les faillites.

De fil en aiguille, la GRC s'est retrouvée dans un échec de transactions et « des douzaines d'individus ».

Tant et si bien qu'elle a présentement en mains — ou a remis au ministère de la

Justice — des documents que le comité des élections et privilèges juge vitaux pour lui. Et, hier soir, le commissaire de la GRC a tenté de voir s'il pouvait donner des documents ou une liste, à tout le moins, au comité.

Ce dernier a fait remarquer qu'il convenait de presser le pas pour sortir M. Mackasey des limbes. (C'est M. Mackasey qui a lui-même demandé la convocation de ce comité estimant que c'était la voie la plus rapide vers un verdict l'avantageant mais, devant la complexité de l'affaire, les audiences s'allongent).

Le commissaire de la GRC a par ailleurs contredit le président du Board of Trade de Montréal, M. Robert Harrison, dont le comité a dénoncé les « incohérences apparentes ». M. Harrison est d'ailleurs rappelé, il doit comparaître à nouveau lundi.

Le président du Board of Trade a agi comme conseiller pour M. Mackasey dans cette affaire et également pour plusieurs personnes, dont les deux présidents des Ateliers Hall qui se sont succédés avant la faillite. Il a joué un rôle aussi dans la fusion et la création d'une batterie de compagnies, dont une aux Bermudes faisant partie de l'enquête de la GRC.

Les enquêteurs de la GRC versés à ce dossier, qui sont à Montréal, ont déjà rencontré, semble-t-il, M. Harrison,

mais non M. Mackasey. A ce sujet, M. Simmonds a déclaré: « on le rencontrera si nécessaire ». Mais la GRC a rencontré déjà « d'autres membres du gouvernement ».

M. Simmonds ne voulait pas trop en dire mais a bien fait savoir qu'il n'était pas le mieux placé car ce n'est pas lui qui mène l'enquête.

En fait, s'il s'est retrouvé devant le Comité parlementaire, c'est à la suggestion expresse du président du Board of Trade, M. Harrison, qui, dans son témoignage il y a deux semaines, avait déclaré que M. Simmonds, de la GRC, partageait son interprétation du fameux enregistrement à la source de toute l'affaire et était « un témoin crédible ».

« Je n'ai jamais même parlé à M. Harrison », a déclaré M. Simmonds hier.

Ce dernier était accompagné du constable Rivard, qui a personnellement assisté au témoignage de M. Harrison lors des audiences sur la faillite des Ateliers Hall en mai 1982 mais qui était absent de la pièce lorsque le président du Board a demandé l'arrêt de l'enregistrement et témoigné verbalement, mentionnant le nom de M. Mackasey. (C'est ce filon que la *Gazette* a poursuivi).

« Je n'ai pas été témoin des déclarations de M. Harrison à ce moment-là a déclaré M. Rivard hier, en ajoutant qu'à

son retour on l'avait informé de la mention de M. Mackasey. Sur le coup, M. Rivard n'a pas pensé qu'un appareil central avait, à l'insu de M. Harrison, tout enregistré.

Aujourd'hui, le comité doit entendre les représentants de quatre banques, dont trois avaient reçu la visite de M. Harrison et Jean Lanthier, le dernier président de la compagnie Les Ateliers, dans le but d'obtenir de l'argent.

Or, selon M. Lanthier, M. Harrison exigeait de parler aux représentants des banques sans sa présence à chaque fois que les éventuels prêteurs voulaient savoir ce qu'était la compagnie à numéros et ce qu'elle avait empruntés, endossée par Les Ateliers, et dont le comité a appris qu'ils avaient servi à acheter les actions de M. Mackasey, qui incidemment, devait \$400,000 à la banque.

Hier, M. Lanthier a terminé son témoignage en confirmant que M. Harrison lui avait clairement donné à entendre que « M. Mackasey est l'homme-clé à Ottawa ». M. Lanthier qui a été, d'après un des députés membres du comité, le « dindon de la farce », a dit qu'il n'avait jamais pu obtenir les informations pertinentes sur sa nouvelle compagnie. « Sois patient, ça s'en vient », serait la réponse qu'il aurait le plus souvent reçue de M. Harrison lorsqu'il s'inquiétait des finances des Ateliers.

## LA SEULE CALIFORNIE EN

VOYAGE-ÉCLAIR



Personne ne vous emmène en Californie aussi rapidement qu'Air Canada. Pour votre prochain voyage-éclair à Los Angeles ou San Francisco, Air Canada vous offre un nouvel horaire encore plus pratique.

Départ de Montréal vers Los Angeles à 8 heures tous les matins avec l'escale la plus brève en chemin. À Toronto. Pour les autres vols, une seule formalité de douane, à Montréal. À l'escale, vous disposez d'un salon spécial et n'avez plus à vous occuper de rien: les bagages sont transférés et votre siège est déjà réservé à bord du prochain avion.

Air Canada vous offre le voyage le plus court vers la Californie. Et le voyage le plus agréable. Grâce à la qualité unique de son Service Connaisseur. Personne d'autre ne vous offre un service aussi pratique vers la Californie.

Pour un voyage-éclair en Californie, il n'y a rien comme le Prêt-à-partir d'Air Canada.



## MONTRÉAL

## LOS ANGELES

DÉPART	ARRIVÉE
8h00	12h00 tous les jours
14h00	19h50 le samedi
15h45	19h50 sauf le samedi

## SAN FRANCISCO

8h00	12h10 tous les jours
15h45	19h50 sauf le samedi

VOTRE PRÊT-À-PARTIR POUR LE SUCCÈS.

AIR CANADA



Service Connaisseur et Prêt-à-partir sont des marques de commerce d'Air Canada.

MARKETS ÉCONOMIQUES

Bond des immobilières

A l'issue d'une journée d'activité nerveuse, les titres ont réussi à enregistrer des gains modestes hier à la Bourse de Toronto. L'indice composé des 300 a ajouté 4,03 points à 2.325,30 et le volume des transactions a été de 10,9 millions d'actions échangées, au regard de 8,2 millions mardi. Il y a eu 348 titres gagnants, 263 perdants et 271 inchangés.

Dix des 14 groupes ont avancé, celui des sociétés de construction et des immobilières en tête, avec l'addition de 177,04 points à 4.617,5. Mais le secteur des aurifères a encaissé le pire recul, avec 94,96 en moins à 4.341,84.

Parmi les industriels très actifs, il y a eu: Cadillac Fairview en avance de 3,8 à \$91,2; Dome Pet de 5 cents à \$4,35; Selkirik A de 1-2 à \$12,1; Daon Development de 6 cents à \$2,16; B.C. Téléphone de 1-4 à \$19,5-8. Mais Bell Canada a perdu 1-8 à \$27,1-2; Gulf Canada 1-2 à \$15,5-8; Mtel Corp 3-4 à \$22,1-4; First City Financial 2 à \$21 et Seagram Co. 1-3 à \$3,7.

Parmi les mines, Inca Resources a grimpé de 1-8 à \$7,7-8; Hudson Bay Mining de 1-8 à \$19,1-2; Pit Point Mines de 1 à \$30,4; Mais Campbell Red Lake a chuté de 1 à \$31,4 et Denison de 1-4 à \$39,3-8.

Du côté des pétroles, Asamera Inc. a progressé de 1-2 à \$26,5-8; Onyx Pet de 1-4 à \$9,7-8 et PanCanadian Pet de 3-8 à \$27,7-8. Mais Dome Canada a délaissé 5 cents à \$4,20 et Total de 1-4 à \$14,1-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including AMCA Int, Abitibi, Acadian, etc.

TRUST GENERAL logo and text: DÉPÔTS DE DÉPÔT GARANTIS 1 3/4 %

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies under 'Ventes Haut Bas Form. Ch.' category.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies under 'Ventes Haut Bas Form. Ch.' category.

TRUST GENERAL logo and text: DÉPÔTS DE DÉPÔT GARANTIS 1 3/4 %

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies under 'Ventes Haut Bas Form. Ch.' category.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies under 'Ventes Haut Bas Form. Ch.' category.

TRUST GENERAL logo and text: DÉPÔTS DE DÉPÔT GARANTIS 1 3/4 %

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies under 'Ventes Haut Bas Form. Ch.' category.

Ventes Haut Bas Form. Ch.

Table of stock prices for various companies under 'Ventes Haut Bas Form. Ch.' category.

B. Royale en vedette

Après un début de journée en hausse accentuée, les titres ont retréfié en fin d'après-midi, hier, à la Bourse de Montréal. En clôture, l'indice composé avait ajouté seulement 0,10 de point à 388,97. Sept des 11 secteurs ont enregistré des avances modestes. Le volume a été de 1,553,934 actions transférées, au regard de 1,004,396 mardi.

Le groupe des banques a acquis 6,80 points à 514,75; celui des pétroles 1,39 à 556,98 et celui des papeteries 1,10 à 189,24. Par contre, les industriels ont régressé de 0,10 à 388,97.

Du point de vue du volume, le titre le plus actif des industriels a été Banque Royale, en hausse de 3-8 à \$21,5-8 dans un virement de 200.000 unités. Dome Mines, en recul de 5-8 à \$22, a dans un virement de 7,450 unités, a été le titre le plus transféré des mines et pétroles.

Il y a 99 titres en progrès, 63 en déclin et 53 sont demeurés inchangés pour un total de 215. Parmi les autres titres très actifs, on note: Imperial Oil, gagnant 1-2 à \$34,1-4; Itasca, 1-2 à \$37,3-8; Shell, 1-8 à \$23,1-2; Total Petroleum, 1-8 à \$14,1-8; CP Enterprises, 1-8 à \$22,1-2 et Banque de Montréal, 1-8 à \$32,7-8. Mais Bell Canada a régressé de 3-8 à \$27,3-8; Falconbridge Copper de 1-4 à \$17,1-8 et Hiram Walker de 1-8 à \$23,3-4.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including Agnico, Alcan, Alcan Int, etc.

NEW YORK

Au-dessus de 1,200

La Bourse de New York a cédé aux prises de bénéfice à la dernière heure de transactions hier, après avoir consolidé ses fortes avances de mardi dans un marché très actif. L'indice des actions industrielles s'est établi en clôture à 1.208,40, en hausse de 1,06 point après avoir enregistré des avances de près de 15 points. Quelque 118 millions d'actions ont été échangées.

Selon les analystes, l'optimisme des investisseurs, résultant du fait que l'indice est parvenu depuis mardi à se maintenir au-dessus du niveau record de 1,200 points, a semblé finalement affecté par les mises en garde réitérées qu'après huit mois de hausse presque ininterrompue une correction était de plus en plus probable.

En clôture, le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 783 contre 857 titres ont été échangés.

Lockheed a clôturé à \$117,8. Homestake Mining a perdu 1-4 à \$28,58. Spera y a clôturé à \$36,1-2 en hausse de 1-8. Merck a gagné 2-3 à \$89,3-4. Corning Glass a monté de 2-1 à \$70,3-4. Reynolds Metals a clôturé à \$32,1-8 en hausse de 1-8.

Parmi les valeurs canadiennes, Campbell Red Lake a chuté de 1-8 à \$25,3-4; Alcan de 7-8 à \$30,1-4 et MacMillan Bloedel de 5-8 à 26,3-8. Mais Hudson Bay Mining a grimpé de 5-8 à \$16,1-8; Inco de 1-8 à \$14,1-8 et Hiram Walker Resources de 1-8 à \$19,1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF, AMRC, AMRW, etc.

NEW YORK

Au-dessus de 1,200

La Bourse de New York a cédé aux prises de bénéfice à la dernière heure de transactions hier, après avoir consolidé ses fortes avances de mardi dans un marché très actif. L'indice des actions industrielles s'est établi en clôture à 1.208,40, en hausse de 1,06 point après avoir enregistré des avances de près de 15 points. Quelque 118 millions d'actions ont été échangées.

Selon les analystes, l'optimisme des investisseurs, résultant du fait que l'indice est parvenu depuis mardi à se maintenir au-dessus du niveau record de 1,200 points, a semblé finalement affecté par les mises en garde réitérées qu'après huit mois de hausse presque ininterrompue une correction était de plus en plus probable.

En clôture, le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 783 contre 857 titres ont été échangés.

Lockheed a clôturé à \$117,8. Homestake Mining a perdu 1-4 à \$28,58. Spera y a clôturé à \$36,1-2 en hausse de 1-8. Merck a gagné 2-3 à \$89,3-4. Corning Glass a monté de 2-1 à \$70,3-4. Reynolds Metals a clôturé à \$32,1-8 en hausse de 1-8.

Parmi les valeurs canadiennes, Campbell Red Lake a chuté de 1-8 à \$25,3-4; Alcan de 7-8 à \$30,1-4 et MacMillan Bloedel de 5-8 à 26,3-8. Mais Hudson Bay Mining a grimpé de 5-8 à \$16,1-8; Inco de 1-8 à \$14,1-8 et Hiram Walker Resources de 1-8 à \$19,1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF, AMRC, AMRW, etc.

NEW YORK

Au-dessus de 1,200

La Bourse de New York a cédé aux prises de bénéfice à la dernière heure de transactions hier, après avoir consolidé ses fortes avances de mardi dans un marché très actif. L'indice des actions industrielles s'est établi en clôture à 1.208,40, en hausse de 1,06 point après avoir enregistré des avances de près de 15 points. Quelque 118 millions d'actions ont été échangées.

Selon les analystes, l'optimisme des investisseurs, résultant du fait que l'indice est parvenu depuis mardi à se maintenir au-dessus du niveau record de 1,200 points, a semblé finalement affecté par les mises en garde réitérées qu'après huit mois de hausse presque ininterrompue une correction était de plus en plus probable.

En clôture, le nombre des baisses a dépassé celui des hausses: 783 contre 857 titres ont été échangés.

Lockheed a clôturé à \$117,8. Homestake Mining a perdu 1-4 à \$28,58. Spera y a clôturé à \$36,1-2 en hausse de 1-8. Merck a gagné 2-3 à \$89,3-4. Corning Glass a monté de 2-1 à \$70,3-4. Reynolds Metals a clôturé à \$32,1-8 en hausse de 1-8.

Parmi les valeurs canadiennes, Campbell Red Lake a chuté de 1-8 à \$25,3-4; Alcan de 7-8 à \$30,1-4 et MacMillan Bloedel de 5-8 à 26,3-8. Mais Hudson Bay Mining a grimpé de 5-8 à \$16,1-8; Inco de 1-8 à \$14,1-8 et Hiram Walker Resources de 1-8 à \$19,1-2.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock prices for various companies including ACF, AMRC, AMRW, etc.

L'or et l'argent

L'once d'or en devise canadienne était cotée hier à la clôture et \$526,32 (offre) et \$522,59 (demande) par la Fiducie Guardian, un courtier de métaux précieux et de devises étrangères. L'once d'argent était cotée quant à elle à \$1,50 (offre) et \$1,45 (demande).

Voici les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de mardi.

TRUST GENERAL logo and text: Recevez un message écrit sur une couverture de plus de 50,000 km²

TRUST GENERAL logo and text: Recevez un message écrit sur une couverture de plus de 50,000 km²

Options

Table of options prices for various companies including Alcan, Agnico, etc.

Les cours de l'once (Troy) d'or à la fermeture des principaux marchés mondiaux, hier, en dollars US avec, entre parenthèses, les cours de mardi.

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

# Le budget Lalonde: un stimulant modeste, dit le Conference Board

OTTAWA (PC) — Bien que le dernier budget fédéral n'offre qu'un « modeste stimulant » à l'économie, la reprise qui s'annonce ne sera pas un feu de paille, soutient le Conference Board du Canada, qui entrevoit une « amélioration constante des perspectives au cours des prochains mois ».

Dans une série de prévisions publiées hier, l'organisme vient corroborer les prédictions faites par le ministre des Finances du Canada, M. Marc Lalonde, dans le budget qu'il a présenté mardi de la semaine dernière.

Ainsi, le Conference Board prévoit que le produit national brut (PNB) canadien connaîtra une légère hausse cette année, soit d'environ 2%, et affichera un progrès plus marqué de 5,4% l'an prochain. Toujours selon l'organisme, les mesures du dernier budget ne contribueront

que pour 0,5% à ces hausses, ce qui constitue un « modeste stimulant » venant appuyer la reprise, tout comme le regain d'optimisme des consommateurs et l'épuisement des stocks empilés dans les usines.

Dans son budget, le ministre Lalonde prévoit une hausse de 2,3% du PNB cette année et de 5,2% l'an prochain.

Selon le Conference Board, l'inflation se maintiendra un peu au-dessus de 5% en 1983 et 1984, tandis que les taux d'intérêt continueront d'être bien en-dessous des records de l'an dernier.

En revanche, le Confe-

rence Board, tout comme le gouvernement d'Ottawa, ne prévoit pas d'amélioration à court terme de l'emploi. Le chômage ne diminuera que graduellement, du sommet de 12,8% atteint l'an dernier jusqu'à 11,2% à la fin de 1984, comparativement à 11,4% dans les prévisions du budget.

Autre facteur déterminant pour la reprise, le taux d'épargne très élevé au pays diminuera, ce qui permettra un accroissement de plus de 2% des dépenses de consommation cette année et de 4% en 1984. Du point de vue des biens durables, comme les autos et les meubles, la croissance de la consommation

sera encore plus marquée, atteignant 6% et 9% pour 1983 et 1984.

En dépit des programmes d'investissements publics dans la construction d'infrastructures et d'édifices fédéraux annoncés dans le budget, le Conference Board estime que la construction non résidentielle ne montrera pas de signe de reprise avant l'été 1984. En revanche, la chute des taux d'intérêt, ainsi que les mesures gouvernementales favorisant l'acquisition d'une maison, assureront un « revirement beaucoup plus vigoureux » pour la construction résidentielle, qui devrait progresser de 20% cette année.

## Air Canada annonce 420 nouvelles mises à pied

À cause de ses activités au ralenti, la société Air Canada, dont le déficit pour l'exercice financier 1982 s'élève à \$32 millions, procédera à la mise à pied de 420 employés le 1er septembre prochain, dont 120 mécaniciens de Winnipeg et 300 agents de bord répartis dans tout le pays, a annoncé hier la compagnie.

Ces nouvelles mises à pied, qui, conformément aux conventions collectives, doivent être annoncées quatre mois à l'avance, font suite aux mises à pied de 500 mécaniciens et autres employés au sol, au début de l'année, après que les syndicats aient refusé des amendements à la baisse de leurs contrats de travail.

Les 120 mécaniciens de Winnipeg, cette fois, ne resteront sans travail que durant six mois, espère-t-on, c'est-à-dire jusqu'à ce que les révisions périodiques des 39 Boeing 727 de la compagnie soient nécessaires. Les ateliers de Winnipeg sont spé-

cialisés dans l'entretien du tri-réacteur B-727 mais les appareils de ce type ne sont plus révisés qu'à toutes les 16.500 heures de vol plutôt qu'à toutes les 12.000 heures. Au surplus, comme pour le reste de la flotte, la surcapacité chez Air Canada a provoqué une sous-utilisation qui prolonge les délais d'entretien.

Quant aux 300 agents de bord, ils seront mis à pied pour une période indéfinie et ce nombre pourrait inclure les 185 agents dont l'emploi devait être sauvegardé après les ententes récentes sur les heures de travail réduites des agents de bord.

Les porte-parole de la compagnie ont répété, hier, que seules des accords portant sur le temps partagé auraient pour effet de maintenir les effectifs au travail chez Air Canada. Les pilotes ont accepté quant à eux des réductions de salaires de 5% en janvier dernier pour épargner 147 emplois.

## au jour le jour

### Enquêter sur l'Etat

Le Conseil du patronat du Québec (CPQ) suggère à M. Jacques Parizeau, à deux semaines du dépôt de son budget, de créer une commission d'enquête sur le rôle de l'Etat dans l'activité économique. Son mandat serait de trouver de nouvelles façons de retourner le plus possible les responsabilités du développement économique à l'entreprise privée. Le CPQ demande l'exclusion systématique de toute hausse d'impôt.

### Encore les Japonais!

Les exportations japonaises de magnétoscopes ont augmenté de 17% en mars par rapport à l'an dernier pour atteindre 1,07 million d'unités. Les exportations vers les Etats-Unis de ces appareils d'enregistrement de son et d'image ont connu une hausse de 30,4% en mars. Suite à une entente avec la Communauté économique européenne, les exportations vers l'Europe ont augmenté de seulement 0,5%.

### Première baisse en 15 ans

Aux Etats-Unis, les coupures de salaires dans l'industrie de l'acier ont conduit à une baisse nette de 1,4% des salaires pour la première année d'application des conventions collectives négociées par les syndicats jusqu'à maintenant cette année. C'est la première fois qu'une telle baisse globale survient depuis que le gouvernement américain établit des statistiques à ce sujet, c'est-à-dire depuis 15 ans.

### Les faillites agricoles

Au premier trimestre, les faillites agricoles ont passées de 113 à 115 au Canada et de 49 à 27 au Québec, par rapport à l'année dernière. C'est dans les Prairies que les faillites ont augmenté beaucoup, soit de 200%. L'Ontario a connu le même nombre de faillites agricoles que l'an passé, c'est-à-dire 47.

### Turbulences chez Eastern

Eastern Airlines pourrait être en cessation de paiements en juin prochain si elle ne réussit pas à mettre au point un plan de réajustement de ses dettes. L'extranéiste et président de Eastern, M. Frank Borman, a révélé des pertes nettes de \$60,7 millions pour le premier trimestre de 1983. Eastern demande pour la deuxième fois en neuf mois à ses banques créditrices une extension de crédits.

### En raccourci

Les Coopérants, société mutuelle d'assurance-vie, ont enregistré en 1982 un excédent net de \$3,2 millions et Les Coopérants, compagnie d'assurance générale, ont réalisé un bénéfice net de \$430.000. À cause de réactions négatives, la Société nationale de l'amiante pourrait être amenée à revenir sur sa décision et faire à Thetford plutôt qu'à Sherbrooke ses essais industriels d'extraction de magnésium, ce qui sera discuté le 12 mai par le conseil d'administration... Les commissaires industriels recevront \$50.000 au lieu de \$45.000 en subvention annuelle au cours des trois prochaines années... Dominion Textile a déclaré un bénéfice net de 35 cents par action au premier trimestre, comparativement à 15 cents l'an passé... Trente-et-une firmes de l'industrie aéronautique canadienne seront présentes au Salon du Bourget, le lieu le plus prestigieux de l'aéronautique.

Claude Turcotte

# Sucre St-Laurent demande deux fois plus que Redpath, réplique la RSQ

par Michel Nadeau

Sucre Saint-Laurent chercherait à exploiter sa situation de monopole de raffinage au Québec en demandant 60% de plus qu'en Ontario et aux Etats-Unis pour transformer en produit de consommation le sucre de la Raffinerie de sucre du Québec (RSQ). Par ailleurs, Provigo n'a jamais touché de commission aussi généreuse que la laisse croire la direction de Sucre Saint-Laurent pour vendre le sucre de la RSQ.

C'est ce que soutiennent les dirigeants de Provigo et de la RSQ, une entreprise d'Etat située à Saint-Hilaire, suite à la publication dans LE DEVOIR d'articles sur la bataille engagée entre les

deux entreprises sucrières du Québec.

« Nous serions très heureux de raffiner notre sucre à Montréal au lieu de Toronto mais Sucre Saint-Laurent demande entre 50% et 60% de plus que Redpath Sugars. Un écart aussi élevé n'est tout simplement pas acceptable. Nous sommes en affaires pour faire de l'argent et non donner des subventions à des entreprises qui ont trop d'employés. »

C'est ce qu'a déclaré hier au DEVOIR le vice-président exécutif de la RSQ, M. Roney Audet, qui sortait d'une rencontre avec les dirigeants de Sucre Saint-Laurent pour étudier les possibilités de raffinage, dans cette dernière entreprise, du sucre de bette-rave produit par la RSQ.

Le sucre est vendu dans les magasins Provigo et Métro-Richelieu sous la marque Marie-Perle.

Sucre Saint-Laurent mène actuellement une vigoureuse campagne de relations publiques après avoir perdu ce contrat, n'étant pas suffisamment concurrentiel avec Redpath Sugars, qui emploie beaucoup moins d'employés et possède des installations beaucoup plus modernes.

Par ailleurs, le président de Provigo, M. Pierre Lessard, a confié qu'il avait été renversé par la nouvelle, en prévenance de la direction de Sucre Saint-Laurent et publié dans The Gazette, à l'effet que Provigo aurait touché une commission de \$1 million et un rabais de \$150 la tonne.

« Nous aimerions recevoir autant d'argent par les temps qui courent. Mais les conditions réelles ne sont pas de tout de cet ordre de grandeur ».

Le président de Sucre Saint-Laurent, M. Jean d'Ailly affirmait que, telle ment heureux des conditions offertes par la RSQ, Provigo n'avait pas demandé de subventions à Sucre Saint-Laurent. Or, M. Lessard est catégorique: « À deux reprises, nous avons demandé des subventions aux deux entreprises. Puis, nous avons pris la moins chère. La différence entre les deux n'était pas énorme ».

À l'Assemblée nationale hier, deux députés libéraux, M. Yvon Picotte (Maski-

ngongé) et Claude Dubois (Huntingdon) ont repris les arguments de Sucre Saint-Laurent pour dénoncer la RSQ. Le ministre de l'Agriculture, M. Jean Garon, a déploré le fait que le prix de Sucre Saint-Laurent soit deux fois plus élevé que celui de Redpath.

Le cœur du problème se trouve donc dans l'écart entre la proposition de Sucre Saint-Laurent et le prix de Redpath pour raffiner en produit de consommation le sucre de la RSQ.

# La Bourse de Montréal met sur pied le marché des certificats d'or et d'argent

par Michel Nadeau

Pour un petit investisseur, la façon la plus facile, la plus sûre et probablement la plus économique de spéculer sur le cours de l'or et de l'argent sera d'acheter des certificats, qui s'échangent depuis hier sur le parquet de la Bourse de Montréal.

La place financière montréalaise devient la première bourse en Amérique du Nord

à inscrire à sa cote des certificats de métaux précieux.

En présence du maire de Montréal, M. Jean Drapeau, le président de la Bourse, M. Pierre Lortie, a donné, hier matin, le feu vert aux premières transactions de certificats d'or et d'argent. Depuis quelques années, il est possible d'acheter de l'or ou de l'argent sous la forme de certificats auprès de ban-

ques ou de compagnies de fiducie. L'acquéreur doit cependant payer des frais d'entreposage. Il doit s'en remettre à l'institution qui lui a vendu le titre pour établir la valeur de rachat au moment de la revente du titre.

Dorénavant, il sera possible de passer par l'intermédiaire d'un courtier pour acheter ou vendre de l'or, même pour des quantités aussi minimes que cinq onces d'or ou 250 onces d'argent. Les certificats seront émis par des banques et des compagnies de fiducie. Ceux-ci garantiront ainsi la livraison sur demande du métal en lingots. La Fiducie Guardian est la première ins-

titution à participer à ce marché.

Au cours de la séance d'hier, 20 onces d'or ont été vendues au prix de \$432 à la Bourse. La cote, qui apparaîtra tous les jours dans les journaux à la suite des actions inscrites à Montréal, représente le prix du métal sans la marge bénéficiaire d'un intermédiaire. Comme le veut la pratique à l'échelle internationale, le montant est fixé en dollars américains.

Plusieurs courtiers interrogés par LE DEVOIR ont déclaré que le taux de commission n'avait pas encore été fixé pour ces transactions.

# La Soquia acquiert six chalutiers de Madelipêche

par Marie-Agnès Thellier

La Société québécoise d'initiatives agro-alimentaires (Soquia) a acheté mardi les six chalutiers de pêche au sébaste saisis par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) suite à la défaillance financière de la compagnie Madelipêche, filiale à 51% de Pêcheurs Unis du Québec et à 49% de la Société de développement industriel. La nouvelle a été annoncée hier par le MAPAQ.

Le seul gestionnaire des usines de Cap-aux-Meules et de Havre-Aubert.

Le titulaire du MAPAQ, M. Jean Garon, demande aussi que toute la lumière soit faite sur les difficultés de paiement traversées par Madelipêche, notamment à cause d'une mauvaise créance de \$2,7 millions de Pêcheurs Unis à l'endroit de sa filiale. Ce sont ces défauts de paiement qui sont à l'origine des difficultés de Madelipêche et qui ont entraîné la saisie des chalutiers, sur lesquels le gouvernement du Québec possédait une garantie de \$1 million. C'est la seconde fois que les chalutiers sont saisis: ils l'avaient déjà été en 1977 du temps de la Gorton's Canada.

Il faudra maintenant que le gouvernement fédéral autorise le transfert des permis de pêche de Madelipêche à la nouvelle compagnie. Selon un membre du cabinet de M. Garon, l'usine a de fortes chances d'être rentable. M. Garon a refusé récemment de financer le rachat des actifs de Pêcheurs Unis à Havre-aux-Maisons par une coopérative de pêcheurs madelinots. Le ministre n'a pas encore pu rencontrer les dirigeants de la coopérative de Rivière-au-Renard pour discuter du financement à court terme des opérations.

## Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

Énergie, Mines et Ressources Canada Energy, Mines and Resources Canada

### L'économie et l'énergie parlent français

La dimension énergétique a profondément bouleversé, au cours de la dernière décennie, les préceptes de l'économie. Pour assurer que les francophones soient en mesure de relever le défi de la révolution énergétique, Énergie, Mines et Ressources Canada s'est associé avec le seul institut universitaire au Québec qui étudie les problèmes économiques liés à l'utilisation des ressources énergétiques, pour encourager une plus grande participation des francophones. Pour une deuxième année consécutive, EMR offre des bourses d'études, aux niveaux de la maîtrise et du doctorat, aux étudiants qui veulent se joindre au Groupe de recherche en économie d'énergie (GREEN) de l'Université Laval, de Québec.

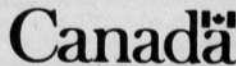
**Les bourses**

- 4 bourses de maîtrise, d'une valeur de 5 600 \$ chacune; renouvelable pour une année supplémentaire.
- 1 bourse de doctorat, d'une valeur de 7 840 \$; renouvelable pour deux années supplémentaires.

**Conditions requises**

- Remplir les conditions normales d'admissibilité au niveau de la maîtrise et du doctorat en sciences économiques, selon les exigences de l'Université Laval et de son département de sciences économiques.
- Les demandes de bourses devront être accompagnées d'un curriculum vitae, de même que d'une note indiquant les raisons pour lesquelles les étudiants désirent poursuivre des études supérieures dans le domaine de l'énergie.
- La formule de demande de bourses et les documents requis doivent parvenir le plus tôt possible au:

Directeur du groupe de recherche en économie de l'énergie  
Département des sciences économiques  
Faculté des sciences sociales  
Université Laval  
Cité universitaire, Québec  
G1K 7P4



LE GROUPE LA LAURENTIENNE FONDS F-I-C INC.



Jacqueline Boutet

Monsieur Jean-Marie Poitras, président du conseil, a le plaisir d'annoncer la nomination de madame Jacqueline Boutet au conseil d'administration du Fonds F-I-C Inc.

Madame Boutet est présidente de la compagnie de courtage immobilier Jacqueline L. Boutet Inc. Madame Boutet est également gouverneur de la fondation de l'Université Laval, membre du conseil de la magistrature du Québec, vice-présidente du conseil d'administration de l'Orchestre symphonique de Québec.

**APPARTEMENTS EXÉCUTIFS**  
Meublés (au mois) ou non-meublés (à l'année)  
Le meilleur atout des Appartements Haddon Arms est une gérance dévouée qui assure un entretien impeccable et un service excellent. Nous sommes situés au centre ville mais sur une élégante rue résidentielle.

**HADDON ARMS**  
2170 AVE. LINCOLN  
Près du Forum & Metro  
(514) 935-9224

## Crédit Foncier

FIDUCIE CRÉDIT FONCIER

1%  
4  
3 ANS  
payé annuellement

### PLACEMENTS À TERME GARANTI

Taux passibles de changer sans préavis.

Montréal: 612, rue Saint-Jacques (514) 282-1880  
Québec: 681-0277 • Ottawa: 238-6084

INSTITUTION INSCRITE: REGIE DE L'ASSURANCE-DEPOTS DU QUÉBEC  
MEMBRE: SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DEPOTS DU CANADA

## PENSEZ-Y!

10%\*

Terme 17 mois  
Intérêt payé à l'échéance

11%\*

Terme 36 mois  
Intérêt payé annuellement

## CERTIFICATS D'ÉPARGNE FIXE

LA BANQUE D'ÉPARGNE



LA BANQUE personnelle

\*Taux sujets à changements sans préavis. Dépôt minimum 1 000 \$.

### AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Veillez prendre avis que l'assemblée annuelle des actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCES ADRIATIQUE DU CANADA aura lieu à son siège social, 465 boul. Dorchester ouest, Suite 100, Montréal, Québec, le mercredi 18 mai, à 12 15 p.m. pour les fins suivantes:

- 1) recevoir les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1982;
- 2) élire les administrateurs;
- 3) nommer les vérificateurs;
- 4) transiger toutes autres affaires qui pourraient être soumises à l'assemblée.

Montréal, le 28 avril 1983

JACQUES LEGAULT  
Secrétaire

### SHELL CANADA LIMITÉE



S.D. Watkins

Shell Canada Limitée annonce l'élection de M. S.D. Watkins à son conseil d'administration. Vice-président exécutif de la Société, M. Watkins est responsable de la planification stratégique, des affaires publiques, des ressources humaines, des finances et des services juridiques.



### AVIS D'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Veillez prendre avis que l'assemblée annuelle des actionnaires de la COMPAGNIE D'ASSURANCE DU HOME CANADIEN aura lieu à son siège social, 465 boul. Dorchester ouest, Suite 100, Montréal, Québec, le mercredi 18 mai, à 11:30 a.m. pour les fins suivantes:

- 1) recevoir les états financiers et le rapport des vérificateurs pour l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1982;
- 2) élire les administrateurs;
- 3) nommer les vérificateurs;
- 4) transiger toutes autres affaires qui pourraient être soumises à l'assemblée.

Montréal, le 28 avril 1983  
JACQUES LEGAULT  
Secrétaire



### LA BANQUE ROYALE DU CANADA

#### Dividendes

AVIS est donné par les présentes que les dividendes suivants, attribués pour le trimestre courant sur les actions en circulation de cette Banque, ont été déclarés payables à compter du 24 mai 1983, au siège de la Banque et à ses succursales en faveur des détenteurs de capital-actions enregistrés le 22 avril 1983:

1. Dividende n° 9 de \$0,47 par action sur les actions privilégiées de premier rang rachetables à dividende cumulatif de \$1,88 série A;
2. Dividende n° 6 de \$0,6875 par action sur les actions privilégiées rachetables et convertibles de deuxième rang de \$2,75, série A; et
3. Dividende n° 383 de \$0,50 par action sur les actions ordinaires.

Les détenteurs d'actions des trois classes ci-dessus peuvent choisir de recevoir leurs dividendes, plutôt qu'en espèces, sous forme d'actions ordinaires de la Banque conformément aux dispositions du Régime de dividendes et d'achat d'actions établi par la Banque.

Par ordre du conseil d'administration  
R.J. Moores  
Vice-président et secrétaire

Montréal, le 5 avril 1983



SPORTS

Le Junior donne une leçon de hockey aux Chevaliers

par Daniel Caza
MONTREAL (PC) — « Nous avons commis tous les péchés capitaux du hockey ».

C'est par cette phrase simple que le pilote des Chevaliers de Longueuil, Jacques Lemaire, a expliqué l'humiliant revers des siens, 12-3, devant le Junior de Verdun, hier soir.

Mettant enfin à profit son physique généralement plus lourd, le Junior a donné une véritable leçon de hockey aux Chevaliers devant 17,208 spectateurs au Forum.

Pat Lafontaine a bien sûr mené l'attaque des siens en réalisant son premier tour du chapeau des séries éliminatoires, tandis que Tom Kollopoulos, Randy Muttart, Jean-Maurice Cool et Steve Girard ont chacun enfilé un doublé.

Jacques Sylvestre a complété le massacre.

Bobby Normina, Alain Lavigne et Jean-Jacques Daigneault ont répliqué par les

Chevaliers qui tirent maintenant de l'arrière 2-1 dans la série.

« Nous étions d'abord trop confiants et ce phénomène a grandement nuï à notre préparation mentale, a précisé Lemaire. Puis, nous n'avons démontré aucun jeu d'équipe, aucune tentative de jeu cohérent et, pire encore, l'effort collectif n'était pas au rendez-vous ».

Lemaire n'était toutefois pas abattu ou choqué par ce qu'il a vu. A un certain moment, il a même souri.

« Faut pas trop s'en faire, a-t-il ajouté. Nous avons subi des dégelés du genre au cours de la saison régulière et le match suivant, nous redonnions. Je préfère que nous commetions toutes nos bêtises dans la même rencontre ».

« Une chose est certaine, je ne visionnerai pas le vidéo de cette partie... », a-t-il enchaîné, toujours souriant.

Il par contre repris son sérieux quand on lui a de-

mandé de commenter le travail de l'officiel Michel Lemieux.

« Danny Campbell a vraiment agi comme agresseur

Junior 12, Chevaliers 3

Table of game statistics for Junior 12 vs Chevaliers 3, including goals, assists, and penalties for both teams.

Deuxième période
8—VERDUN, Jean-Maurice Cool, 5:23
9—VERDUN, Randy Muttart, 6:00
10—VERDUN, Steve Gérard, 6:48

aux dépens de Michel Therrien. A ce moment, le compte était 3-1 et, s'il avait réellement vu la scène, Therrien n'aurait pas écopé d'une majeure ».

Table of game statistics for Junior 12 vs Chevaliers 3, including goals, assists, and penalties for both teams.

Tirs au but
Verdun 50
Longueuil 22
Gardiens — Longueuil, Lavoi; Verdun, Campeau
Assistance — 17,208.



Nolan Ryan remercie la foule qui l'a applaudi chaleureusement après qu'il eut amorcé le records de retraits sur des prises du légendaire Walter Johnson, hier au Stade olympique. Brad Mills a été la 3,509e victime du lanceur des Astros de Houston. (Photolaser CP)

Les Astros ont raison des Expos 4-2 Nolan Ryan devient le roi des retraits

par Guy Robillard de la Presse Canadienne

Les 19,309 partisans des Expos ont quitté le Stade olympique contents malgré la deuxième défaite consécutive que leurs favoris ont encaissée aux dépens des Astros de Houston par le pointage de 4-2.

Il faisait beau et chaud et surtout, ils ont vu Nolan Ryan surpasser un des plus vifs records du baseball en réussissant le 3,509e retrait sur des prises de sa carrière aux dépens du frappeur de relève Brad Mills à la huitième manche, effaçant ainsi la marque de 3,508 que détenait

Walter Johnson depuis 1927. Ryan avait égalé le record en retirant le frappeur précédent, le receveur Tim Blackwell, et il a été retiré du jeu à la faveur de Frank LaCorte lors de la manche suivante, à cause d'une ampoule à un doigt.

« Je savais que je ne lancerais peut-être pas la neuvième manche, a-t-il précisé après le match, de sorte que j'ai fait un petit effort spécial à la huitième. Je me suis senti plus détendu qu'excité après avoir brisé le record », a-t-il encore dit.

Blackwell s'est élané dans le vide sur une balle rapide avec un compte complet

et Mills a regardé passer une courbe sur le coin extérieur.

Ryan a reçu deux magistrales ovations de la part du public montréalais après avoir égalé puis battu le record.

« J'étais heureux de constater que les amateurs de baseball montréalais étaient au courant du record et ont su apprécier ce que j'ai fait », a relevé Ryan.

Tim Wallach et Tim Blackwell en deuxième manche, puis Bryan Little, seulement son deuxième retrait au bâton de la saison, à la sixième reprise, ont été les autres victimes de Ryan.

Les Expos, qui n'avaient

frappé que quatre coups sûrs la veille, n'ont cogné que cinq simples face à Ryan pour subir une troisième défaite en cinq matches à domicile et une quatrième en cinq rencontres face aux Astros de Houston.

Le lanceur perdant a été Scott Sanderson (3-1), qui a accordé neuf coups sûrs en cinq manches, dont un circuit à Phil Garner en première.

Garner et Dickie Thon, une peste contre les Expos, ont produit chacun deux points pour les Astros.

« Je ne l'avais tout simplement pas et mon choix de lancers était mauvais », a expliqué Sanderson, qui a peut-

être manqué Gary Carter derrière le marbre.

Les Astros ont de plus volé trois buts aux dépens de Blackwell, qui a connu une journée difficile à son premier départ de la saison.

« Sur mon erreur, a expliqué le receveur, je me suis fait prendre à regarder le coureur plutôt que de me concentrer sur le tir au cousin. Lors des deux autres buts volés, les coureurs avaient une bonne avance et c'était de plus des tirs à effet (donc plus lents) ».

Blackwell n'a pas voulu chercher d'excuse en disant qu'il ne joue pas souvent et qu'il en était à son premier départ de la saison.

« Quand je me présente derrière le marbre, a-t-il expliqué, j'essaie surtout d'obtenir le meilleur des différents lanceurs. Je crois que c'est d'abord ce que la direction attend de moi ».

Après le départ de Sanderson, les Astros n'ont obtenu que deux coups sûrs en trois manches contre un Randy Lerch encore solide. Ce dernier n'a alloué que deux coups sûrs et un but sur deux tiers depuis le début de la saison.

Dave Schatzeder a pour sa part blanchi l'adversaire en dernière manche.

ECHOS — Selon les dernières nouvelles, Gary Carter, blessé au coude, pourrait

revenir au jeu vendredi contre les Reds de Cincinnati, mais ce n'est rien de certain.

Les Expos ont dépassé hier la marque de 20 millions de spectateurs depuis qu'ils sont établis à Montréal.

André Dawson n'avait besoin que de trois coups sûrs avant la rencontre d'hier pour atteindre le plateau de 1,000. De ses 19 premiers coups sûrs cette saison, 11 furent pour plus d'un but et il dominait la Ligue nationale pour la moyenne de puissance au bâton (.745), et les triples (.3).

Table of baseball statistics for Expos (2) vs Astros (4), including batting averages, home runs, and RBIs for various players.

AVIS PUBLICS

Prenez avis que le contrat en date du 20 avril 1983 par lequel SASSON PROMOTIONS INC. a cédé et transféré à BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA) toutes ses créances, réclames et comptes à recevoir actuels et futurs, a été enregistré au Bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 21 avril 1983 sous le numéro 3349298.

Le requérant: Léon Forest, 329, 5e av. Ste-Hélène, Qué. détenteur du permis M503550-01, région 06, demande à la CTO de transférer son permis à Claude Hébert, 3e Rang, Ste-Hélène, Qué. conformément à l'article 30 des règles de pratique et selon l'article 85 de la requérante demande que la décision devienne exécutoire immédiatement.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

Le requérant: M. ROBERT DROUIN, domic. 352 Godfroy, Ste-Agathe, Cte Lotbinière, demande à la Commission des transports du Québec de transférer à M. RAYMOND BAILLARGEON, domicilié 125 rue de la Rivière, St-Gilles, Cte Lotbinière, le permis portant le numéro Q-500418 qu'il détient pour effectuer du camionnage en vrac dans la Région 03.

AVIS EST DONNÉ QUE CLAUDE CASAVANT demande à la Commission des Transports du Québec les permis suivants: 1- De tout point au Québec à St-Hyacinthe pour le transport de vieille graisse de friture provenant des restaurants, hôtels et institutions pour le compte de Claude Casavant Inc. 2- De la frontière Québec/Nouveau Brunswick (point d'entrée: tous) à St-Hyacinthe pour le transport de vieille graisse de friture provenant des restaurants, hôtels et institutions pour le compte de Claude Casavant Inc.

AVIS EST DONNÉ QUE GILLES LABONTÉ, domicilié à Mont-Tremblant, s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'être autorisé à donner un service de transport de déchets liquides dans la région 6. Toute personne intéressée peut s'opposer à la présente demande en cinq (5) jours suivant la deuxième parution de l'avis.

AVIS EST DONNÉ QUE YVETTE PRATTE-BENOIT est-qualité exécutrice testamentaire s'adresse à la Commission des Transports du Québec dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer une moitié indivise des permis no. M-503126-001-002 région 06 antérieurement détenus par feu MARTIAL BENOIT, 1541 Rang du Cordou, Chaudière, en faveur de la succession MARTIAL BENOIT, conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régime interne de la C.T.O.

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

AVIS EST DONNÉ QUE LOUIS BONARIEN, gentilhomme, domicilié et résident au 2020 Elmhurst, app. 7, Montréal, district de Montréal, requiert

BASEBALL

Ligue Nationale
Mardi
Houston 2, Montréal 0
San Diego 10, Chicago 8

Ligue Américaine
Mardi
Cleveland 7, Minnesota 1
Milwaukee 4, Chicago 3

Ligue Nationale
Mardi
Houston 2, Montréal 0
San Diego 10, Chicago 8

Ligue Américaine
Mardi
Cleveland 7, Minnesota 1
Milwaukee 4, Chicago 3

Ligue Nationale
Mardi
Houston 2, Montréal 0
San Diego 10, Chicago 8

Ligue Américaine
Mardi
Cleveland 7, Minnesota 1
Milwaukee 4, Chicago 3

Ligue Nationale
Mardi
Houston 2, Montréal 0
San Diego 10, Chicago 8

Ligue Américaine
Mardi
Cleveland 7, Minnesota 1
Milwaukee 4, Chicago 3

Ligue Nationale
Mardi
Houston 2, Montréal 0
San Diego 10, Chicago 8

Ligue Américaine
Mardi
Cleveland 7, Minnesota 1
Milwaukee 4, Chicago 3

Ligue Nationale
Mardi
Houston 2, Montréal 0
San Diego 10, Chicago 8

Ligue Américaine
Mardi
Cleveland 7, Minnesota 1
Milwaukee 4, Chicago 3

Ligue Nationale
Mardi
Houston 2, Montréal 0
San Diego 10, Chicago 8

Ligue Américaine
Mardi
Cleveland 7, Minnesota 1
Milwaukee 4, Chicago 3

Ligue Nationale
Mardi
Houston 2, Montréal 0
San Diego 10, Chicago 8

chronique sportive

Joe Galat est un vendeur né

par Richard Milo

Joe Galat était en grande forme hier midi et son allocation valait bien l'attente, d'environ une demi-heure, que l'Advertising and Sales Executives Club de Montréal a dû imposer à ses membres pour ajouter quelques additions additionnelles, au Ritz-Carlton.

D'un enthousiasme, d'une jovialité qu'une première saison de 2-14 n'a d'aucune façon altérés, Galat a rapidement conquis son auditoire — merci, patron, a-t-il dit en français à Etcheverry, qui l'avait précédé au micro — en multipliant les bonnes blagues, d'abord au sujet de Dallas parce qu'il y a un trou dans le toit, puis de Wally Buono, qui vient enfin d'obtenir « officiellement » un poste d'adjoint même s'il agit comme instructeur depuis 15 ans, de l'instructeur des Concordes Jr, Alex Gregory, dont il a essayé les jeux victorieux sans succès, et évidemment de Luc Tousignant, la victime de Dan Kopley à Edmonton.

« Il y a un monde de différence entre le football collégial de Fairmont State et celui de la Ligue canadienne », a rappelé Galat en jetant un regard paternel vers Tousignant, que la « verdeur » a incité lors d'un match à rejeter d'abord la faute sur ses receveurs, qui n'étaient jamais au bon endroit, puis sur les mêmes receveurs qui ne se libéraient pas!

Tousignant — tu m'as procuré de grandes sensations, aujourd'hui. Je croyais que tu étais mort sur le terrain, lui aurait dit Kopley. Buono, Gregory, Richard LaCombe, l'ex-décaathlonien que les Concordes espèrent convertir en demi défensif, Eugene Belliveau, Nick Araki, Don Sweet, Jacques Dussault et plusieurs représentants des Concordes, du service des promotions de la Brasserie O'Keefe, de Player's et de Seagram's ont assisté aux ébats oratoires de Galat, qui respirait la confiance.

« Il y a deux façons de bâtir une équipe, dit Galat. Les Concordes ont choisi la voie difficile, celle qui consiste à construire sur des bases solides, avec des jeunes qui ont du caractère, de la fierté, de la motivation, et non pas comme l'ont fait trop d'équipes, par le passé, en réclamant des joueurs de 29 et 30 ans au repêchage, le temps d'une saison.

Racontant aux convives que son père, « un mécanicien qui travaillait dur pour gagner sa vie », lui a montré les vertus du travail, Galat précise que les Concordes ont démontré leur caractère, l'an dernier, en dominant toutes les équipes du circuit dans la couverture et les retours de botés d'envoi et de dégagement, « une tâche ingrate qui n'attire pas les feux de la rampe » mais qui démontre de quel bois se chauffe une équipe de football.

A l'offensive, Galat justifie son optimisme en expliquant que l'attaque des Concordes s'est considérablement améliorée à la fin de la saison, marquant entre autres 39 points contre Edmonton et 32 points, contre Ottawa. L'acquisition à la première ligne de Lloyd Fairbanks, puis la réacquisition de Doug Smith, un centre d'expérience, devraient permettre à l'équipe de poursuivre sur cette lancée, surtout si la direction réussit à mettre la main sur un flaqueur susceptible d'appuyer Brian DeRoo et Nick Araki. À la défensive, il estime que les Concordes ont comblé une lacune évidente à la ligne tertiaire en obtenant deux demis de coin prometteurs au cours de l'hiver.

A ce chapitre, Galat se réjouissait hier des résultats du repêchage collégial américain. Plusieurs joueurs inscrits sur la liste de négociation des Concordes n'ont pas été réclamés dès les premières rondes, ce qui devrait permettre à la direction de concurrencer les offres des équipes de la LNF.

P.S.: Peter Della Riva agit maintenant comme ambassadeur conjoint pour les Concordes et la Brasserie O'Keefe. Il vient de suivre un cours d'immersion en français à Jonquière et il figure avantageusement parmi les personnalités que le directeur du marketing, Claude Amann, utilise pour « séduire » la clientèle.

En Galat, il possède cependant « le » vendeur né... P.S.: Peter Della Riva agit maintenant comme ambassadeur conjoint pour les Concordes et la Brasserie O'Keefe. Il vient de suivre un cours d'immersion en français à Jonquière et il figure avantageusement parmi les personnalités que le directeur du marketing, Claude Amann, utilise pour « séduire » la clientèle.

HOCKEY

Coupe Stanley (Demi-finales 4 de 7)
Vendredi
Verdun à Longueuil

Mardi
Islanders NY 5, Boston 2
Edmonton 8, Chicago 2

Ce soir
Islanders NY à Boston
Samedi
Boston à Islanders NY

Dimanche
Edmonton à Chicago

Les meneurs
Gretzky, Edm..... 11 18 29
Middleton, Bos..... 8 18 26

Les meneurs
Lemieux, Lav..... 14 18 32
Lafontaine, Ver..... 10 21 31

Championnats mondiaux
Mardi
Tchécoslovaque 11, Italie 0
URSS 5, Suède 3

Ligue Majeure du Québec
Eliminatoires (Finale 4 de 7)
Hier
Verdun 12 Longueuil 3

Coupe Stanley
Série "M"
Islanders NY..... 1 1 0 5 2 2
Boston..... 1 0 1 2 5 0

Série "N"
Edmonton..... 2 2 0 16 6 4
Chicago..... 2 0 2 8 16 0

Ligue Majeure du Québec
Série "G"
Verdun..... 3 2 1 20 13 4
Longueuil..... 3 2 1 13 20 2

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue sans que elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.) J.R.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue sans que elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.) Y.L.

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue sans que elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt que la grâce a été obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.) B.C.

## Pour préparer Williamsburg

LISSANT à ses ministres le soin de sortir des impasses bilatérales lors de leurs rencontres trimestrielles avec des ministres américains, le premier ministre du Canada, M. Pierre Trudeau, s'élève au-dessus de cette mêlée et aborde à Washington les grands dossiers internationaux. Il est le premier des six chefs de gouvernement que le président Reagan consulte pour préparer le neuvième sommet des pays les plus industrialisés d'Occident, qui se tiendra en Virginie, dans un mois. Avec le vice-président Bush hier, il a fait le tour des litiges mondiaux. Avec le président Reagan aujourd'hui, il doit aborder les grands thèmes économiques et politiques qui seront à l'ordre du jour du sommet.

À la tête du plus modeste des sept pays qui participent à ces sommets, M. Trudeau n'en est pas moins le doyen. Lui seul aura été de tous ces sommets, depuis Rambouillet, en 1975, jusqu'à Williamsburg. Son point de vue n'y a pu être jamais prévaloir, mais il a toujours pu le faire valoir. Le dialogue Nord-Sud a d'abord été emporté par la crise du pétrole, puis une unanimité des six autres (RFA, Grande-Bretagne, France, Japon, Italie et Canada) n'a pu convaincre l'administration américaine de relâcher sa politique des taux d'intérêt élevés, instigateurs des hauts taux de chômage, pas plus qu'elle n'a réussi à atténuer le durcissement des relations Est-Ouest prôné par Washington, embargo sur le gazoduc eurosibérien à l'appui.

Les temps ont bien peu changé. En tout cas, le président américain n'a pas changé et M. Trudeau est parti avec l'intention de convaincre M. Reagan qu'il faut « ménager l'URSS », c'est-à-dire atténuer, avant le sommet, ses mesures commerciales anti-soviétiques pour éviter que ce sujet ne vienne encore brouiller les discussions des partenaires commerciaux à Williamsburg. Le premier ministre canadien souhaite à bon droit que les obsessions personnelles du président américain ne viennent pas gâcher les débats au sommet.

Les Européens de l'Ouest ont résolu de s'approvisionner en gaz soviétique à compter de 1985. Ils ont investi lourdement dans ce projet et aucun embargo décrété à Washington ne leur a fait changer d'avis. Malgré cela, l'administration américaine continue à débattre des projets de loi avec extraterritorialité, s'appliquant aux filiales étrangères de sociétés américaines. M. Trudeau a raison de vouloir dégager l'horizon de ces nuages, mais il est douteux qu'il parvienne à convaincre son interlocuteur qu'il vaudrait mieux chercher des moyens susceptibles d'assurer un redressement de la situation économique.

En matières politiques, chaque sommet apporte ses surprises, selon l'urgence du moment: en 1980 à Venise, c'était l'occupation de l'Afghanistan; à Versailles l'an dernier, les guerres du Liban et des Malouines avaient occupé les premiers rangs. Cette fois, les Sept trouveront-ils un terrain de déclaration commune sur le Proche-Orient et l'Amérique centrale? Parions qu'ils auront moins de mal à s'entendre sur la ténébreuse levée de l'état de guerre de décembre dernier, en Pologne. Tant que la France, par

exemple, vendra des armes au Nicaragua, on doutera d'une similitude de vues entre Paris et Washington.

Cette année est dramatiquement celle « des fûsées ». En cas d'échec des négociations de Genève, actuellement suspendues, l'OTAN prévoit d'exploiter des fûsées Pershing-2 et des missiles Cruise américains en Europe de l'Ouest, en face des SS-20 soviétiques. De vastes mouvements de protestation, mis en branle ces dernières années, promettent de faire la vie dure aux gouvernements de l'OTAN qui ont arrêté cette décision et la maintiennent inexorablement, même quand changent les gouvernements et leurs couleurs.

La clef de ce nouveau déploiement nucléaire tient à un échec des pourparlers de Genève. De plus en plus de gouvernements alliés s'interrogent sur les motifs du peu de progrès enregistrés à Genève. En conférence de presse vendredi dernier, M. Trudeau a affirmé qu'il s'en informerait auprès de M. Reagan, ajoutant que la décision de son gouvernement, sur la permission à accorder au Pentagone pour l'essai des Cruise au-dessus de l'Alberta, sera ajustée au rapport de négociations que lui fera le président.

Envoyé du DEVOIR à Washington, Michel Vastel rapporte ce matin que le système de guidage des Cruise a été si bien testé en Utah, au Nevada et sur ordinateur qu'il est au point et que les tests albertains ne viseraient, techniquement, qu'à vérifier si la neige l'affecte. La décision de demander à Ottawa la permission d'effectuer ces tests est donc politique et vise à « mouiller » le Canada. Elle permettrait à Washington de dire aux Européens réticents que tous les membres de l'OTAN font leur part, sans exception. À l'inverse, une exception canadienne forcerait les manifestants pacifistes d'ici à abandonner cet angle abusivement canadien qu'ils ont adopté et à protester vraiment contre la course aux armements, celle des deux blocs, incluant des manifestations devant les consulats soviétiques.

Les probabilités sont donc grandes pour qu'un compte-rendu détaillé des négociations de Genève soit en tête de l'ordre du jour de Williamsburg. Que cela plaise ou non à M. Reagan. Les relations commerciales Est-Ouest y occuperont également une place de choix, M. Reagan et les lobbies énergétiques américains y tiennent. Quand les Sept auront débattu des taux d'intérêt encore trop élevés, quand M. Reagan aura exposé la relance américaine à des dirigeants pour qui on a opté de « combattre l'inflation par la misère » (la conclusion de M. Trudeau à Versailles), il ne restera plus de temps, encore une fois, pour aborder le dialogue Nord-Sud et les difficultés financières insurmontables d'un nombre grandissant d'États en développement.

À l'image des précédents, la rencontre de Williamsburg s'annonce comme l'égoïste sommet des sept pays qui comptent pour 80 % de la production industrielle de l'Occident. Un sommet à la fois énorme et beaucoup trop restreint.

— GILBERT BRUNET

## L'avenir d'une corvée

MALGRÉ les problèmes et le succès jusqu'à maintenant mitigé de « Corvée-Habitation », il est révélateur que personne ne demande l'abandon de ce programme spécial de construction domiciliaire. Au contraire, même si les taux d'intérêt ont baissé et rendent moins nécessaire l'aide au financement hypothécaire, on réclame l'élargissement du projet. Le gouvernement a fait savoir que la formule pourrait éventuellement s'appliquer même à la construction non résidentielle. Avant d'aller plus loin, les partenaires seront cependant invités à faire le point en juillet prochain avec Québec.

Corvée-Habitation ne pourra servir de fourre-tout pour ce qui va mal dans la construction. On ne pourra non plus en attendre de miracle au milieu d'une économie qui s'installe dans le marasme. En revanche, grâce à l'esprit de concertation qui a permis cette expérience, on peut raisonnablement en espérer des résultats très positifs dans quelques domaines justifiant vraiment une « corvée ».

Cette idée généreuse venue de la tradition rurale possède une valeur et une actualité permanentes. Même si une forte reprise dans le bâtiment amenait ouvriers et entrepreneurs à se détourner de ces chantiers qu'ils subventionnent en partie, il y aura toujours une place pour des programmes spéciaux de cette nature. A fortiori si la crise continue d'imposer à une partie de la population des difficultés accrues, notamment pour se loger.

La CSN-Construction propose d'ou-

vrir le programme de Corvée-Habitation aux maisons isolées à la MIUF, aux coopératives de rénovation ou de construction, et à la Société d'habitation du Québec pour de nouveaux HLM. Dans le cas de victimes de la MIUF, une « corvée » aurait dû depuis longtemps être organisée par les entreprises et les gouvernements responsables du désastre. S'il est un cas où les coûts doivent être réduits substantiellement, c'est bien celui-ci.

Il en va de même, jusqu'à un certain point, des coopératives de locataires voulant construire ou rénover leurs logements et à qui les gouvernements et les bailleurs de fonds ont fait maintes difficultés ces dernières années, malgré les sympathies affichées officiellement. Des fonds suffisants devraient être accordés ou garantis par l'État et ses partenaires. Le logement est un besoin essentiel. Crise ou pas dans la construction, on ne devrait pas laisser les taux d'intérêt décider si des gens vont devoir se tasser dans des taudis et si notre stock de logements va se détériorer davantage.

La corvée que la Confédération des syndicats nationaux propose est cependant trop peu ambitieuse. Il est vrai qu'à Montréal seulement, plusieurs milliers de ménages attendent un logement coopératif ou une place dans un HLM, et que ces gens ont davantage besoin d'aide que ceux qui ont les moyens — encore — de se payer un bungalow en banlieue. Mais des quartiers entiers sont aussi menacés dans les vieilles parties de nos villes.

Or, la rénovation des vieilles maisons, le recyclage d'immeubles commerciaux et scolaires en logements coûtent presque aussi cher que la construction nouvelle. Au train où vont les municipalités et les entrepreneurs en rénovation, nous risquons de perdre la bataille contre les taudis et les quartiers vétustes. Gouvernements et promoteurs ont su planifier et implanter des quartiers tout neufs en banlieue; mais en ville, les plans sont insuffisants ou végètent.

Dans les quartiers délabrés, les autorités devraient favoriser des formes de Corvée-Habitation qui fassent tomber les coûts et maximisent les économies d'échelle et les gains de productivité. Les municipalités ont été encouragées à constituer des réserves foncières pour la construction. Des projets intégrés et plus ambitieux de rénovation de rues et de quartiers devraient, comme en d'autres pays, devenir une pratique urbaine courante.

En lançant l'idée d'une « corvée-habitation », le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, songeait d'abord aux ouvriers en chômage. Et les entrepreneurs, accueillant sa suggestion avec enthousiasme, voulaient relancer leurs chantiers. Mais si Corvée-Habitation doit avoir un effet plus important dans la construction et un apport durable au logement des Québécois, des perspectives plus sociales, moins improvisées, plus audacieuses devront y être apportées.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

## Demain, la santé rationnée?

CERTAINS diront que le phénomène est lié à la fièvre du printemps. Mais le fait est là: la polémique a repris, à travers le Canada, autour du financement de l'assurance-hospitalisation.

L'Alberta a déjà annoncé son intention d'autoriser ses hôpitaux à doubler leurs tarifs aux usagers et à imposer un *per diem* à leurs patients. En Colombie-Britannique, dans le feu du débat électoral, le chef néo-démocrate soutient que le gouvernement crédite, si l'est réel, suivra sa voisine dans cette voie. D'autres chuchotent que le Nouveau-Brunswick est fortement tenté de renouer avec une pratique interrompue en catastrophe en 1979.

La dispute s'étend également à l'assurance-maladie où les mêmes problèmes de financement du régime se posent. L'Ontario évoque la possibilité de hausser ses primes, qui sont déjà de loin les plus élevées. Au même moment, le débat se rallume avec la profession médicale au sujet de la sur-facturation de la clientèle.

Si l'on ajoute les tensions que suscite la réduction des niveaux de service, les listes d'attente, l'engorgement des salles d'urgence, on ne peut éviter de conclure que le régime des soins de santé au Canada traverse une phase particulièrement difficile.

La crise n'est pas limitée au Canada. Toutes les nations occidentales, qui, au cours des 40 dernières années, ont mis sur pied des régimes quelque peu élaborés de sécurité sociale (« du berceau à la tombe ») sont aux prises avec les mêmes contraintes. Tous les régimes publics, gratuits et universels, sont ébranlés par la « logique explo-

sive » inhérente au système. Et la conjoncture marquée par un brutal ralentissement de l'activité économique, la concurrence de pays où la sécurité sociale est moins développée ajoutent à ces difficultés. La Commission européenne de Bruxelles publiait l'autome dernier un document de travail destiné à ses États-membres leur proposant un ré-examen de leurs institutions sociales, une révision du mode de financement et un contrôle accru des dépenses de santé.

À Canada, le financement de l'assurance-hospitalisation est assumé par les revenus consolidés des gouvernements. À l'origine, pour encourager les provinces à marcher dans cette voie, le gouvernement fédéral s'était engagé à partager pour moitié toute dépense faite à ce chapitre par la province. Ottawa s'est ravisé par la suite, devant l'explosion des coûts qui en est résultée. Il plafonne aujourd'hui sa contribution selon une formule fort complexe (il n'y a pas vingt experts au pays qui puissent vous l'expliquer clairement) qui a pour effet de « responsabiliser » davantage les provinces en ce domaine.

Mais la règle demeure (et on songe même à la renforcer): le gouvernement fédéral ne partage les coûts du régime que si la province ne dresse aucune barrière financière susceptible de priver un patient des soins que requiert son état.

De là que soient si mal vues en certains quartiers les tarifications aux usagers instituées par quelques provinces. À partir de quel seuil ces tarifs sont-ils un obstacle à l'accessibilité des soins? Il n'existe pas de normes

précises sur ce point, et les tribunaux n'ont pas encore eu à statuer sur le texte de loi, l'Alberta menaçait cependant de porter sa cause devant la justice.

De toute manière, quels buts poursuit-on en instaurant un tarif à l'usager? Réduire la consommation de services? Apporter de l'argent neuf à la caisse du régime?

Dans les deux cas, le mécanisme est mal inspiré. On n'entre pas à l'hôpital par caprice, mais sur décision de son médecin. Comment croire que le fait de pénaliser le patient jouera le rôle de régulateur qui fait défaut au système? La tarification alors comme source de revenus additionnels? Cette mesure est condamnable, comme tout impôt régressif, parce qu'elle frappe plus durement les bas salaires. De ce point de vue, le projet de co-assurance dont il est question ici et là évite le piège puisque la prime pourrait être proportionnelle au revenu.

Au Québec, le gouvernement a choisi de n'agir que sur un seul levier, celui de la réduction des coûts: freinage des hausses de salaire et coupures de services. Les « effets pervers » de ces mesures sont plus discrets mais non moins réels. On évoque volontiers, quand il est question de tarification, le « spectre des deux médecines », l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres. En réalité, le mal est déjà parmi nous. Car dans une société où les soins de santé sont indirectement rationnés, il faudrait être naïf pour croire que les plus défavorisés sont les premiers servis.

— JEAN FRANCOEUR

## Donner aussi de sa personne

ALFRED ROULEAU

Extraits d'une allocution prononcée hier dans le cadre de la Semaine du bénévolat par le président d'honneur de cette campagne.

### TEMOIGNAGE

GRATUIT, communautaire, « rétro », le geste de solidarité humaine se distingue aussi généralement par une participation individuelle et anonyme non encadrée.

Cette nuance est importante car on peut croire qu'il faut faire partie d'une organisation structurée pour faire du bénévolat. Le bénévolat part du quartier, du coin de la rue et se développe au rythme des besoins qui s'y manifestent.

Le bénévolat organisé existe, bien sûr: il y a des centres de bénévolat partout au Québec, une association qui les regroupe, association qui organise d'ailleurs cette semaine du bénévolat. De plus, il y a beaucoup d'organismes bénévoles qui existent sans être affiliés ou membres d'une organisation centrale. Les organismes mis en place (centres, associations, clubs sociaux...) ne sont là que pour mieux rentabiliser cette action bénévole et communautaire. Mais ils ne pourraient exister si, à la base, n'existaient pas cette spontanéité, ce mouvement instinctif vers l'autre pour le dépasser.

À remarquer qu'en faisant état du bénévolat individuel et anonyme non encadré, il n'est pas question de le mettre en opposition avec le bénévolat organisé, structuré. Ce dernier est implanté au Québec depuis de nombreuses années et l'on assiste à

sa croissance prodigieuse. Mais cette croissance comporte des dangers. Le bénévolat organisé risque, en effet, d'être récupéré partiellement par l'État, voire entravé dans sa liberté d'action. Et si ce même bénévolat organisé n'est pas vigilant, il risque de devenir inaccessible aux simples bénévoles. L'encarcement et la stérilité le guettent.

Dans l'effervescence de la Révolution tranquille, le bénévolat existait dans l'ombre. On n'en parlait pratiquement plus, mais il faisait son travail: il s'occupait des laissés pour compte. Car il y a toujours eu des laissés pour compte même dans les temps de vaches grasses; ce qui change cependant c'est qu'actuellement ces laissés pour compte reçoivent moins de l'État à cause, entre autres, à l'inflation et aux compressions budgétaires. Leur misère physique et morale devient plus criante et ils sont plus nombreux à réclamer aide et assistance. Le bénévolat, lui, doit croître à la mesure de ces besoins grandissants. Ce qui amène une fois de plus à reconnaître qu'en situation de crise, l'action bénévole s'inscrit comme le fer de lance de notre aspiration à construire une société qui devient le fruit de l'activité de ses membres, et non exclusivement le produit de l'organisation étatique, qui résistent souvent mal, surtout en période de difficulté, à la tendance de tout contrôler et de tout décider indépendamment de la participation de ceux qu'elle doit servir. À mon avis, le pouvoir et la politique se feraient des illusions s'ils pensaient être en mesure, sans le concours des organismes bénévoles, d'éduquer une société où seraient diminués les injustices, les inégalités sociales, les frustrations et les cloisonnements qui affectent

les personnes, les organismes et les services administratifs. C'est pourquoi, dans une conception de notre société qui devra être de plus en plus centrée sur l'homme et fondée sur la liberté, rien ne doit être négligé, de la part de l'État, pour donner à l'action bénévole sa pleine vigueur tout en respectant ses particularités.

Il se présente aussi un autre danger qui vient de l'intérieur même des organismes bénévoles et qui prend sa source dans la croissance prodigieuse du bénévolat. En voulant s'organiser, en voulant se doter de structures solides, l'organisme bénévole part à la recherche de gens compétents en gestion, et s'il ne fait pas attention, il risque de projeter l'image qu'il faut avoir des prérequis pour se lancer dans l'action bénévole. Et pourquoi pas un spécialiste, un diplômé après tout! De telles exigences risquent d'éloigner des bénévoles de qualité et qui pourraient être exclus ou être marginaux par rapport à l'âge, au niveau de scolarité ou à la classe sociale. Le bénévolat ne doit pas devenir une autre chasse gardée que pour une élite, sinon il se condamne à l'asphyxie.

Je suis convaincu que le bénévolat chez nous saura s'adapter et surmonter ces difficultés sans minimiser l'apport nécessaire de certains compétences. Car il faudra davantage compter sur lui pour construire un projet de société plus humain. Les valeurs sur lequel il repose, les idéaux qui le guident, en font sans conteste, l'instrument privilégié pour notre collectivité de verser dans l'alternative, de construire cette société de l'ère du verseau dont on parle tant, de préparer cette civilisation de la troisième vague pleine de promesses.

## LETRES AU DEVOIR

### L'enfant face à la pédophilie

CERTAINS exaltés viennent prôner devant les caméras de la télévision, sous prétexte de liberté individuelle, toutes sortes de propos irresponsables et parfois contre-nature.

Une certaine idéologie sexuelle voudrait, au nom du droit des enfants, « libérer » ceux-ci, en les astreignant à avoir des relations sexuelles avec des adultes.

Par son immaturité physique, psychologique et intellectuelle, l'enfant est en position de dépendance et d'infériorité devant tout adulte qui lui ferait des avances sexuelles. On ne fera accroître à personne, fut-on psychologue, que toute fillette de cinq à six ans désire faire l'amour avec tout homme de 40 ou 50 ans.

Si le développement psycho-sexuel est indispensable à l'épanouissement de la personnalité de l'enfant et ensuite de l'adolescent (selon les promoteurs de l'éducation sexuelle à l'école), comment diable, les pédophiles peuvent-ils prétendre agir d'égal à égal avec un enfant qui en est au tout début de sa formation psycho-sexuelle?

L'enfant a le droit acquis de vivre son enfance en paix et de se développer à son propre rythme, sans être perturbé par des adultes irresponsables qui lui imposeraient des relations sexuelles contre-nature, d'enfant-adulte.

Le code criminel est explicite à ce sujet et aucune société, même la plus libérale, ne peut se permettre de jouer avec la sexualité des enfants. Le simple bon sens doit prévaloir.

— JEAN-GUY DAIGLE

### Biskoazh Kemendall!

POUR CÉLÉBRER le 450<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du Canada par Jacques Cartier, de grandes fêtes vont être organisées à Gaspé et à Winnipeg. Eh oui, vous avez bien lu: Winnipeg. Vous étiez au courant qu'il y aura une course transatlantique Québec — Saint-Malo. Vous savez que des fêtes auront lieu à Gaspé; mais vous ignorez qu'il s'en tiendrait aussi à Winnipeg. Pourquoi Winnipeg, vous demandez-vous? La réponse est simple: le grand-père du maire de la ville est originaire de Saint-Malo et Jacques Cartier aussi.

C'est bien suffisant, n'est-ce pas, pour que les festivités soient réparties entre les deux villes! Pas d'accord? Vous trouvez ça ridicule? Alors, rassurez-vous. Effectivement, il n'y aura rien à Winnipeg.

Par contre, quelque chose d'aussi ridicule se prépare en France avec la complicité, au moins tacite, des gouvernements du Canada et du Québec. Au nom de mes compatriotes bretons du Canada, je voudrais, ici, la dénoncer.

La grande exposition sur Jacques Cartier que le Musée du Québec est en train de préparer sera présentée d'abord au Québec et ensuite, à la fin de 1984, elle sera transportée en Vendée à La Rochelle! Biskoazh Kemendall! disons-nous en breton: ce qui veut dire à peu près « Jamais autant! » ou « C'est pas possible! » Hélas! Parce que le maire de La Rochelle (Vendée), si sa mère n'est pas bretonne, a l'avantage de faire partie du gouvernement et il a su profiter de sa situation pour attirer dans sa ville une exposition qui aurait dû se tenir évidemment à Saint-Malo. Il y a détournement d'héritage.

C'est curieux; mais avec notre logique celtique il ne nous serait jamais venu à l'idée, à nous Bretons, de détourner une exposition sur Samuel de Champlain, né à Brouage (Vendée) vers Saint-Malo (Bretagne). À chacun ses gloires.

Certains pourraient penser que

cette annexion de Jacques Cartier par la Vendée est une affaire qui relève uniquement de la politique intérieure française. Que non. Cette annexion se fait avec la complicité, du moins tacite, des gouvernements du Canada et du Québec, celui-ci parce qu'il accepte le transport à La Rochelle de l'exposition qu'il a confiée au Musée du Québec et celui-là parce qu'en versant \$1.6 million à la corporation Québec 1534-1984, il se trouve à financer, au moins partiellement, cette exposition.

Même si c'était une affaire intérieure française, ne pouvons-nous pas réclamer que nos gouvernements mettent en pratique, eux aussi, les principes de non-ingérence et de non-indifférence? Alors, messieurs les politiciens, ne soyez pas indifférents.

Les Bretons du Canada sont en fureur. Après avoir été dépossédés de presque toute sa culture et des objets qui témoignent de celle-ci, voilà la Bretagne dépossédée, une fois de plus, des hommes qui ont fait sa gloire. Nous vous en prions, messieurs d'Ottawa et de Québec, ne soyez pas complices!

— YANN PLUNIER

Boucherville, 25 avril

### Au Salon de la « stéréotypée »

JE M'ÉTAIS rendue au Salon de la femme cette année en espérant y trouver des changements. Mais ce Salon reste encore un événement conçu pour la femme de 50 ans et plus, mère de famille et reine du foyer, profitant aux commerçants de produits alimentaires et de produits de beauté. Les démonstrations de maquillage et de crèmes anti-rides attirent les femmes en grand nombre, tandis que leurs maris s'intéressaient aux jeunes filles en maillot faisant des exercices, à mon grand « écoeurément ».

Aux kiosques concernant le droit, le travail, le journalisme, la FPQ, la foule passait tout droit. Il n'y avait, à mon grand désarroi, rien sur la contraception, l'avortement, le sexisme, le harcèlement sexuel, la violence faite aux femmes, l'éducation (éducation permanente dans les cégep et universités), qui sont pourtant des sujets concernant la femme. Le Salon de la femme doit prendre un nouveau chemin: conscientiser la femme au risque de perdre de sa popularité pendant les quelques prochaines années. Sinon, je boycotte!

— HELENKA GUOPA

Montréal, 24 avril

### De la peur de faire mal

LE 11 AVRIL, il y a quelques jours, nous apprenions d'un même jet que Essam Sartou, un des plus chauds partisans de la paix israélo-palestinienne au sein de l'OLP, était assassiné, et que le roi Hussein de Jordanie rompaît ses pourparlers avec l'OLP, lesquels auraient pu rendre pensable une éventuelle discussion sur la base du plan Reagan.

Pour les partisans de la paix ce fut un rude coup. Nous avons eu peur d'entendre à nouveau le bruit des bottes et les déclarations bellicistes. Dieu merci, tout n'est pas perdu. La reprise des pourparlers avec le roi Hussein nous laisse croire que ses déclarations fracassantes n'étaient qu'une épisode un peu spectaculaire d'une laborieuse négociation. Mais surtout, nous avons l'impression que l'espoir de la paix n'est pas aussi fragile qu'on pourrait le croire.

Si la logique belliciste ne tolère pas la réplique et bouscule tout dans son mouvement inexorable, peut-être que la paix, elle aussi, a une logique et, qui sait, peut-être que cette logique elle aussi est inexorable. Nous devons, en tous cas, par tous les moyens y contribuer.

Au niveau politique les discussions paraissent difficiles sinon inexistantes. C'est à la base, chez le commun des mortels, que doivent se faire les plus grands pas vers la paix. Ajour-

Les « Lettres au DEVOIR » doivent être signées. L'adresse de même que le numéro de téléphone, ne sont requis que pour fins d'identification dans nos dossiers. LE DEVOIR demande à ses correspondants de bien vouloir s'en tenir à moins de deux feuillets dactylographiés à double interligne et de faire parvenir leurs textes à Mme Suzanne Marchand. LE DEVOIR se réserve le droit d'abréger les textes trop longs.

d'hui, à chaque fois que je dialogue avec un Israélien ce sera un pas vers la paix. Et même si nous ne pouvons dialoguer, ne serait-ce que lui serrer la main, sera aussi un pas vers la paix.

Je suis convaincu que les Israéliens sont aptes à l'heure actuelle à entendre parler de paix. Ils ont cru, en construisant l'État d'Israël, mettre fin à leur vie de ghetto. Ils s'aperçoivent maintenant qu'Israël n'est qu'un immense ghetto d'ignorance et de méconnaissance de l'autre. Ils croient ne plus avoir peur, ils s'aperçoivent que protégés par une des plus gigantesques machines de guerre ils continuent d'avoir peur et, comble de l'ironie, ils commencent à avoir peur de faire mal aux autres « involontairement ».

Seule la terreur les retient d'avancer dans la voie de la paix. Mais là aussi un pas décisif a été franchi le jour où ils ont vu à Sabra et Chatila des gens dont la terreur ressemblait à s'y méprendre à la leur. L'effet de miroir fut saisissant et peut seul expliquer leur généreuse réaction.

— KARIM JBEILI

Montréal, 17 avril

### Des emplois, s'il vous plaît

Lettre adressée à Pierre Marois, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu

LA PRÉSENTE est pour vous faire connaître la position de nos membres sur la question du montant insuffisant de \$146 par mois qui est présentement accordé aux jeunes de moins de 30 ans, aptes au travail.

Parce que tous les jours nous recevons, dans nos différentes ressources d'hébergements, d'urgences, de dépannages et d'aides psycho-sociales, des demandes d'aides dont le principal problème est le manque de revenu suffisant pour vivre et ceci, dû principalement à un manque d'emploi ou à un chèque de bien-être insuffisant.

Nous vous exhortons, monsieur le ministre, d'agir le plus rapidement possible dans ce dossier, afin d'y apporter les solutions qui s'imposent dans de tels cas, c'est-à-dire remettre ces jeunes au travail en créant des emplois « tellement nécessaires » et assurer en même temps, pour ceux qui devront attendre leur tour pour obtenir du travail, un revenu « décent », égal à leurs aînés de 30 ans et plus.

JACQUES LAURIN  
président du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes  
Montréal, 12 avril

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Edition quotidienne \$95.00 par année; six mois, \$50.00; trois mois, \$28.00. À l'étranger: \$105.00 par année; six mois, \$55.00; trois mois, \$30.00. Editions du samedi: \$19 par année. Edition quotidienne, livrée à domicile par porteur: \$25 par semaine. Le samedi seulement \$0. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec. TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

# Corvée-Habitation: à réorienter radicalement

Extraits d'une déclaration rendue publique plus tôt cette semaine sous la signature de MM. Michel Gauthier et Marcellin Girard, coordonnateurs de la CSN-Construction, et Peter Bakvis, représentant de la CSN au conseil d'administration de Corvée-Habitation

DEVANT le peu de résultats de Corvée-Habitation, la CSN-Construction demande une réorientation radicale de ce programme qui était destiné à soulager le secteur qui est probablement le plus durement frappé par la crise (moins de la moitié des travailleurs de la construction ont pu travailler en 1982). Il va falloir un vigoureux coup de barre pour redonner confiance dans ce programme, qui a déjà coûté aux travailleurs de la construction au moins \$4 millions en retenue sur leurs salaires depuis l'été dernier.

On avait promis 50,000 logements à construire pendant les 18 premiers mois du programme (discours du budget, 25 mai 1982). Cela aurait permis à 50,000 personnes de travailler: un logement égale habituellement un emploi. Or, en date du 18 février, seulement 3,678 hypothèques avaient été accordées en vertu de Corvée-Habitation. C'est loin d'être suffisant pour avoir un effet visible sur le niveau de l'emploi, qui a chuté de 26% en 1982 selon les derniers chiffres de l'Office de la construction.

Si Corvée-Habitation n'a pas eu plus



d'impact avec une hypothèque à 13.5% quand le taux du marché frisait les 20%, comment peut-on penser qu'elle en aura dans l'avenir avec la chute actuelle des taux d'intérêt? Les institutions prêteuses offrent maintenant des hypothèques à 12.75% pour trois ans. Il est vrai que le taux de Corvée-Habitation a été abaissé à 11.5% pour trois ans depuis janvier. Mais si une différence de 5 à 6% n'a pas entraîné plus de nouvelles constructions pendant les premiers mois, on ne peut espérer que la différence actuelle de

1.25% va produire un « boom » de la construction.

Pourquoi Corvée-Habitation ne marche-t-elle pas, et que devrait-on changer pour que ça vaille la peine de continuer à la financer?

Le programme a été orienté de façon traditionnelle vers la maison unifamiliale ou le duplex ou triplex, comme si on était encore aux années 1960 avec l'explosion des banlieues, au moment où on avait davantage qu'aujourd'hui les moyens d'y vivre.

De l'aveu même du gouvernement,

il faut un revenu familial de \$35,000 pour pouvoir se payer une hypothèque subventionnée de \$55,000, soit le maximum auquel Corvée-Habitation donne accès. Or la moyenne du revenu familial au Québec en 1982 était de \$27,000 et il n'y a que 30% des ménages qui gagnent plus de \$35,000. Dans ces conditions, Corvée-Habitation ne pouvait pas déclencher un mouvement significatif de construction domiciliaire. C'est pourquoi plusieurs banquiers n'ont pas voulu participer. Il n'y a que la Banque Nationale, le Mouvement Desjardins et quelques maisons de fiducie qui l'ont fait.

Par ailleurs, pour acheter une maison, il faut non seulement avoir un revenu suffisant, mais d'assez bonnes chances de le garder longtemps. Or, avec les coupures de salaire qui sont maintenant la politique des employeurs en négociation, avec les fermetures qu'on ne compte plus, la transformation des emplois permanents en emplois à temps partiel, avec les mises à pied saisonnières qui se prolongent indéfiniment, on ne connaît plus grand monde qui ose se mettre une hypothèque sur le dos. À part évidemment les gens qui en seraient capables de toute façon, et à qui Corvée-Habitation redistribue l'argent de la majorité qui vit à loyer dans des logements trop petits et mal insonorisés.

Les contributions des travailleurs ont été de \$3.5 millions en 1982 contre seulement \$1.4 million pour celles des employeurs. Pourquoi n'ont-elles pas été égales comme le veut la loi de Corvée-Habitation? Parce que le gouvernement, par décret, a exempté de la contribution patronale tous les travaux décidés avant le 1er juillet 1982,

c'est-à-dire en pratique, la plupart des grands travaux en cours. Pourtant, les travailleurs de ces chantiers n'ont pas été exemptés, et ils contribuent à raison de 12.5% par heure travaillée, comme tous les travailleurs de la construction.

Il faut donc réorienter radicalement Corvée-Habitation vers des projets qui vont répondre à des besoins sociaux plus pressants que l'accès à la propriété d'une maison, car ça ne touche actuellement qu'une très petite minorité et ça ne peut en conséquence créer qu'un très petit nombre d'emplois. Par contre, il y a des besoins sociaux qui sont criants, et auxquels Corvée-Habitation pourrait facilement donner le coup d'envoi nécessaire si le gouvernement manifestait la volonté politique de les satisfaire.

Il y a encore quelque 4,500 maisons isolées à la MUF, dont on connaît maintenant les effets désastreux sur la santé des occupants. Le programme Relais, qui vise à transférer les assistés sociaux à l'assurance-chômage par la création d'emplois temporaires de 20 semaines, permet d'obtenir \$5 de l'heure pour le démolissage de ces maisons. Nous demandons que Corvée-Habitation demande la différence entre ce salaire et le taux du décret ce qui coûterait environ \$1,500 par maison en assumant qu'il faut en moyenne une semaine à quatre travailleurs pour démolir une maison. Un déboursé de \$6.75 millions pour Corvée-Habitation est relativement peu quand cela générerait des activités économiques de \$45 millions de dollars.

Nous demandons aussi que les gens

qui se groupent en coopérative pour rénover ou construire leur logement puissent avoir accès au financement de Corvée-Habitation. À Montréal seulement, 4,000 familles attendent la possibilité d'avoir un logement coopératif, et c'est autant dans le reste du Québec. Un logement coopératif requiert une subvention d'environ \$6,000 pour démarrer. Il en coûterait donc quelques \$48 millions pour débloquer la construction de 8,000 logements pris en charge par leurs occupants.

Nous demandons que la Société d'habitation du Québec (SHQ) reprenne la construction d'habitations à loyer modique (HLM) qui est arrêtée depuis 1981, et que ce soit elle qui fasse l'achat et la restauration des blocs de logements usagés, pour éviter l'expulsion des occupants quand cela est fait par des spéculateurs. À Montréal seulement, il y a au moins 10,000 personnes qui attendent de tels logements. Pour 20,000 nouveaux logements HLM, le gouvernement du Québec devrait investir \$50 millions soit l'équivalent de sa part pour combler le déficit d'opération.

Corvée-Habitation pourrait donc devenir beaucoup plus qu'un simple gadget publicitaire qui commence à lasser, et qui va disparaître si rien n'est fait. Elle pourrait devenir l'expression d'un immense effort collectif pour améliorer les logements de la majorité en même temps qu'un moteur efficace de relance économique. Mais pour cela, il faut qu'elle soit orientée vers la satisfaction des besoins sociaux les plus criants au lieu de servir à alléger l'hypothèque des mieux nantis.

# Pour une renaissance syndicale au Québec

JEAN-MARC PIOTTE

## LIBRE OPINION

Conclusion d'une analyse faite par l'auteur au cours des dernières semaines sur les stratégies syndicales des années 70 et l'expérience du dernier front commun du secteur public. M. Piotte est professeur au département de science politique de l'Université du Québec à Montréal

LA SÈVÈRE défaite du Front commun de 1982 et les énormes pertes encourues (baisse de salaire, augmentation de la tâche, mises à pied, croissance des droits de gréance, etc.) devraient convaincre l'ensemble des syndiqués de l'État qu'il faut réviser la voie suivie depuis 1970. Le gouvernement Lévesque, en décrétant à la baisse les salaires et les conditions de travail de l'ensemble des employés de l'État, semble sortir victorieux de cet affrontement, mais à quel prix? Comment peut-il espérer obtenir l'essentiel appui des employés pour améliorer la qualité des services après une attaque d'une telle ampleur? Comment peut-il encore rêver construire un État souverain après en avoir bafoué ses humbles artisans? Comment entrevoit-il gagner les prochaines élections alors qu'il a désigné à la vindicte populaire ses plus fidèles partisans en les transformant en « nantis » et en « privilégiés »? Décidément, ce gouvernement aura vraiment tout fait pour saccager les espoirs qu'il véhiculait.

Les seuls vainqueurs de ce dernier affrontement entre le gouvernement et le quatrième Front commun sont les dirigeants d'entreprises privées qui, comme dans la construction, les pâtes à papier ou à Provigo, utilisent ce précédent pour tenter de défoncer les conventions collectives de leurs ouvriers. Cela ne devrait pas étonner. Dans une période de conquêtes ouvrières, comme celle de la fin des années 60 et du début des années 70, alors que des objectifs similaires de lutte mobilisent dans des conjonctures et des pays différents des masses de population laborieuse, les gains des uns deviennent les objectifs des autres dans une marche où le mouvement ouvrier semble aller de victoire en victoire sur une route ascendante et à sens unique. Mais dans une période de crise économique comme celle que nous vivons, alors que le patronat et l'État se mobilisent à l'échelle internationale sur des thèmes communs — salaires et bénéfices sociaux des ouvriers trop élevés pour que les produits soient compétitifs, trop faible productivité ouvrière, services sociaux de l'État trop coûteux, profits trop bas, etc. — la victoire d'un État ou d'un patron devient l'objectif de leurs confrères dans cette lutte pour agencouler les travailleurs révoltés de la dernière décennie.

Mais laissons le patronat à sa jubilation. Le mouvement syndical — même si le gouvernement Lévesque continue de refuser le partage de pouvoirs qu'implique la concertation — doit repenser sa stratégie dans le secteur public s'il ne veut subir de défaites encore plus humiliantes. Hors de mon propos, de mes moyens et de ma responsabilité de traiter cette question dans toute son ampleur et sa complexité: je voudrais plus simplement indiquer quelques pistes et esquisser quelques éléments susceptibles de susciter un débat et d'alimenter une nécessaire réflexion.

Le mouvement syndical, davantage que l'État et la nation québécoise, ne peut plus se payer les grèves à répétition dans le secteur public sous peine d'accroître son isolement et sa répression sous l'oeil indifférent ou satisfait de l'opinion publique excédée. Loin de moi l'idée que les employés de l'État fongent par plaisir comme le démontrent l'importance et la gravité des enjeux de la dernière négociation. Mais il me semble que le mouvement syndical doit trouver des moyens, des tampons qui permettraient d'amortir les chocs entre lui et l'État, et qui favoriseraient la recherche d'ententes satisfaisantes en minimisant les coûts, difficiles et dangereux conflits ouverts.



On le sait: les négociations dans le secteur public et parapublic ont entraîné, depuis les années 60, une centralisation des pouvoirs au sommet. Cette évolution a eu ses avantages: le clergé qui contrôlait les appareils scolaires et de santé du, malgré ses mérites historiques, remettre aux laïcs un pouvoir qu'il exerçait sans mandat et de façon despotique; les Québécois, quelles que soient les régions, eurent accès à des services semblables; les employés de l'État obtinrent des conditions de travail et de rémunération similaires d'un bout à l'autre de la province, etc. Mais cette centralisation, en balayant les pouvoirs intermédiaires, en les concentrant dans les hauteurs, a bureaucratisé les relations de travail, rendu impersonnelles les relations humaines et répandu chez plusieurs un sentiment d'irresponsabilité face à des décisions prises par un lointain pouvoir.

Notre jacobin gouvernement, même s'il prône la concertation, continue cette tendance centralisatrice comme en fait foi la réforme Laurin qui visait la disparition des commissions scolaires en diluant quelques pouvoirs au niveau des écoles et en accroissant la mainmise du ministère sur l'ensemble de l'éducation. Évidemment, l'élection des commissaires n'attire pas les masses et ceux-ci n'ont, en définitive, que peu de comptes à rendre, mais plus que ces arrogants technocrates qui, depuis plus de 15 ans, programment et réforment l'éducation sans avoir, pour la plupart, jamais enseigné dans une classe. Des constats similaires pourraient être avancés sur l'hypercentralisation du système de santé. Évidemment cette concentration du pouvoir patronal a entraîné celui du pouvoir syndical de telle sorte qu'entre le simple employé d'hôpital et ses négociateurs syndicaux, il y a un tel écart que celui-ci a souvent l'impression de n'exercer sur ses dirigeants nationaux guère plus de contrôle que sur ceux de l'État.

Aussi, il m'apparaît que l'ensemble du mouvement syndical devrait développer la voie amorcée et défendue par la CEQ: décentralisation des pouvoirs, y compris financiers, au niveau local et régional avec décentralisation concomitante des négociations. Évidemment, une telle décentralisation ne diluerait pas le pouvoir de l'État et impliquerait toujours une négociation centrale, mais elle permettrait de débureaucratiser une structure devenue trop lourde. Dans cette lutte pour un pouvoir partagé, le mouvement syndical pourrait obtenir l'appui de tous ces démocrates qui se méfient d'un État qui se veut le seul définisseur et dépositaire du bien commun.

Mais même conquise, cette utile décentralisation serait, seule, insuffisante pour amortir les chocs entre l'État et le Front commun: il faut aussi réformer le code du travail, qui définit les modalités de négociation et de confrontation pour y prévoir des amortisseurs. Pour

ma part, et à titre d'hypothèses, j'en avancerais deux, peut-être trois.

On sait le rôle dans la propagande gouvernementale des comparaisons entre employés de l'État québécois et ceux de d'autres secteurs et, lors de la dernière négociation, de la comparaison avec la conservatrice Ontario, nouveau modèle de notre social-démocrate et souverainiste gouvernement. Ces comparaisons sont menées sous l'égide de l'intéressé Conseil du trésor dont la partialité ne fait pas plus de doute que le caractère contestable de la méthodologie utilisée et l'incertaine validité des points de comparaison. Que le comité d'étude sur les conventions collectives passe sous l'autorité du ministère du Travail serait mieux, mais guère satisfaisant. Il faudrait qu'un tel groupe d'étude soit sous la responsabilité d'un comité paritaire syndicats-gouvernement dont il recevrait les mandats, et il faudrait de plus que les journalistes aient accès en tout temps aux documents produits par ce groupe de recherches. L'existence d'un tel comité ne supprimerait évidemment pas les divergences d'interprétation, mais son caractère neutre et impartial permettrait à tous les intervenants, y compris aux journalistes et à l'opinion publique, de porter un jugement plus serein sur les véritables enjeux de la négociation.

De plus, faudrait-il prévoir, avant que les parties puissent en découdre, un comité de médiation qui, choisi par les deux parties, chercherait les terrains d'entente? La médiation, quoiqu'en disent certains, n'est pas une panacée. Elle risque de bureaucratiser davantage un processus de négociation déjà trop lourd ou encore d'enterrer, comme lors du dernier Front commun, un rapport de forces nettement inégalitaire. Mais ce comité de médiation — nommé lorsque l'issue de la bataille était déjà connue, auquel refusé le pouvoir de communiquer directement au public ses recommandations de règlement et dont le rôle objectif était de permettre aux parties de se dégager d'une situation qui conduisait au massacre du vaincu par le vainqueur — est-il représentatif d'une véritable médiation institutionnalisée? De toute façon et quelle que soit la problématique valeur d'un mécanisme de médiation, il me semble essentiel que les deux parties conservent leur liberté d'accepter ou de refuser devant le tribunal de l'opinion le rapport d'une éventuelle tierce partie et, qu'en cas de refus, les syndiqués puissent recourir à la grève.

Car les plus sophistiqués des mécanismes de concertation, s'ils peuvent peut-être éviter les conflits inutiles, ne sauraient les supprimer. Et il faut se méfier de ceux qui rêvent d'une société si harmonieuse que les affrontements disparaîtraient: l'histoire est luttée et contradictions, et aucune vision mortifère, aucune politique autoritaire ne saurait prévaloir contre ces éternels viraux. Et le droit de refuser collectivement un salaire et des conditions de travail, le droit de grève, est un droit aussi fondamental que les autres droits démocratiques: je me refuse à cette casuistique par laquelle certains relèguent à un rang subsidiaire un droit par rapport à d'autres qui seraient primordiaux. Si les droits démocratiques de deux groupes entrent en conflit, il ne s'agit pas de sacrifier un droit au profit de l'autre, mais de trouver les compromis qui rendraient non antagonique l'exercice de ces deux droits concurrents. Dans le secteur public, cette question s'articule autour des services essentiels. Et nonobstant les lamentations des bonnes âmes sur les malades sacrifiés par les égoïstes grévistes, dans la plupart des hôpitaux les administrations et les syndicats se sont entendus et s'entendent sur la définition des services essentiels. Mais dans certains lieux où les conditions de travail sont, pour des raisons multiples, si dégradées, l'administration cherchera parfois à supprimer le droit de grève en décrétant essentiels tous les postes tandis que les syndiqués accorderont un tel caractère absolu à leur droit de refus du travail qu'ils négligeront le droit du malade au respect de sa souffrance et à la protection de sa vie. Ces cas minoritaires, qui ont fait couler tant d'encre et de salive, sont

réels et on ne peut les ignorer. Aussi, afin de respecter les droits de chacun, un comité paritaire permanent devrait être nommé pour ces cas minoritaires avec la tâche de définir les services essentiels et avec le pouvoir de rendre ses décisions finales et sans appel.

Mais il ne suffit pas de recentrer la stratégie de négociation dans le secteur public. Le Québec fait face à la plus grave crise économique depuis les années 30. Après avoir reconnu que les travailleurs n'étaient pas responsables de cette crise, affirmé que le contre-pouvoir syndical ne faisait que réagir aux décisions des puissances, critiqué le gouvernement provincial qui administrait de façon conservatrice la décrois-

sance au sein de l'État fédéral, attaqué la gestion de celui-ci, vitupéré l'impérialisme américain qui projette dans les autres pays son déclin économique par sa politique monétariste et condamné les crises cycliques de système capitaliste, le mouvement syndical doit prendre l'offensive et mettre de l'avant des objectifs et un projet crédibles et applicables. Les problèmes qu'affrontent les travailleurs sont nombreux au travail et à l'extérieur (inflation, santé et sécurité au travail, discrimination contre les femmes, manque de perspective pour la jeune génération, danger grandissant de guerre...), mais il en a un, présent et fondamental, qui, sans nier l'importance des autres, devrait canaliser l'ensemble

de l'énergie du mouvement syndical: les mises à pied et le chômage. À la politique des moyens que poursuit le mouvement syndical depuis 76 (la brumeuse « négociation nationale » pour la CSN et l'intéressée « négociation multi-patronale » pour la pragmatique FTQ), il devrait lui substituer une politique centrée sur le plein emploi et, autour de cet objectif, organiser les débats sur les moyens les plus aptes à le réaliser et mobiliser les membres autour de cet enjeu primordial. Une telle politique, si elle est bien menée, permettrait de sortir le mouvement syndical de l'isolement dans lequel il s'est enlisé et de le relancer dans son rôle de promoteur de progrès social.

Merci  
à vous,  
Monsieur  
Asimov!

présence du futur

isaac asimov

fondation  
foudroyée

Vision réellement galactique — et plausible — de l'évolution d'un empire sur plusieurs millions d'années, le cycle de FONDATION est une réflexion pénétrante sur l'humanité et son devenir. Plus qu'un grand classique de la science-fiction, l'oeuvre maîtresse d'Isaac Asimov est une suite d'aventures, de mystères et de rebondissements qui en font une des plus grandes et des plus stimulantes séries romanesques de notre temps. Trente ans après FONDATION ET EMPIRE, Asimov nous donne — enfin — FONDATION FOUROYÉE.

isaac asimov / fondation

simov / fondation et empire

iv / seconde fondation

Merci à vous, Monsieur Asimov!



Air Canada

choisi par M. Trudeau qui, avec le gouvernement, devrait lever le voile sur cette affaire.

Loi 62

blée nationale lorsqu'elle a adopté la loi 62. Il s'agissait alors d'y voir une déclaration expresse, d'y mentionner que cette législation concerne toutes les lois du Québec qu'elle décrit, que celle-ci est relative à toutes les dispositions des articles 2 et 7 à 15 de la Charte et qu'elle est limitée à la période légale de cinq ans.

Le juge Deschênes en vient à la conclusion qu'à la différence de l'article 1 de la Charte (qui garantit les droits et libertés), l'article 33 ne confère aux tribunaux aucune prise sur le fond de la législation dérogatoire et qu'en conséquence, la Cour supérieure n'a aucune compétence pour juger de prétentions voulant que la loi 62 soit une législation déguisée et sa motivation inavouée, quelle que soit la portée de celle-ci.

Reconnaissant d'autre part que même si la loi 62 a pour effet de priver les Québécois d'une protection constitutionnelle dont continuent de jouir les autres citoyens canadiens, et que la Cour ne saurait s'autoriser de l'article 33 pour déclarer inopérante la législation en cause, le juge Deschênes conclut que cet article réserve au seul cadre de la souveraineté parlementaire le soin de contrôler sa législation dérogatoire et que ce contrôle, de nature politique, relève exclusivement de l'Assemblée nationale et, en dernier ressort, de l'électorat.

Feu

n'abdique pas. Je relancerai quelque chose.

Défi aux dimensions encore difficilement évaluables puisque, depuis quelques mois, le pittoresque et combatif libraire, né en 1922 à Biddeford dans l'État du Maine, était aux prises avec des inconnus qui s'étaient manifestés notamment en l'agressant sauvagement derrière son établissement il y a un mois et en mettant son appartement à sac récemment.

Narrant à tous que mardi soir, après avoir mangé sur le pouce avec deux employés et fermé son commerce, il s'était rendu, au titre de curieux, sur les lieux d'un incendie d'une maison de chambres, rue Hôtel-de-Ville, où, incidemment, une personne a perdu la vie, M. Nadeau a expliqué qu'en revenant rue McGill il avait aperçu un autre feu: c'était chez lui.

Le 4 octobre dernier il avait argué, en refusant de se munir d'un permis de tabagie qui aurait autorisé l'ouverture de son commerce le dimanche, que l'édifice de cinq étages qu'il occupait et qui appartient à son frère Maurice, datait de 1867 et présentait des dangers pour le feu.

Hier, il a affirmé cependant que le mois dernier les inspecteurs d'assurance avaient visité et approuvé ses installations. Il a dit également que son inventaire était couvert par les assurances. Mais c'est là que Pierre-Roger Nadeau rompt sec avec les préoccupations mercantiles. « La perte est inestimable ! clame-t-il. C'est sentimental ! J'avais monté cette maison il y a 11 ans, j'avais une clientèle fidèle que je n'abandonnerai pas, j'avais réussi à faire changer par un gouvernement provincial une loi fédérale sur les heures d'ouverture des librairies, une chose qui ne s'était jamais vue depuis la Confédération. Onze ans ! » aboie-t-il au capitaine des pompiers, plutôt indifférent aux anéantissements livresques.

Mais le maître de céans du Palais du livre admet aussi que depuis quelques mois il connaissait des difficultés d'ordre syndical avec ses 40 employés affiliés à la CSN. Ces derniers ont d'ailleurs annulé, hier, une conférence de presse qu'ils devaient tenir sur leurs rapports avec l'homme aux quatre millions de livres neufs et d'occasion étant donné que le Palais était en ruines. Le syndicat des travailleuses et travailleurs du Palais du livre a refusé toute déclaration publique se contentant de dire que « cet événement bouleverse totalement les données du problème ».

Pierre-Roger Nadeau ne peut s'empêcher de trouver que les circonstances sont troublantes. « Je n'accuse personne, dit-il, je n'ai aucune idée des causes de l'incendie mais je trouve que le concours de circonstances est spécial. » L'enquête sur les causes de cet incen-



Le premier salon Vacances-Québec

La première édition du salon Vacances-Québec a été inaugurée hier au complexe Desjardins et se déroulera jusqu'au dimanche 1er mai. Mis sur pied par l'Association technique du tourisme (ATT), de concert avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, ce salon se veut une contribution originale au développement du tourisme estival au Québec pour les Québécois. Les visiteurs trouveront une centaine d'exposants venus de plusieurs régions du Québec et disposés à fournir tous les renseignements désirés pour la préparation des vacances d'été car l'on souhaite vivement garder les touristes dans la Belle province. Déjà les visiteurs se faisaient nombreux autour des stands et l'entrée est gratuite.

(Photo Jacques Grenier)

Lors d'un débat des candidats à Ottawa

Joe Clark se voit reprocher son « alliance » avec le PQ

par Paule des Rivières

OTTAWA — Les adversaires de Joe Clark lui reprochent son rapprochement avec le Parti québécois (PQ) dans sa campagne pour le leadership du Parti conservateur (PC).

« Ils (les gens du PQ qui l'appuient) travaillent comme progressistes conservateurs », a répliqué hier soir l'accusé, qui participait à un débat avec quatre autres candidats à la direction du Parti, soit MM. Michael Wilson, Neil Fraser, Peter Pocklington et John Gamble, dans une école en banlieue d'Ottawa.

M. Gamble a été particulièrement virulent, en réponse à une question d'un jeune membre, inquiet de ce que le PC consentirait en échange d'un appui de la part du PQ.

Et, croyant, contrairement à M. Clark, que le PC va remporter la prochaine élection peu importe ses politiques — un sondage Gallup rendu public hier soir indiquait une nouvelle hausse de popularité pour le PC, de 50% à 52%, et une chute à 27% pour le Parti libéral. — M. Gamble croit qu'il faut se tenir éloigné du PQ « comme d'un instrument qui veut détruire le Canada ».

M. Wilson, qui n'a pas percé au Québec mais a des chances quand même le 11 juin, s'est aussi empressé de prendre ses distances avec le PQ. À part un ennemi commun, nous n'avons aucun point en commun, a-t-il dit. Il a été applaudi.

M. Clark a récemment renouvelé son appui à une position constitutionnelle plus souple envers le Québec.

Et il a réussi à faire élire une bonne partie des délégués en provenance du

Québec qui viendront à Ottawa le 11 juin choisir leur chef, non sans une aide de certains membres du PQ. En fait, MM. Clark et Brian Mulroney se sont partagés les votes au Québec.

« Nous devons refléter cette clientèle nationaliste », a-t-il déclaré après le débat, organisé par le caucus des femmes du PQ.

L'ex-leader du PC s'est bien défendu par ailleurs de devoir donner quoi que ce soit en échange de l'appui qu'il a présentement au sein du PQ.

« Si je suis premier ministre, je traiterai M. Lévesque comme les autres premiers ministres; je n'ai aucune intention de remercier M. Lévesque. Il ne m'a rien donné. Et je traiterai le Québec comme une communauté spéciale. »

Puis, après un instant de réflexion, M. Clark lance: « Le député péquiste Guy Chevrette a bien appuyé M. Mulroney. »

die qui pourrait bien avoir été le fruit d'un acte criminel, sera instruite par le service des incendies de la CUM qui, dès hier, s'empressait d'arracher M. Nadeau à son auditoire improvisé de la rue pour tenter de trouver avec lui une piste possible.

Quant à l'enseigne où logera désormais l'original libraire aux aventures rocambolesques, elle reste imprévisible. « On verra, mais j'annonce que je m'établirai de nouveau dans quelque chose, quelque part, a-t-il prophétisé, hier, avant de disparaître avec les pompiers en enjambant par petits sauts les boyaux d'arrosage.

L'incendie a nécessité cinq alertes et l'intervention de 150 pompiers.

Les sapeurs ont réussi à empêcher les flammes de se propager aux immeubles voisins.

Reagan

- soutenir la démocratie, les droits de l'homme et la liberté; encourager le développement économique de la région; soutenir la sécurité des nations menacées pour permettre la démocratisation et la relance économique; soutenir le dialogue et la recherche d'une solution négociée de la crise.

Dans ce contexte, le président Reagan a assuré que Washington était favorable « à tout accord entre les pays d'Amérique centrale menant au retrait de toutes les troupes étrangères » de la région. Il a ajouté que les États-Unis étaient prêts à aider les groupes d'opposition à entrer dans le processus politique.

La convocation exceptionnelle de la Chambre et du Sénat pour un discours de politique étrangère radio-télévisé souligne l'importance de l'enjeu pour M. Reagan. Le président, déclare-t-on à la Maison-Blanche, est conscient des risques qu'il prend en jetant son prestige dans la balance, mais il estime que le risque d'une expansion de la « menace soviétique » en Amérique centrale est encore plus grave.

Pour lutter contre cette progression, le gouvernement a demandé au Congrès 110 millions d'aide militaire supplémentaire pour le Salvador en 1983, mais, les unes après les autres, les commissions compétentes de la Chambre et du Sénat lui refusent ou réduisent largement ces crédits.

De plus, les parlementaires sont de plus en plus nombreux à soupçonner le gouvernement de violer la loi en soutenant en secret les groupes de guérilleros qui visent à renverser le régime sandiniste au Nicaragua, et certains parlent de couper purement et simplement les fonds des services secrets utilisés à cet effet.

Pour les adversaires de M. Reagan, les États-Unis soutiennent au Salvador un gouvernement condamné et leurs efforts sont voués à l'échec comme ils l'étaient au Vietnam. Ils estiment que l'aide militaire au Salvador et les opérations secrètes de la CIA au Nicaragua ne font que radicaliser la guérilla salvadorienne et la révolution sandiniste, et recommandent des négociations pour mettre fin aux conflits armés dans la région.

Le public américain semble partager

ces inquiétudes. Dans un sondage publié le 12 avril par le Los Angeles Times, 49 % des personnes interrogées estimaient que le rôle des États-Unis au Salvador n'est pas « justifié moralement », 26 % seulement l'approuvaient. À 45 % contre 33 %, les personnes interrogées déclaraient que le Salvador n'est pas « vital » pour la défense des États-Unis.

Le Nicaragua, affirment les responsables gouvernementaux, est passé sous l'influence soviétique. Armé et entraîné par Cuba et les pays du bloc de l'Est, il fomenta la révolution au Salvador et dans les autres pays voisins.

Cruise

M. Pierre Trudeau, dans sa visite de deux jours à Washington.

Il se peut que les missiles Cruise, comme certains l'ont prétendu, aient effectivement des problèmes de mise au point et en ce cas les Américains chercheraient à « bluffer » les Soviétiques. Ou encore, les États-Unis n'ont effectivement pas besoin des essais en Alberta mais font pression sur le Canada dans le seul but de montrer aux Européens que tout le monde fait sa part à l'intérieur de l'Alliance atlantique. Mais les essais albertains ne sont pas directement reliés aux missiles basés en Europe.

La question des missiles et des négociations sur le désarmement a occupé la majeure partie d'un entretien d'une heure que M. Trudeau a eu à la Maison-Blanche avec le vice-président, M. George Bush.

Selon des sources autorisées canadiennes, le vice-président s'est inquiété de l'opposition croissante qui se manifeste au Canada contre les essais des Cruise en sol canadien. La dernière manifestation en Colombie-Britannique, de plus de 50,000 opposants, a particulièrement surpris les observateurs américains. De plus, les questions se font de plus en plus embarrassantes à l'intérieur du caucus libéral et l'ultime défi du premier ministre serait de dire que « c'est un engagement pris par les conservateurs et nous devons le respecter ». La décision de l'OTAN de réarmer l'Alliance tout en poursuivant des négociations de désarmement a effectivement été endossée par le gouvernement de M. Joe Clark la veille de sa défaite le 12 décembre 1979.

Hier M. Bush et Trudeau n'ont eu qu'une discussion générale sur les négociations de Genève et la question des essais n'a pas été formellement évoquée. De source canadienne on affirme de toute manière que le moment de faire ces essais sera décidé par les États-Unis et le ministère américain de la Défense devra alors négocier un accord spécial avec le ministère canadien. Le tout reviendra alors au cabinet.

M. Trudeau avait la semaine dernière lié l'acceptation du Canada à la bonne foi des négociateurs à Genève. Mais hier, le premier ministre a réaffirmé au vice-président Bush qu'il était satisfait des nouvelles propositions faites par le président américain. M. Trudeau a également déploré la rapidité avec laquelle les Soviétiques ont semblé rejeter cette offre de compromis. Plutôt que d'éliminer tous les missiles de moyenne por-

tée en Europe, en éliminant les 351 SS-20 soviétiques et en ne plaçant pas les missiles Cruise et Pershing en Europe de l'Ouest, l'administration accepterait maintenant une solution intermédiaire. Il n'a jamais été question de chiffres, mais le président Reagan a précisé que le nombre de missiles devrait être réduit à un nombre identique des deux côtés.

M. Trudeau aurait également hier exprimé sa satisfaction devant les efforts faits par l'administration américaine pour améliorer les communications avec les Soviétiques en vue de rendre de plus en plus improbable une « guerre par accident ». De source autorisée américaine, on précise qu'il n'y aura sûrement pas de progrès avant que les missiles soient installés en Europe au début de 1984. Hier, le secrétaire d'État à la Défense, M. Caspar Weinberger, a déclaré à un groupe de journalistes, dont le représentant du DEVOIR, au cours d'un entretien au Pentagone, qu'il ne va virtuellement rien arriver à Genève jusqu'à ce que les missiles aient été déployés en Europe de l'Ouest.

Cette question des négociations avec les Soviétiques va revenir à l'ordre du jour de la rencontre entre M. Trudeau et le président Reagan ce matin à la Maison-Blanche. Au lunch qu'ils partageront ensuite, les deux hommes discuteront alors exclusivement des questions économiques à l'ordre du jour du prochain Sommet de Williamsburg. M. Trudeau a déjà indiqué qu'il mettra la question des taux d'intérêt aux États-Unis au premier rang de ses préoccupations.

Hier midi, le premier ministre a rencontré un groupe d'hommes d'affaires canadiens avec lesquels il s'est surtout entretenu de la situation financière des pays en développement et de ce que les hommes d'affaires canadiens pourraient faire pour améliorer leur situation et surtout éviter une crise financière internationale que tout le monde craint pour 1984 ou 1985.

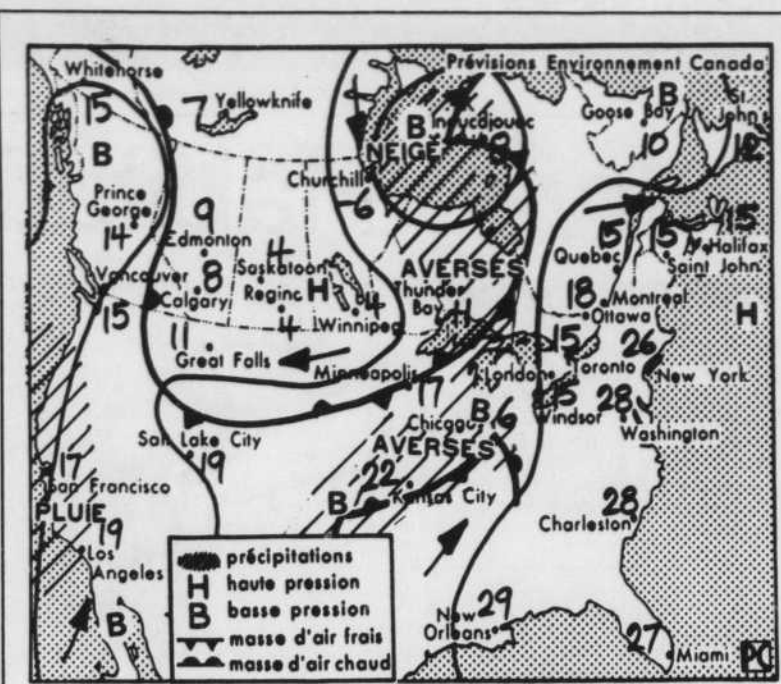
Expro: nouvelle intoxication

VALLEYFIELD (PC) — Un autre travailleur aurait été victime d'intoxication à la suite d'émanations d'acides nitrique et sulfurique à l'usine de produits chimiques Expro, a affirmé le Syndicat des produits chimiques de Valleyfield, affilié à la CSN, dans un communiqué diffusé tard hier soir.

M. Serge Garand, plombier à l'usine Expro, réparait une conduite d'aspiration des réservoirs d'acide lorsque l'accident est survenu, affirme le syndicat.

L'accident est survenu au cours de la deuxième journée des audiences de la commission nommée par le gouvernement du Québec pour faire la lumière sur divers accidents survenus depuis quelques années à Expro.

Le syndicat n'a pas manqué de le signaler.



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

On prévoit encore aujourd'hui des nuages sur les régions du Bas-St-Laurent, mais derrière ce système, le ciel se dégage. Un faible creux traversera d'ouest en est nos secteurs et amènera de fréquents passages nuageux. On pourra retrouver ici et là quelques faibles averses mais les températures demeureront saisonnières. Pour demain, une autre perturbation apportera des nuages et quelques averses sur tout l'ouest du Québec.

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga et Gouin: ensoleillé avec fréquents passages nuageux. Minimum: près de 4. Maximum: près de 14. Précipitations: 10%. Aperçu pour demain: ennuagement.

Pontiac-Gatineau, Lièvre, Laurentides: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum: près de 4. Maximum: de 14 à 16. Précipitations: 10%. Demain: nuageux avec quelques averses.

Outaouais: ensoleillé avec passages nuageux. Ennuagement en fin de journée. Minimum: près de 7. Maximum: près de 17. Précipitations: 10%. Demain: nuageux avec quelques averses.

Montréal, Trois-Rivières, Drummondville: ensoleillé avec passages nuageux. Minimum: près de 7. Maximum: près de 17. Demain: nuageux avec quelques averses.

Estrie: passages nuageux. Généralement ensoleillé par la suite. Minimum: de 2 à 4. Maximum: près de 16. Demain: nuageux avec quelques averses.

Québec, Beauce: passages nuageux. Généralement ensoleillé par la suite. Minimum: près de 4. Maximum:

près de 13. Demain: nuageux. Lac-St-Jean, Mauricie, Réserve des Laurentides: passages nuageux. Possibilité d'une averse. Minimum: de 2 à 4. Maximum: de 13 à 15. Précipitations: 20%. Demain: plutôt nuageux.

Saguenay, Rivière-du-Loup, La Malbaie: passages nuageux et possibilité d'une averse. Minimum: près de 3. Maximum: près de 12. Précipitations: 20%. Demain: ennuagement.

Rimouski-Matapédia, Baie-Comeau: brouillard en matinée. Dégage partiel par la suite. Minimum: près de 2. Maximum: de 10 à 12. Précipitations: 10%. Demain: ennuagement.

Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Sept-Îles: brouillard et brume passagère en matinée. Plutôt nuageux par la suite et possibilité d'averses. Minimum: près de 2. Maximum: de 6 à 8. Précipitations: 40%. Demain: beau.

Gaspé-Parc Forillon: nuageux avec éclaircies et possibilité d'une averse. Bancs de brouillard en matinée. Minimum: de 2 à 4. Maximum: de 10 à 12. Précipitations: 30%. Demain: beau.

Basse-Côte-Nord-Anticosti, sauf le secteur de Blanc-Sablon: bancs de brouillard et brume passagère en matinée. Plutôt nuageux par la suite et possibilité d'averses. Minimum: près de 2. Maximum: de 6 à 8. Précipitations: 60%. Demain: beau.

Secteur de Blanc-Sablon: nuageux avec quelques averses. Bancs de brouillard. Minimum: près de 7. Maximum: près de 10. Précipitations: 60%. Demain: dégageant.

La arrivée quitte la politique scolaire

Le président de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, M. Luc Larivée, a annoncé hier soir qu'il quitterait la vie politique scolaire. Il ne sera donc pas candidat aux prochaines élections du 13 juin.

« Après dix ans d'expérience comme commissaire, j'ai décidé que j'étais arrivé au bout du chemin ».

M. Larivée a d'abord rendu hommage à l'ancienne présidente de la CECM, Mme Thérèse Lavoie-Roux, dont il a été le vice-président de 1976 à 1977. Il a aussi remercié chacun de ses collègues « même ceux qui m'ont contesté ».

« Le plus difficile, a-t-il dit, a été d'administrer un corps politique dont les membres n'ont pas d'allégeance à l'égard du président ». Il a remercié chacun pour sa loyauté, « y compris dans les désaccords ».

Les assistés réclament le droit de déménager

Une vingtaine de membres de l'Association pour la défense des droits sociaux (ADDS) ont tenté, hier, d'occuper les bureaux de l'aide sociale, rue Ontario, revendiquant le droit pour tous les assistés sociaux d'être payés lorsqu'il y a de bonnes raisons pour déménager. Mais la direction ayant vu venir les choses, un agent de sécurité a vite fait de verrouiller les portes. En dépit d'une forte pluie, pancartes en main, les manifestants ont dû se contenter de faire les cents pas à l'extérieur et de donner une conférence de presse.

Dans les conditions actuelles, deux motifs seulement justifient le versement de \$200, par l'aide sociale, pour les frais de déménagement: la vermine et un logement insalubre mettant en danger la santé de ses occupants. « Ces deux conditions, explique Mme Janine Descôteaux, présidente de l'ADDS, sont extrêmement difficiles à prouver. Les coquerelles ne se promènent pas sur demande, lors de la visite de l'inspecteur... quant à la définition d'un logement trop froid ou mal isolé, elle n'est pas la même pour tous, surtout pour une personne âgée ou malade ou quand il y a de jeunes enfants qui se traînent sur le plancher. »

En outre, poursuit Mme Descôteaux, il y a d'autres raisons très valables pouvant inciter un assisté social à déménager, comme par exemple, un loyer devenu trop élevé pour ses moyens ou un logement devenu trop grand parce que les enfants sont partis ou que le conjoint est décédé.

Affirmant que les assistés sociaux ont aussi le droit de déménager pour améliorer leurs conditions de vie, l'ADDS réclame que les frais de déménagement soient payés de façon inconditionnelle.

« J'annonce cependant, que si par décret gouvernemental il n'y avait pas d'élections le 13 juin, je continuerais d'exercer mon mandat », mais « je ne le souhaite pas », a-t-il conclu.

Le vice-président M. Louis Bouchard, a remercié M. Larivée au nom de tous, et le directeur général, M. Maurice Brunet, a fait de même au nom de l'administration. M. Brunet quitte, lui aussi, la CECM pour devenir greffier à la ville de Montréal et son successeur devait être choisi hier soir.

Décès

Les avis de décès doivent nous parvenir avant 16 heures pour publication le lendemain.

DEMERS, Soeur Victoire (St-Amand) S.S.C.J.

— A la Maison Provinciale des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus, St-Hubert, le 26 avril 1983 à l'âge de 79 ans, 10 mois dont 57 ans de profession religieuse, est décédée Soeur Victoire Demers de la Congrégation des Soeurs du Sacré-Coeur de Jésus. Outre sa communauté, Soeur Victoire laisse dans le deuil 2 frères M. Delphis Demers de Thurso et M. et Mme Ambroise Demers de Buckingham, 2 soeurs M. et Mme Anselme Caron (Laura) de Thurso et S. Marie Demers S.C.J. de Port-Colborne, Ont. ainsi que plusieurs neveux et nièces. La dépouille mortelle est exposée au couvent des Soeurs du Sacré-Coeur, 5300 Chemin Chamby, St-Hubert. La liturgie des défunts sera célébrée en la chapelle de la communauté le jeudi 28 avril à 10h30. L'inhumation se fera au cimetière paroissial. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

ÉTHIER, Mireille.

— À l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 25 avril 1983 est décédée Mlle Mireille Éthier, peintre de marine, fille de feu Béatrice Champagne et de feu le Dr. Aldé Éthier. Elle laisse dans le deuil plusieurs cousins et cousines de Hull et de Sherbrooke ainsi que des amis qui lui servaient de famille, entre autres les Dr. Richard Morisset, son filleul (Monique Gougeon Morisset), Mia Ridder Morisset, Marguerite Werder, Madeleine Mousseau ainsi que toute la famille Riddez. À la demande de la défunte, la dépouille ne sera pas exposée. Un service sera célébré le samedi 30 avril à 11 h a.m. en l'église St-Viateur d'Outremont et l'inhumation aura lieu dans le caveau familial au cimetière Notre-Dame de Hull. En mémoire de la défunte des dons adressés au Fonds de Recherches du Service de micro-biologie de l'Hôtel-Dieu de Montréal seraient appréciés.

28 avril par la PC et l'AP

- 1982: la Grande-Bretagne impose un blocus naval et aérien autour des îles Malouines, occupées par l'Argentine; 1978: les auteurs du coup d'État militaire en Afghanistan révoquent le président Mohammed Daoud et plusieurs de ses ministres ont été tués durant le putsch; 1969: le général de Gaulle démissionne de la présidence de la République; 1945: Benito Mussolini et sa maîtresse sont exécutés par des partisans italiens; 1936: le roi Farouk monte sur le trône d'Égypte; 1910: l'armée turque écrase une révolte albanaise; 1876: la reine Victoria d'Angleterre est proclamée impératrice des Indes; 1789: les mutins du Bounty abandonnent le capitaine William Bligh et 18 marins à la dérive, dans le Pacifique Sud; 1583: les Espagnols détruisent la flotte française à Certignola, en Sicile. Ils sont nés un 28 avril: le président des États-Unis James Monroe (1758-1831); le dictateur portugais Antonio de Oliveira Salazar (1889-1971).